This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 943,157
L 18 etr

ÉTUDES

DE

GRAMMAIRE COMPARÉE

DU VERBE : ÊTRE

CONSIDÉRÉ COMME INSTRUMENT D'ABSTRACTION

Et de ses diverses fonctions

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Docteur en Droit
Juge au tribunal de Rennes,
Membre de la Société de Linguistique de Paris.

PARIS
MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS
25, quai Voltaire, 25.

1887

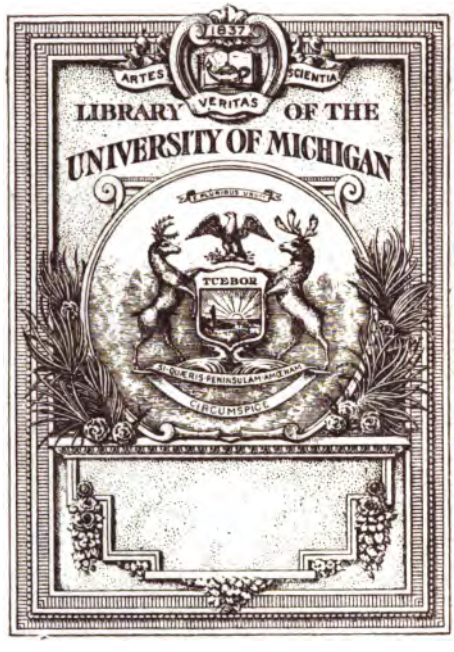
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

800.5
L18etr

A

MONSIEUR LUCIEN ADAM

Président à la Cour de Rennes,

HOMMAGE RESPECTUEUX

DE SON DISCIPLE

RAOUL DE LA GRASSERIE.

Dem Johannaforum Herrn
Julius Pflugmann
vom Professor
Manl de la Grassaie

ÉTUDES

DE

GRAMMAIRE COMPARÉE

DU VERBE : ÊTRE

CONSIDÉRÉ COMME INSTRUMENT D'ABSTRACTION

Et de ses diverses fonctions

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Docteur en Droit

Juge au tribunal de Rennes,

Membre de la Société de Linguistique de Paris.

PARIS

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, quai Voltaire, 25.

1887

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DU VERBE : ÊTRE

Considéré comme instrument d'abstraction, et de ses diverses fonctions.

Le verbe : *être*, non seulement par lui-même exprime une idée essentiellement abstraite, celle de l'existence pure dépouillée de ses circonstances et de ses qualités, mais, ce qui est beaucoup plus important, transporte cette abstraction et la fait servir à l'expression de toute une série de catégories grammaticales, à celle des diverses catégories verbales. Dans cette fonction morphologique, ce verbe, il est vrai, n'apparaît pas seul; d'autres verbes, dits auxiliaires, remplissent quelquefois le même rôle, et viennent, pour ainsi dire, le relayer, mais il les domine de toute l'universalité de son idée, de son abstraction plus complète, de la flexibilité de son expression et de son concept.

C'est à ce point de vue surtout, au point de vue de son rôle morphologique, que nous faisons du verbe : *être* l'objet de la présente étude; nous nous occuperons cependant d'abord de ce verbe en lui-même, comme exprimant l'idée abstraite d'existence.

« *Être ou n'être pas*, » voilà la question qui se traduit en grammaire par l'idée primordiale du : *oui* ou du *non*, condensant nos propositions, par l'expression spéciale du *positif* et du *négatif* se distinguant nettement dans beaucoup de langues. Chacune de ces idées : le positif et le négatif, y a son terme, ou plutôt sa conjugaison spéciale, nullement sem-

313627

blable l'une à l'autre quant à sa racine verbale. Entre l'être et le non-être, il existe un abîme qu'une simple différenciation ne suffisait pas à marquer, qu'une différence totale de racine peut indiquer seule complètement.

Qu'il s'agisse d'être ou de ne pas être, que le verbe « être » soit positif ou négatif dans sa propre idée, quand il s'agira de l'exprimer, quand il s'agira même de le penser (car l'expression tient de si près à la pensée que quand un peuple ne peut nullement exprimer une idée, c'est qu'il ne la possède pas, que quand il l'exprime incomplètement, c'est qu'il la pense confusément), le pensera-t-on, l'exprimera-t-on tout de suite dans toute son abstraction, dans toute sa pureté? Nullement. Pour tel sauvage, un objet n'existe pas; il est *assis,* ou il est *debout*, ou il est *couché*, si la pensée de ce sauvage se porte sur l'objet lui-même; il est *ici,* ou *là,* ou hors présence, si la pensée du sauvage se porte plutôt sur la position de l'objet dans l'espace; il bouge, ou reste immobile, suivant que subjectivement il a été considéré par rapport au mouvement. Au lieu de dire : « cela est, » un tel homme dira : « cela debout, cela couché, ou cela ici, cela en mouvement. » Dans une telle expression, toute concrète qu'elle soit, se trouve déjà une tendance à l'abstraction, un germe du verbe : « être. » En effet, l'idée absolument concrète d'un être, c'est quelque qualité intrinsèque, mais apparente, frappante et toute particulière de cet être, qui le différencie des autres; l'idée absolument concrète d'une qualité ou d'une action, c'est une qualité intrinsèque aussi et le plus possible particulière. Eh bien! la situation dans l'espace, la position du corps de l'objet, la mobilité ou l'immobilité sont les qualités les plus extrinsèques, les plus générales, et par là même s'approchent de la qualité la plus générale de toutes, celle de l'existence. Nous verrons que cette expression concrète du verbe : « être » est seule possédée par certaines langues, en particulier par la langue Viti. Dans d'autres, par exemple, en Nahuatl, l'expression est encore concrète, mais on sent l'idée abstraite s'en dégager peu à peu, et on y arrive à celle-ci. Mais n'y

a-t-il pas des langues où l'expression concrète elle-même fait défaut, où le verbe : « être » non-seulement n'existe pas comme auxiliaire ou comme copule, mais n'existe même pas pour lui-même. Nous le croyons, et nous en ferons plus loin la nomenclature assez longue.

Le verbe : « être, » lorsqu'il parvient à son expression abstraite positive, ne parvient pas toujours en même temps à son expression abstraite négative; c'est que l'expression du non-être exige dans l'esprit encore plus d'abstraction que celle de l'être. L'être est réel, visible; le *non-être* n'est que supposé par contraste, qu'*imaginaire;* sans doute, l'être ne se palpe pas, mais ce qui est se palpe, tandis que ce qui n'est pas n'est ni visible ni tangible. On peut même affirmer que l'expression du non-être n'eut lieu qu'à un stade bien postérieur, lorsque le verbe : « être » avait déjà pris sa fonction d'abstraction au profit des autres verbes.

Lorsque le verbe : « être » fut constitué pour lui-même, comment, de cette fonction lexiologique et solitaire, passa-t-il à des fonctions au profit d'autres verbes, à des fonctions multiples morphologiques? Quels sont les concepts morphologiques qu'il aida à exprimer? Ici commence son rôle souverain; mais il est impossible de le comprendre, si, par une digression nécessaire, nous n'avons d'abord indiqué quel besoin les autres verbes avaient de son secours, et quels sont les divers concepts verbaux qu'il s'agissait d'exprimer, expression à laquelle ces verbes tantôt purent suffire par eux-mêmes, tantôt ne suffirent pas, ce qui les fit appeler pour allié le plus puissant de tous les verbes, le verbe : « être. »

Les concepts verbaux sont au nombre de plusieurs, mais un plus général domine : c'est celui de l'*idée verbale* elle-même, en tant que distincte de l'*idée ontologique.*

Cette idée verbale, comme toutes les autres, est d'abord dans un véritable chaos, où non seulement elle heurte l'idée ontologique et substantive, mais où elle ne s'en distingue même pas bien nettement. Une qualité, un mouvement ou une action d'un objet a frappé vivement l'esprit de l'homme;

celui-ci l'exprime par un mot qui s'applique à la fois à cette qualité ou action, et d'autre côté, à l'auteur de cette action, à l'objet de cette qualité. Comment saura-t-on qu'il s'agit de l'un ou de l'autre? Seulement par le contexte. Le même mot signifie : *briller,* et : *soleil,* est à la fois et substantif, et verbe, et quelquefois conjonction. D'où va venir la première différenciation? De la nature différente du pronom personnel affixé au substantif, et de celle du pronom personnel affixé au verbe. A l'origine, le verbe et le substantif se conjuguent tous les deux de la même manière, c'est-à-dire tous les deux *possessivement;* pour exprimer : « j'aime, » on dit : « l'amour-de-moi; » alors, verbe et substantif se trouvent confondus; un peu plus tard on dira : « amour-moi; » on conjuguera le verbe *prédicativement,* tandis que l'on continuera de conjuguer le substantif *possessivement.* Le verbe s'est différencié, le verbe est né.

Ainsi se forme la *catégorie verbale par excellence,* l'idée même du verbe distinct, et son expression exclusive.

Désormais séparée de l'idée ontologique, l'idée verbale se segmente à son tour, et cette segmentation, cette différenciation des diverses parties forme ce que l'on appelle communément les verbes *transitifs* d'un côté, les verbes *intransitifs* de l'autre. Mais cette classification est incomplète; elle ne comprend que les verbes d'*action,* tandis qu'il existe au-delà d'eux les verbes d'*état* ou *qualité;* il faut donc la remplacer par une plus complète. Puis une telle classification n'est relative qu'à un seul ordre d'idées, à un seul des concepts verbaux autres que le concept essentiel. Il existe donc d'autres classifications relatives à d'autres concepts, ce qui conduira à voir de plus haut, à examiner sommairement les divers concepts du verbe une fois différencié du substantif.

Ces concepts sont les suivants : 1° la *voix,* 2° le *temps,* 3° le *mode.*

La voix, dont nous étendons, il est vrai, le sens usuel, est ou *objective,* ou *subjective,* ou *relative.*

Qu'entendons-nous par *voix objective?*

L'idée verbale comprend : 1° celle de la qualité, 2° celle de l'action. La première est l'idée verbale *au repos,* la seconde l'idée verbale *en mouvement;* mais le mouvement, à son tour, peut être de deux sortes : ou bien purement *intérieur,* c'est-à-dire n'ayant pas de point d'appui ou de but extérieur, ou *extérieur,* c'est-à-dire ayant un but tel. Le verbe d'action se divise en *intransitif* et *transitif.* Lorsque je dis : « Je marche, » j'exprime une véritable action, mais une action sans but extérieur, sans point d'application; lorsque je dis : « Je pense, » l'action elle-même reste intérieure. L'action intransitive tient ainsi le milieu entre la qualité ou état, et l'action complète et externe, la transitive.

Quelquefois l'action peut être transitive, comme celle d'aimer, mais être traitée intransitivement, comme lorsqu'on dit : j'aime, sans ajouter qui.

Cette différence porte déjà les noms de transitif et d'intransitif; nous y joignons celui de *qualificatif* pour le premier cas, pour le verbe d'état, qui ne possède pas encore de nom spécial.

Mais il faut aller plus loin. Le verbe transitif n'est pas le dernier degré du verbe sous ce rapport, ce n'est pas le verbe à son plus plein développement, l'action la plus complexe et la plus complète. Au delà existe le *causatif* ou *factitif,* que nous appellerons le *surtransitif* pour mieux le classer, et parce que cela est conforme à la vraie nature des choses. En quoi l'intransitif diffère-t-il du transitif? En ce que l'action, limitée jusque-là à une seule personne, passe à une seconde. Le surtransitif, ou transitif à la deuxième puissance, existera à son tour quand l'action passera à la fois d'une première personne sur une seconde, et d'une seconde sur une troisième; aussi les langues chamitiques expriment-elles le surtransitif en redoublant l'indice du transitif.

Le passage de l'une de ces voix objectives à l'autre se fait facilement. La voix intransitive, par exemple, devient en allemand transitive par un simple changement de voyelle : *fallen,* tomber; *fällen,* renverser; de même en latin : *cadere;*

cædere; le transitif, à son tour, devient surtransitif en arabe par un simple redoublement de consonnes : *katala,* il tue; *kattala,* il fait tuer. En sens inverse, le verbe intransitif devient verbe qualificatif ou d'état, en français, par la simple introduction du verbe : être; exemple : « Je m'assieds, je suis assis. »

Pourquoi appelons-nous cette division des verbes en : verbes de qualité ou état, verbes intransitifs, verbes transitifs, *voix objective?* C'est qu'il s'y agit de la classification des verbes pris en eux-mêmes, sans que ni l'individualité de la personne qui parle, ni les différentes personnes qui régissent le verbe ou sont régies par lui soient mises en cause. La classification est donc tout interne, sans rapport avec les autres mots du discours, donc point relative, sans rapport avec celui qui parle ou pense, donc pas subjective, donc objective. C'est la *voix intrinsèque.*

Cela explique la qualification du mot : objective. Comment s'explique celle du mot : voix? Ce mot est très vague, mais nous le prenons parce que nous l'avons trouvé dans l'usage ainsi appliqué. Pour nous, il signifiera le genre, la classe de l'action, par opposition au temps et au mode, définis plus loin.

Qu'entendons-nous par *voix subjective?*

C'est le genre, la classe du verbe, non plus pris simplement en lui-même, mais considéré dans ses rapports avec la personne qui parle. Lorsque je dis : « la terre tourne, » je ne puis exprimer le fait lui-même sans le marquer d'une nuance d'*affirmation,* par conséquent d'une nuance subjective, car l'affirmation est chose personnelle. Pourquoi? Parce que ce fait n'est pas visible, mais une simple induction de la science. Quand il s'agit d'autres faits visibles pour les interlocuteurs, l'affirmation n'est plus nécessaire, et le fait peut n'être exprimé qu'objectivement. Ainsi donc, la tournure positive est tantôt objective, tantôt subjective. Mais certaines tournures de propositions seront toujours subjectives, ce sont : la *tournure négative,* celle *dubitative,* celle *interrogative.* En

effet, dans un grand nombre de langues, dans les langues ouraliennes et les hyperboréennes surtout, il y a une conjugaison pour l'affirmatif, une pour le négatif, une pour l'interrogatif, et dans les langues algonquines une pour le dubitatif. Ces conjugaisons forment les voix subjectives. Nous ne faisons que les effleurer dans notre étude, parce qu'elles s'expriment rarement par le verbe : être.

Qu'entendons-nous par *voix relatives?*

Les voix relatives du verbe sont celles qui le modifient en raison de ses relations avec les autres mots de la proposition, en particulier avec les substantifs ou les pronoms remplaçant ceux-ci; c'est ce qu'on a appelé moins scientifiquement la *personne* dans les verbes.

Les voix relatives comprennent à leur tour plusieurs catégories.

Suivant qu'il s'agit du rapport du sujet à l'objet marqué sur le verbe, les verbes sont : 1° ou *simples,* 2° ou *réfléchis,* 3° ou *réciproques.* Dans le second cas, le sujet et l'objet deviennent identiques. Cette sorte de verbe se rapproche singulièrement du verbe intransitif; il sert même d'intermédiaire souvent entre celui-ci et le transitif. En effet, l'action retournant sur le sujet ressemble beaucoup à celle qui ne sort pas du sujet. En grec, la *voix moyenne,* en sanscrit l'*âtmanê padam,* flottent entre l'intransitif et le moyen. Dans le troisième cas, le sujet devient alternativement objet, et l'objet devient sujet. Chacun des deux termes a une double fonction. La langue turque présente un grand développement de cette division des verbes, qu'elle multiplie par celle en actif et passif que nous trouverons un peu plus loin, et par celle en transitif et surtransitif que nous venons d'établir.

Mais cette division ne s'exprimant pas par le verbe : être ou un autre auxiliaire, ne sera pas comprise dans notre étude.

Suivant qu'il s'agit du rapport entre le sujet ou l'objet d'une part, et le verbe de l'autre, en tant que ce rapport est marqué sur le verbe, les verbes se conjuguent : 1° ou *subjec-*

tivement, 2° ou *objectivement,* 3° ou *subjectivement et objectivement* à la fois. Ces deux dernières conjugaisons sont connues actuellement sous le nom commun de *conjugaison objective.* Dans le premier cas, le pronom-sujet est seul agglutiné au verbe; dans le deuxième, le pronom-objet, au contraire, l'est seul, tandis que le sujet est exprimé analytiquement; dans le troisième, le sujet et l'objet, soit sous forme de substantifs, soit sous forme de pronoms, sont à la fois agglutinés au verbe. Mais ici encore il ne s'agira pas d'emploi d'auxiliaires.

Suivant, enfin, qu'il s'agit (et ce point est très important) de faire ressortir tel ou tel autre des éléments de la proposition, à savoir : 1° ou *le sujet,* 2° ou *l'objet,* 3° ou *l'action,* les verbes sont : 1° ou *actifs,* 2° ou *passifs,* 3° ou *impersonnels.* Dans le troisième cas, en effet, le complément, s'il y en avait, est éliminé, le sujet réel est effacé, le verbe reste seul : *il pleut, il neige;* quelquefois, le sujet et l'objet, comme nous le verrons, ne sont pas éliminés, mais subalternisés. Dans la voix passive, c'est l'*objet réel* qui est mis *en relief,* puisqu'il devient le *sujet apparent.*

Le passif n'est donc, en dernière analyse, que la mise en relief de l'un des éléments de la proposition. Son expression n'est pas toujours facile, et nous verrons que bien souvent c'est la voix réfléchie, et même souvent la voix intransitive, qui en fait fonction. Ce dernier procédé n'a rien d'étonnant, car le passif se réalise souvent par la conversion du verbe de transitif en intransitif.

Telles sont les différentes voix.

Les modes ne font pas partie de notre présente étude, parce qu'ils ne s'expriment pas par le verbe : être, ni d'autres auxiliaires. Classifions-les cependant pour compléter le tableau. Ils se divisent comme les voix, comme tout-à-l'heure les temps, en trois groupes : les modes subjectifs, les modes objectifs, les modes relatifs. Mais qu'est-ce, d'abord, que le mode? C'est l'action dans ses rapports avec une autre action ou une autre pensée.

Les *modes objectifs* sont ceux actuellement appelés impersonnels, qui expriment l'action en elle-même, abstraction faite de toute personne, et aussi de toute autre action; ils comprennent : 1° l'infinitif, avec ses annexes : gérondif, supin, cas absolu; 2° le participe; 3° le nom verbal d'agent ou d'action.

Les *modes subjectifs* sont ceux dont l'action dépend de la personne qui parle; ce sont : l'impératif, le précatif, l'optatif; ce sont des verbes de volonté, non d'action réelle, des verbes d'action imaginaire. Nous verrons un peu plus loin que parmi les temps se trouve aussi un temps imaginaire, le futur. Lorsque je dis : *viens,* ce verbe est en dépendance, quoiqu'il n'y ait pas d'autre verbe exprimé ni même sous-entendu. En effet, sous-entendre : je veux, n'est qu'un expédient d'explication et d'analyse; le mot : *viens* n'exprime que la seule action de venir, mais subjectivement.

Les modes relatifs sont ceux où un verbe dépend d'un autre verbe, ou par opposition ne dépend d'aucun. Ce sont donc : 1° l'indicatif, 2° le subjonctif, 3° le conjonctif, 4° le conditionnel. Ce dernier mode se distingue des autres en ce que : 1° l'idée du temps futur s'y mêle, 2° il se compose de deux variables, dont l'une dépendante.

Nous arrivons à la catégorie verbale la plus importante, celle du *temps*. Le temps est essentiel à l'action, comme le *lieu* est essentiel à l'être. Dans les langues où le verbe ne se distingue morphologiquement en rien du substantif, il s'en discerne cependant en ce que le temps n'affecte que le mot considéré verbalement.

Quelles sont les différentes sortes de temps?

La réponse à cette question semble bien simple.

Les temps principaux sont : le passé, le présent et le futur; tous les autres en sont dérivés. Ces temps principaux sont contemporains, primitifs et s'expriment d'une manière simple. Cependant, une telle idée serait une grave erreur.

La première idée de l'homme n'a pas été une *idée subjec-*

tive, mais une *idée objective.* Il a pensé le temps objectif avant de penser le temps subjectif.

Que signifient ces deux termes?

Lorsqu'on dit qu'une chose est passée, présente ou future, on veut dire qu'elle est telle par rapport au moment où se trouvent les deux interlocuteurs lorsqu'ils conversent. Par rapport à un autre moment, ce qui est ainsi futur peut bien être passé, ce qui est ainsi passé peut bien être futur. Donc cette manière de marquer le temps d'une action est purement subjective.

Elle ne l'est plus dans deux cas différents.

Le passé, le présent et l'avenir, qui n'ont aucun sens par eux-mêmes, et qui n'en prennent un que par comparaison, en établissant un point de départ et de *repère,* peuvent se compter non à partir de l'instant de la parole de celui qui parle, mais à partir d'un point de repère trouvé dans l'action racontée elle-même. Ce point de repère est l'*accomplissement* de l'action. Si l'action ne fait que commencer ou ne dure qu'un seul moment, de sorte qu'on ne se préoccupe pas de sa durée ni de sa réalisation entière, l'action est indéterminée au regard de son accomplissement; le temps est *aoristique* ou *momentané.* Si, au contraire, l'action se continue, ou est considérée au moment non de sa production, mais de sa continuation, le temps, de momentané, devient *duratif.* Si, enfin, la même action s'est continuée jusqu'à l'accomplissement y compris, si elle est arrivée à son intégration, à son terme, le temps, avec l'action elle-même, devient *parfait.*

Les trois temps qui prennent leur point de comparaison et leurs degrés dans l'action elle-même, les *temps objectifs,* sont donc : *l'aoriste, le duratif, le parfait.*

N'y a-t-il aucun lien d'idée entre les temps subjectifs et les objectifs, entre le passé, le présent et l'avenir d'une part, l'aoriste, le duratif et le parfait de l'autre?

Il semble d'abord qu'il n'y en ait aucun. Pourtant nous

constaterons qu'expérimentalement l'aoriste et le parfait ont servi souvent à exprimer le futur et le passé, le duratif a servi à exprimer le présent. Une certaine concordance existe donc, mais elle n'est pas tout à fait exacte.

Mais comment cette concordance, telle qu'elle, a-t-elle été possible? C'est que l'action complètement accomplie est une action passée au regard de celui qui parle et au moment où il parle; c'est que, d'autre côté, l'action qui dure encore est une action présente, et si sa durée ne cesse pas immédiatement, c'est en même temps une action à venir; c'est qu'enfin l'action indéterminée, abstraite, qui ne fait que commencer, est une action future.

Les temps objectifs jouaient primitivement un grand rôle qui s'amoindrit chaque jour devant l'envahissement des temps subjectifs. Certains peuples, des plus civilisés, ont conçu l'idée du temps objectif bien avant que fût née l'idée de l'autre, et c'est la langue sanscrite qui l'a peut-être le mieux mise en relief.

Mais à côté du temps subjectif et du temps objectif, naquit de bonne heure, mais pourtant en troisième ordre, une autre idée de temps, celle du *temps relatif*. Le temps est un concept, nous l'avons dit, non absolu, mais n'existant que *par comparaison*. De même qu'une valeur absolue de degrés n'apprend rien, si l'on n'indique qu'ils se trouvent au dessus ou au dessous d'un point de repère, du zéro thermométrique, par exemple, de même le passé ne dit rien, si l'on n'exprime par rapport à quel moment l'action est passée. Nous venons de voir ce point de départ se déplacer suivant qu'il s'agit du temps subjectif ou du temps objectif, il se déplace encore quand il s'agit du temps relatif.

Il consiste alors dans une autre action dont le moment sert de point de comparaison à celui de l'action dont il s'agit. Telle action a-t-elle eu lieu avant, pendant ou après telle autre? Telle est la question qui s'agite. Les temps relatifs portent aussi le nom de temps *secondaires*, parce que nous verrons que leur expression dérive le plus souvent de celle

des temps soit objectifs, soit subjectifs, lesquels sont dits : *temps principaux*. Nous verrons même que dans certaines langues, en sanscrit, par exemple, ils se forment de la combinaison du caractère de l'objectif avec le caractère du subjectif.

Le temps relatif se relie aussi au temps subjectif, en ce sens qu'il peut prendre des expressions différentes, suivant que l'action qui lui sert d'axe est elle-même subjectivement passée, présente ou future. C'est ainsi qu'un satellite, en tournant autour d'un astre, suit aussi le mouvement de circulation propre à cet astre. L'imparfait, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, expriment le présent, le passé et le futur d'une action relativement à une autre action passée; le futur antérieur et le conditionnel expriment le passé et le futur d'une action relativement à une autre action future.

L'auxiliaire *être* concourt puissamment à l'expression de ces trois groupes de temps, les objectifs, les subjectifs et les relatifs; cependant, comme nous le verrons, d'une manière très inégale, et c'est pour cela qu'il importait de distinguer ces groupes. Très faible pour les temps objectifs, l'emploi de l'auxiliaire, et surtout de l'auxiliaire : « être, » devient considérable pour marquer les temps subjectifs, et presque exclusif pour les temps relatifs.

Mais la catégorie des temps ne se classifie pas à un seul point de vue, celui du *déplacement du point de repère,* de l'axe autour duquel elle tourne. Deux autres points de vue amènent deux autres classifications.

Lorsque l'homme parle d'une action présente, cette action a dans son esprit un haut degré de *réalité;* il la voit presque toujours s'accomplir, ou il s'agit d'une action, durant toujours, qu'il a vue à quelque moment; pour l'homme primitif, à l'esprit borné, le présent seul existe en quelque sorte. Le souvenir, l'idée vive du passé est déjà un commencement de civilisation; la mémoire donne une seconde réalité, affaiblie, mais certaine. L'homme raconte ce qu'il a vu. Ces deux temps, le *présent,* le *passé,* sont donc tous les deux *réels.* Il

n'en est pas ainsi du troisième des temps subjectifs, de l'*avenir*. Ici la mémoire ne suffit plus, il faut l'imagination, cette mémoire déjà abstraite. Aussi l'idée du futur est-elle tardive, en tout cas non primordiale chez beaucoup de peuples. L'action future est une action qui n'existe pas; *le temps futur est un temps imaginaire.*

Nous n'oserions pas émettre une pareille affirmation, si nous n'étions à même de l'appuyer sur les preuves les plus matérielles et très nombreuses. La plupart des langues, en effet, ont dans les verbes un présent et un passé, mais n'ont pas de futur; lorsque cette idée de l'avenir se développe, le système grammatical s'est déjà entièrement formé et refermé; il faut recourir à une expression périphrastique, à un auxiliaire, et cet auxiliaire, c'est le verbe : « être » ou quelqu'un de ses substituts qui le fournit. Nous y trouverons donc une de ses fonctions les plus naturelles, et les plus usuelles.

Telle est la classification des temps au point de vue de *la plus ou moins grande réalité.*

Reste celui de la plus ou moins grande *détermination.*

Lorsqu'on dit qu'une action est passée, l'auditeur n'est pas bien fixé sur la date exacte de l'action; il l'est mieux, sans doute, si l'on exprime que cette action a été faite ou sera faite avant ou après telle autre; mais comme l'époque de cette autre action n'est pas elle-même bien fixée, la détermination est encore loin d'être complète. Mais si j'exprime que l'action a eu lieu ou aura lieu hier ou demain, et mieux, à telle heure d'hier ou de demain, on sera enfin complètement fixé. Le temps peut donc être plus ou moins déterminé.

De même, si au lieu d'exprimer objectivement que l'action commence, ou dure, ou est achevée, j'indique à quel point précis elle en est de son commencement, de sa durée, ou que son achèvement s'est accompli en une ou plusieurs fois, si enfin il s'agit d'une action, d'un état qui dure toujours et que je l'exprime, je serai fixé entièrement au point de vue objectif. Le temps objectif peut donc être, lui aussi, plus ou moins déterminé.

La langue anglaise, en ce qui concerne le temps subjectif, fait bien ressortir deux degrés de détermination, dans sa double conjugaison : *I love, i am loving. I love* exprime le présent mal déterminé, se prolongeant un peu dans le passé, un peu dans l'avenir; *i am loving* exprime un présent qui n'a plus rien de commun avec les deux autres temps, un présent pur, un présent absolument déterminé. Cet exemple nous fait voir quel rôle important le verbe : « être » joue dans l'expression de la détermination plus parfaite du temps. Certaines langues distinguent le passé *proche,* le passé *plus lointain,* le passé *tout à fait lointain;* nous ne citons pas encore, pour ne pas rompre le fil de notre sériation.

Tels sont les différents groupes de temps dans l'expression desquels le verbe : « être » va être appelé à intervenir.

Le verbe ne se couvre pas seulement de concepts accessoires qui lui sont propres, ceux du temps, du mode, de la voix, et autres; il n'exprime l'action, ce qui est son concept principal, qu'en s'annexant, comme nous l'avons vu, le concept de la personne, ce qui forme la conjugaison verbale proprement dite. Lorsque cette annexion s'est opérée, on voit graviter autour du verbe et bientôt même se concentrer en lui les expressions du mode, du temps, de la voix, et aussi de la personne avec le genre et le nombre qui accompagnent celle-ci; le tout forme un ensemble complexe dans lequel le verbe : « être, » s'il n'en a pas été exclu, a dû se fondre, s'infixer, se suffixer, même disparaissant en apparence.

Mais de même que le verbe : « être » a servi auxiliairement à marquer les temps, les voix, n'arrivera-t-il pas à marquer même les modes et les personnes, substituant ainsi sa fonction à celle de tous autres mots pour exprimer tous les concepts d'un verbe autre que lui-même, même son concept verbal, à l'exception de son concept lexiologique et essentiel, qui fait qu'un substantif n'est pas un autre substantif, ni un verbe un autre verbe?

Oui, ce résultat s'obtient, et c'est là l'emploi le plus abstrait auquel parvient le verbe : « être, » c'est la *conjugaison péri-*

phrastique. La racine verbale reste nue, le verbe : « être » qui l'accompagne se charge de marquer pour lui le temps, le mode, la personne, tout, en un mot; d'un côté alors, l'idée concrète du verbe, d'autre côté tous les concepts abstraits réunis sur le verbe *être.* Nous avons dans la conjugaison périphrastique basque un modèle parfait de ce procédé.

Mais il faut remarquer qu'alors le verbe *être* ne marque pas, comme tout à l'heure, le temps, le mode, etc., mais plutôt qu'il sert de support aux indices de temps, de mode, et que sa fonction est de détacher du verbe ces indices, de les abstraire en séparant les mots de concepts grammaticaux et accessoires, du concept lexiologique du verbe qu'il accompagne; en un mot, il fait fonction d'*expression du concept verbal.* Dans cette fonction, il peut porter, du reste, tous les concepts accessoires, ou ne porter que quelques-uns d'entre eux; c'est ainsi que quelquefois le temps seul reste attaché à la racine du verbe secouru, ou qu'il est porté en partie par celui-ci, en partie par le verbe auxiliaire.

Telles sont les catégories verbales qui appellent les fonctions du verbe être. Avant de rechercher comment ce verbe arrive à les remplir, prémunissons-nous contre une erreur commune née de l'analyse dite logique.

On a coutume de décomposer cette proposition : *j'aime,* ainsi : *je suis aimant.* Cette analyse est entièrement fausse. On attribue, en effet, forcément par un tel procédé au mot : *suis* le sens d'existence; « j'aime » signifie alors : « j'existe aimant. » Or, l'idée : existence se trouve introduite ici sans nécessité, mais non sans danger. On ne pense pas à exister quand on pense à aimer. L'analyse vraie est celle-ci : *moi aimant* ou *moi aimer.* C'est celle que fait le parler créole, celui des enfants; la plus naturelle certainement, la plus exacte. On affirme qu'entre l'être : *moi,* et l'action : *aimer*, il y a un rapport, une application de l'un à l'autre. De la même manière, au lieu de dire : *je suis bon,* on peut dire tout aussi naturellement, et on a dit d'abord : *je bon.*

Il est vrai qu'à un stade de civilisation plus grande, une

langue a dit : je suis bon, qu'à un autre stade plus avancé, et dans la conjugaison périphrastique, elle a dit même : *je suis aimer* ou *aimant,* mais c'est que déjà le verbe : *être* avait perdu dans un tel emploi son sens propre, le sens d'exister, de sorte que rétablir ce sens dans une analyse logique est un véritable contre-sens.

Le verbe : « être » reliant l'attribut au sujet, que cet attribut soit de qualité, d'état ou d'action, n'est plus qu'une simple *copule,* tout autant que peut l'être entre plusieurs propositions la conjonction : *et,* mais rien de plus. Loin de rétablir cette expression lorsqu'elle manque dans le verbe attributif d'action, on pourrait parfaitement l'omettre, comme l'ont fait beaucoup de langues à l'origine, dans le verbe qualificatif.

Nous venons d'indiquer la nature idéale des divers concepts verbaux. Comment le verbe est-il parvenu à les exprimer par lui-même, quels modes d'expression a-t-il employés, quel recours a-t-il eu au verbe : « être, » et comment celui-ci est-il venu à son secours?

Une théorie très vraie et très féconde, qui est universellement acceptée, c'est celle du *mot vide.* Lorsqu'il s'agit du substantif, d'exprimer la relation que l'un a avec l'autre ou avec le verbe, et de plus ses concepts accessoires de nombre et de genre, quelle est la nature de l'indice qu'on emploie? Est-ce un indice spécialement et de tout temps destiné à exprimer ces idées abstraites? On l'a cru longtemps; les idées lexiologiques avaient leurs expressions; les purement grammaticales, les leurs radicalement différentes. C'était une erreur; toute expression abstraite et de concept grammatical a été d'abord une expression concrète et lexiologique, désignant une action ou un être, non un simple rapport. En d'autres termes, ce fut un *mot plein,* qui perdit peu à peu sa signification *substantielle* pour en prendre une purement *morphologique.* Certaines langues n'ont que des mots pleins, d'autres, comme le chinois, les emploient avec la double signification d'une action ou d'un être et d'un rapport, le

même mot est tantôt purement lexiologique, tantôt grammatical, ce qui constitue déjà un progrès. Puis il perd de plus en plus son sens propre, pour ne conserver que le second, et enfin la mémoire du sens propre originaire finit par être perdue, même introuvable. Alors ce mot ne peut plus supporter son isolement, il s'agglutine au mot principal, puis s'y soude tantôt par harmonie vocalique, tantôt par flexion. Nous ne voulons que rappeler ici cette théorie.

Remarquons seulement : 1° qu'elle est incomplète et ne donne pas une explication satisfaisante de tous les phénomènes; 2° qu'elle n'a été appliquée jusqu'ici qu'aux substantifs ; nous entreprenons d'en étendre l'application aux verbes, et cette application contiendra l'explication du fonctionnement du verbe : « être » comme auxiliaire et comme *copule*.

D'abord, la théorie du *mot vide* explique beaucoup de faits, mais ne les explique pas tous, et est par conséquent incomplète. Il y a des relations grammaticales qui dans certaines langues ne s'expriment pas par des mots vides. En effet, et *a priori,* à une certaine époque les mots pleins ne s'étaient pas du tout *vidés,* et cependant l'expression des relations se faisait dès lors. Puis, expérimentalement nous trouvons des modes d'expression des catégories grammaticales même dans les substantifs, autrement que par le mot vide.

En effet, non-seulement les langues isolantes, mais celles qui sont absolument contraires, quant à la forme, aux langues isolantes, les langues polysynthétiques n'emploient aucun mot vide pour exprimer les divers concepts accessoires nominaux et les relations. A quel procédé ont-elles recours? Au procédé de l'*ordre syntactique;* c'est la place de chaque mot qui seule exprime sa relation grammaticale; le sujet occupe telle place, le nom à mettre au génitif telle autre, le régime direct, celle-ci, le régime indirect, celle-là.

D'autre côté, dans les langues sémitiques, toutes les modifications d'idées, une grande partie des relations grammaticales s'expriment sans emploi d'aucun mot vide, par de

simples *modifications vocaliques de la racine.* Ce procédé est trop connu pour que j'en fournisse des exemples.

Aussi ni les langues polysynthétiques, ni les langues sémitiques, pour la caractérisation desquelles M. Adam a inventé une nouvelle dénomination qui était nécessaire, celle de langues *conversives,* n'ont-elles pu être bien placées dans la fameuse classification en langues isolantes, agglutinantes et flexionnelles, et viennent briser ce cadre trop étroit.

La classification des modes d'expression des *concepts ontologiques* doit donc être rectifiée ainsi : 1° *expression par l'ordre syntactique;* 2° *expression par l'emploi d'un mot vide;* 3° *expression par modifications radicales.* C'est seulement le n° 2, l'expression par le mot vide, qui doit comprendre les sous-procédés de l'*isolation,* de l'*agglutination* et de la *flexion,* suivant que le mot *vide* s'approche plus ou moins intimement ou s'éloigne du mot *plein.*

Cette classification ainsi complétée en ce qui concerne les expressions des concepts nominaux, nous l'appliquerons aux expressions des concepts verbaux auxquels on ne l'avait pas étendue.

Les temps, les modes, les voix, etc., s'y expriment, en effet, tantôt par l'*ordre syntactique*, tantôt par l'emploi de *mots vides,* tantôt par des *modifications vocaliques radicales.* De ces trois procédés, le plus important est certainement celui de l'emploi des mots vides. C'est sur lui que nous appelons en ce moment l'attention.

Le mot vide appelé à jouer ce rôle vis-à-vis du verbe a pu, lorsqu'il était mot plein, appartenir à deux catégories bien distinctes, être de nature *adverbiale* ou de nature *verbale.* Son caractère est bien différent dans l'un ou dans l'autre cas.

Le *mot vide adverbial,* qui forme en particulier l'indice du temps dans beaucoup de langues, est un mot *concret;* sans doute, il arrive à marquer une idée abstraite, celle du temps plus indéterminé, du présent, du passé, de l'avenir, après avoir signifié à l'origine : hier, avant-hier, demain; il a bien une fonction abstraite, mais le mot qui remplit cette fonction

était encore concret lorsqu'il l'a prise; il s'agit donc *d'un rôle* abstrait fourni par un *mot concret,* ce qui, en effet, est possible.

Si, au contraire, c'est un *verbe* qui est le *mot vide,* non-seulement ce verbe remplira aussi une fonction d'abstraction, mais, de plus, lorsqu'il s'est séligé pour la remplir, il était déjà lui-même abstrait. C'est le cas pour tous les verbes auxiliaires, mais surtout pour le verbe : « être. »

Partant d'un degré plus élevé pour devenir mot vide, le verbe : « être » pourra dans cette fonction arriver à une intensité plus grande d'abstraction, il exprimera mieux les nuances des temps, des voix, des personnes mêmes; il sera un instrument beaucoup plus parfait. Grâce à lui, on arrivera même à *isoler* du verbe principal *tous ses concepts accessoires,* à les réunir sur le verbe auxiliaire, à réaliser l'abstraction suprême qui consiste à isoler, à réunir entre eux, à mettre en tête de l'expression et *en vedette* les mots exprimant les relations et les concepts accessoires et déterminants. C'est à quoi on est parvenu dans la *conjugaison périphrastique.* On y pense d'abord et ensemble tous les concepts purement grammaticaux avant d'avoir l'idée principale.

Les autres verbes auxiliaires présentent bien ce caractère, quoiqu'à un moindre degré; les verbes : « devenir, aller, vouloir, » etc., expriment, en effet, avant d'être employés comme auxiliaires, des idées très générales, par conséquent abstraites, mais l'idée de l'existence pure l'est davantage, de là l'action morphologique plus féconde du verbe : « être. »

Mais comment ce verbe vient-il à dépouiller sa signification abstraite, mais propre d'exister, pour devenir un mot vide, et comment devenu mot vide exprime-t-il les temps, les voix, l'action verbale elle-même?

Remarquons d'abord que le verbe : « être » peut n'exprimer que l'idée verbale, ou que le temps; dans le premier cas, on l'appelle *copule,* dans le second seulement on l'appelle proprement *auxiliaire.* Il faut distinguer soigneusement ces deux fonctions.

Première fonction. — Fonction de copule.

Le verbe : « être, » dans le verbe adjectif, unit le substantif à l'adjectif; dans le verbe intransitif, unit le substantif à l'action exprimée, ce qui a lieu dans beaucoup de langues pour la tournure passive; dans le verbe transitif, devenu alors périphrastique, unit le substantif à l'action transitive, affirmant ainsi que l'un se rapporte à l'autre.

Certaine langue peut ne l'employer pour cette fonction que quand le verbe est adjectif, certaine autre, que dans le verbe intransitif et dans le verbe passif qui n'est qu'un verbe transitif converti en intransitif; d'autres, enfin, peuvent l'employer dans les trois classes de verbes, ce qui constitue autant de degrés d'abstraction.

Le verbe : « être » faisant ainsi fonction de copule perd le sens *d'existence,* pour exprimer *le rapport.* En effet, le verbe : « être » pris en dehors de sa conjugaison signifie : *cela est, voici, oui.* Dans cette proposition : l'homme est méchant, le mot « est » signifie donc : « cela est, oui, » d'où la proposition restituée : « l'homme (cela existe) méchant, » ou : « l'homme méchant oui, » affirmant la congruence des deux idées. Cela est tellement vrai que dans certaines langues que nous indiquerons plus loin, le verbe : « être » n'apparaît que sous sa forme impersonnelle : « c'est, il y a. » C'est de ce point qu'est parti le développement du sens de relation, d'affirmation, que la transformation en mot vide a été possible.

Deuxième fonction. — Fonction d'expression du temps.

Nous avons dit que dans la genèse de la conception du temps, le *temps objectif* précéda le *temps subjectif,* et que celui-ci précéda le *temps relatif.* Le premier effort du langage consista à tirer soit du verbe lui-même, de sa racine, soit d'adverbes de temps affixés, les premiers temps conçus,

les temps objectifs et une partie des temps subjectifs. A quel point de ceux-ci s'arrêta-t-on pour l'emploi de ce procédé? Nous allons le dire. En général, on employa pour les temps objectifs le moyen le plus simple, on les tira du verbe lui-même, par redoublement, par prolongement de la racine, par mutation vocalique; quand on en vint aux temps subjectifs, ce procédé était déjà à peu près épuisé. On employa les mots vides, mais ces mots vides furent d'abord des mots d'origine adverbiale.

Parmi les temps subjectifs, il en est un qui présente un plus grand degré d'abstraction, c'est le temps que nous avons qualifié d'*imaginaire,* le *futur.* Les indices adverbiaux s'épuisaient. On eut recours à des mots plus simples, plus idéaux, à des mots vides d'origine verbale, à des auxiliaires nombreux, moins abstraits cependant que le verbe être, à savoir : *aller, devenir; vouloir, devoir.* La transition du mot plein au mot vide est alors très naturelle : « Je veux-aller, je dois-aller, je vais-aller = j'irai. » Lorsqu'on dit : « Je deviens aller, » comme en allemand, l'effort est un peu plus grand pour passer du sens du mot plein au sens du futur, mais n'est pas bien pénible.

Lorsqu'on en vint aux *temps relatifs,* beaucoup plus complexes, il fallut pour les exprimer dans toutes leurs nuances un verbe auxiliaire plus abstrait, plus souple, et le verbe : « être » parut dans sa nouvelle fonction, qu'il partagea cependant avec le verbe : *avoir.* Le verbe : « être » joint à un adjectif ou à un participe passé, adjectif *sui generis,* signifie que l'action qui a constitué la qualité ou l'état est déjà passée, ou était déjà passée au moment de telle autre action. Dans ces mots : *ich war gekommen,* j'étais venu, l'existence actuelle de l'état implique l'existence passée de l'action qui l'a causé, par conséquent ici le plus-que-parfait. On voit que le rôle d'auxiliaire pour les temps prend pour point de départ le rôle de copule qu'elle suppose déjà expliqué.

Nous verrons, en parcourant chaque catégorie, comment le verbe dans chaque langue est parvenu à la rendre par l'em-

ploi de l'auxiliaire : « être, » d'autres auxiliaires, de mots vides d'origine adverbiale ou par d'autres procédés. Là où une langue applique un de ces procédés, une autre en applique un différent. Mais en général la préférence est donnée pour les *temps objectifs* à l'emploi des modifications de la racine, ou de l'indice personnel; pour les *temps subjectifs,* à l'emploi des mots vides d'origine adverbiale, sauf pour le *temps imaginaire,* le futur, où l'on préfère l'emploi des auxiliaires autres que le verbe substantif; enfin pour les *temps relatifs,* lorsqu'on n'a pas recours à une superfétation des mots vides d'origine adverbiale, au verbe : « être » lui-même.

Établissons ces faits généraux très importants par l'étude du verbe sanscrit, qui les met bien en relief.

Les temps objectifs, aoriste, duratif et parfait, y ont bien l'antériorité et la priorité; ils s'expriment par l'*aoriste dit second,* le *présent* et le *parfait dit second.* En effet, l'aoriste premier et le parfait premier, bien distincts des autres, appartiennent à la classe des temps subjectifs.

Le premier de ces temps, le *momentané* ou *aoriste deuxième*, s'exprime généralement par la racine pure ελιπον de λειπω, εφυγον de φευγω, c'est la racine apparaissant à ce qu'on nomme son état réduit; on emploie bien aussi d'autres modes d'expression, nous dirons tout à l'heure pourquoi, mais nous ne devons retenir ici que le principal. Les mots ελιπον, εφυγον, contiennent de plus : 1° l'augment, 2° une désinence pronominale réduite. L'augment, croyons-nous, commun avec l'imparfait et d'autres temps dérivés, vient de ceux-ci, où nous le retrouverons et où nous l'expliquerons. Quant à la désinence ον, ες, ε désinence raccourcie, comme en sanscrit *am, as, at,* vis-à-vis de *ami, asi, ati,* elle réalise le même procédé dans la racine pronominale, le raccourcissement, la réduction. Pourquoi? Parce que le *momentané* doit s'exprimer par la forme radicale *la plus courte.*

Le second de ces temps, le *duratif,* s'exprime par une racine *plus pleine,* par une désinence pronominale aussi plus

pleine; le radical se gunifie, du moins très souvent, et en outre il se prolonge par des affixes extensifs : *nâ, ni, nau, nu, a, ana, ja, ta, ska, aya,* avec ou sans guna. D'autre côté, la désinence qui était à l'aoriste, *am, as, at,* se développe et devient *ami, asi, ati.* Pourquoi? Parce que le duratif doit s'exprimer par une forme thématique plus longue et par des affixes plus longs.

Le troisième des temps objectifs, le *parfait,* s'exprime par une racine encore plus pleine. On ne se contente plus de guner la voyelle radicale, on redouble la première syllabe du radical; nous verrons que des langues non indo-germaniques vont plus loin et redoublent le radical entier. C'est l'extension radicale la plus grande. On y joint le guna, qui ne disparaît au pluriel que par l'effet perturbant de règles phonétiques. Pourquoi cette augmentation d'intensité? Parce qu'elle est nécessaire pour exprimer l'accomplissement entier de l'action.

Ce système sanscrit très complet d'expression des temps objectifs, emploie un procédé analogue à celui de l'alphabet Morse dans la traduction graphique des sons. Un trait court y exprime telle lettre, de même un mot très court exprime ici tel temps; un trait plus long, un peu plus d'appui, exprime telle autre lettre, de même qu'ici un mot plus long exprime un autre temps.

Les temps *subjectifs :* le passé-présent *(aoriste premier),* le passé-déterminé *(parfait premier grec)* (nous ne parlons pas du présent déterminé, qui se rend par un temps objectif), s'expriment d'une autre manière. Prenant pour point de départ le présent emprunté au duratif, ils marquent l'idée subjective du passé par un affixe, l'augment qui indique l'éloignement : *a.*

Parmi les temps subjectifs, il en est un que nous avons qualifié d'*imaginaire;* avant d'y arriver, il est probable que la pensée des Indo-Germains a dû faire une certaine halte. Les procédés grammaticaux déjà employés s'étaient épuisés, ou on croyait qu'ils l'étaient; l'instinct se dirigeait d'autre

côté et trouva tout autre chose, la fonction de verbe vide dont était susceptible le verbe : « être. »

Ceci est bien remarquable, parce qu'il marque le point exact de l'évolution où la force des choses a amené ce rôle. Le concept est devenu beaucoup plus abstrait un peu brusquement; on chercha, et pour l'exprimer on rencontra inconsciemment, mais fatalement, le verbe abstrait par excellence.

Le futur n'existe pas originairement dans la langue indo-germanique proethnique, ni même en sanscrit. Il est très curieux de voir comment le procédé de l'emploi du verbe « être » y fut introduit, et comment on l'y rencontre à deux étapes successives.

Le sanscrit contient deux futurs, le *futur premier* et le *futur second*, tous les deux formés par l'auxiliaire : « être, » mais différemment. Le futur premier *xêpt-âsmi,* j'ai jeté, pour *xeptr-âsmi,* jetant je suis, conserve le verbe : « être » dans son intégrité, suffixé au degré agglutinatif; c'est le verbe : « être » qui s'y conjugue, le thème verbal ne fournit que sa racine, que son participe, ou plutôt son nom verbal.

Le futur second emploie l'aide du verbe : « être » bien différemment, *xêp-si-ami* contient : 1° la racine du verbe : « jeter, » et non plus du nom verbal, 2° la racine du verbe : « être, » 3° les suffixes pronominaux du présent du verbe : *xipami.* Le verbe auxiliaire se fond avec le verbe principal, s'y fléchit, ne fournit plus que sa racine, perd son intégrité.

Lequel des deux procédés est le plus ancien? C'est celui du futur second, quoiqu'il soit plus fléchi; en effet, la forme où l'auxiliaire se détache davantage est plus périphrastique, est un procédé auxiliaire plus marqué.

La forme du futur second est restée dans les autres langues indo-germaniques, et ce qui est plus remarquable, c'est que l'emprunt fait au verbe : « être » pour exprimer le futur ne l'a pas été par toutes les langues indo-germaniques à la même racine de ce verbe, mais par les unes à la racine : *as,* par les autres à la racine : *bhu.*

Le grec a conservé la racine *s* : λυσω; le lithuanien aussi dans : *gersiù,* je boirai.

Le latin et le celtique ont employé la racine *bù*. Latin : *ama-bo;* celtique : *f, b* dans *car-fa, ro char-ub.*

Le celtique emploie aussi l'*s* : *tia-sù,* je viendrai.

Du futur ces indices sont passés à l'aoriste et à l'imparfait. La dualité des racines du verbe : « être » employées indique bien que le procédé a un caractère psychologique direct, et non de dérivation phonétique.

Les temps relatifs, à leur tour, se sont exprimés en sanscrit et dans les autres langues indo-germaniques de deux manières bien différentes. Le sanscrit, en outre de l'augment : *a*, employé pour tous les temps subjectifs passés, rend les temps secondaires, l'imparfait, par exemple, en lui donnant le radical du temps objectif duquel il dépend et le suffixe du temps subjectif qu'il représente. Ainsi, *axipam, ac'ixipam* ont la racine, l'un du duratif, l'autre du parfait; ils ont la désinence apocopée du temps passé.

Mais les autres langues indo-germaniques substituent souvent à cette expression l'emploi du verbe : « être, » et se servent tour à tour dans ce but des diverses racines de ce verbe. C'est ainsi que le latin, pour le plus-que-parfait, emploie la forme *es, er, eram (monueram),* ou pour l'imparfait la forme *bhu, bham* (*lege-bam*). C'est ainsi qu'à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif il se sert des formes du verbe être : *erem, issem.*

Enfin, ces langues indo-germaniques emploient l'auxiliaire *être* suffixé, même pour les temps principaux subjectifs et objectifs, qui s'indiquaient d'abord par d'autres modes. Le latin possède un parfait en *si, scripsi,* qui a remplacé l'ancien parfait par redoublement : *momordi.* Cet *s* n'est autre que la racine du verbe : « être. » Il possède encore un autre parfait en *ui, vi : amavi, monui,* qui a probablement la même origine, se rapportant à : *fui.* Nous verrons que le verbe : « être » apparaît encore comme formatif du parfait dans d'autres langues, en lithuanien, par exemple : *prelojilù esmi, esi,* mais

alors sous une forme périphrastique ayant son caractère particulier, et dont nous parlerons séparément.

Ainsi, le verbe « être, » dans sa position de suffixation, est apparu comme auxiliaire ayant pour fonction de marquer les temps, d'abord le temps imaginaire, puis les temps secondaires ou relatifs, puis les temps principaux subjectifs ou objectifs eux-mêmes, dès une époque reculée. Le sanscrit, langue synthétique, y a déjà recours; seulement, il l'emploie d'une manière synthétique; il est donc un instrument d'abstraction, mais non directement un instrument d'analyse.

Dans sa fonction, qui consiste non plus à marquer les temps, mais à différencier les nuances de l'idée verbale, la voix, on le rencontre, lui ou ses substituts, dès la même époque. Prenons encore pour exemple le sanscrit et les langues indo-germaniques primitives.

Le sanscrit distingue soigneusement le transitif de l'intransitif; plus tard il cherche à marquer le passif. Dans le premier but, il a recours à son procédé le plus primitif, la modification de la racine, soit de la racine verbale, soit de la racine pronominale qui l'accompagne; ici, c'est cette dernière qu'il renforce par l'introduction d'un *a* : *xipasi*, *xipase* = *xipasai*. Pourquoi ce mode? Parce que le moyen, l'intransitif d'un verbe d'action est un renforcement de l'idée verbale d'action qui naturellement doit avoir un objet, et qui ne peut en être privée qu'en devenant réfléchie, qu'en contenant l'objet en lui-même, ce qui se marque bien par une croissance du mot. Plus tard, quand il s'agit de se créer un passif, l'instinct linguistique trouve ce moyen épuisé; alors il se sert de deux procédés : ou il emploie le moyen dans le sens du passif, ce qui est un effort psychologique épargnant un effort morphologique, ou pour certains temps il a recours à un auxiliaire. Seulement, cet auxiliaire n'est pas le verbe : « être, » mais le verbe aller : *ya, i*, que nous retrouverons exactement avec la même fonction dans beaucoup de langues qui ne sont pas de la même famille.

Le passif est une idée secondaire, il n'est pas plus primor-

dial parmi les voix que le futur parmi les temps; aussi y a-t-il une certaine hésitation dans les procédés employés pour l'exprimer. Les autres langues indo-germaniques ont recours à un troisième tout différent. Le slave, le lithuanien, le gothique, et même le latin et le celtique, quoiqu'il y ait controverse en ce qui concerne ces deux dernières langues, emploient le pronom réfléchi, ce qui peut produire des effets assez singuliers : « *je me tue,* » donc : *je suis tué.*

Enfin, le celtique se sert d'un moyen d'expression plus original : le sujet actif se met au nominatif, le sujet passif à l'accusatif, du moins à la première et la deuxième personnes. Nous retrouverons ce système, qui consiste à exprimer le passif par le cas différent du sujet, dans un certain nombre de langues d'autres familles.

Nous allons voir tout à l'heure que les langues dérivées ont trouvé un moyen tout différent de marquer le passif, moyen dans lequel triomphe le verbe : « être. »

Nous ne prenons en ce moment à dessein que des langues indo-germaniques pour rendre ces idées plus sensibles en les appliquant aux langues les plus connues, où l'on observe d'ailleurs mieux le développement historique.

C'est qu'en effet ce développement amène un phénomène que nous n'avons fait qu'apercevoir et qu'il nous faut observer maintenant; il donne à la fonction morphologique du verbe : « être » une direction nouvelle et une importance supérieure.

Il se passe ici, dans la sphère du verbe, quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé dans la sphère du substantif lorsque les désinences de la déclinaison venant à s'effacer, il fallut bien marquer différemment les cas. On n'inventa point d'indices nouveaux, une langue n'invente jamais, étant un être inconscient, instinctif, qui ne procède que par modifications successives soit des mots, soit de leurs sens, mais on sentit que devant les substantifs se trouvaient déjà des mots vides, les prépositions, ayant, il est vrai, une fonction tout autre, mais qui pourraient se charger d'une seconde sans

confusion, en cumuler deux. C'est ainsi qu'en français, par exemple, les cas s'expriment par des prépositions qui conservent en même temps leur autre emploi plus primitif de désigner le lieu et les circonstances.

Ce que les prépositions ont fourni au substantif qui avait laissé perdre sa déclinaison, les auxiliaires le fournirent au verbe lorsqu'il laissa perdre ses désinences de conjugaison, en particulier ses indices suffixés de temps, de mode, de voix. C'est ainsi qu'en laissant se passer un certain laps de siècles sans y suivre l'évolution, on aperçoit tout à coup que l'indice des cas qui était après le substantif se trouve avant, que l'indice des temps et des voix qui était après le verbe se trouve avant, et qu'on est tout surpris de cette métamorphose, qui n'a pourtant rien que de très naturel, et s'explique par la fonctiologie, par les extensions d'emploi d'un mot déjà existant.

Comment les verbes auxiliaires, le verbe : « être » en particulier, se trouvaient-ils déjà avant le verbe et dans un autre but?

Très souvent l'infinitif du verbe qui n'est autre chose qu'un substantif, le participe du verbe qui n'est autre chose qu'un adjectif, jouent vis-à-vis d'un autre verbe le rôle soit de complément, soit d'attribut. Dans cette préposition : *je veux partir,* le mot : *partir* est véritablement un substantif, régime direct de : *je veux.* Dans cette autre : *j'ai aimé,* quoique cette signification soit moins apparente, elle n'en est pas moins réelle. Le sens est : *je possède* l'état ou l'action d'aimer; j'ai l'amour. Enfin, dans cette dernière : « *je suis parti,* » il ne s'agit plus de complément, mais d'attribut. Étant admise cette autre proposition : « *je suis bon,* » et le rôle que le verbe y joue comme copule, le mot : *parti* a une position dans l'une égale à celle du mot : *bon* dans l'autre; il se trouve converti en qualité, en adjectif. Tout cela concerne les temps; mais il en est de même des voix, et en particulier de la voix passive. Dans cette proposition : « *je suis aimé de mon frère,* » comment a-t-on pu arriver à exprimer l'*objet*

réel de l'action par un *sujet apparent,* le *sujet réel* de l'action par un *ablatif,* enfin le verbe *simple* par un verbe *périphrastique?* En voici l'explication. Le verbe passif est transitif comme le verbe actif, il n'en diffère pas essentiellement, puisqu'on peut toujours remplacer une tournure par l'autre; il n'en diffère qu'en ce que dans l'un on fait ressortir le sujet de l'action, tandis que dans l'autre on fait ressortir l'objet; c'est celui qu'on veut faire ressortir qu'on met au nominatif. Cela étant, pour arriver à ce résultat, quand on veut faire ressortir l'objet, on doit d'abord faire disparaître le sujet réel, on convertit ensuite l'*action* en *état;* au lieu de dire : « Pierre aime Paul, » on dira : « on aime Paul. » C'est déjà le système latin, et avant l'emploi des auxiliaires. Puis on va plus loin; on convertit l'*action* en *qualité,* en pur adjectif; de là le système français : « *est aimé.* » Mais que devient au milieu de tout cela le sujet réel, qu'on a momentanément éliminé? On n'en a plus absolument besoin, puisqu'on n'examine que l'état, la qualité née de l'action dans la personne de l'objet de cette action; ce n'est plus qu'un complément circonstanciel qu'on exprime comme tel par l'ablatif ou l'instrumental, mais dont on peut se passer.

Telle est la genèse de notre conjugaison périphrastique passive. Telle est aussi celle de l'emploi des verbes anglais : *shall, will,* pour exprimer le passé, de notre verbe : « avoir » pour exprimer nos temps secondaires actifs. De : « je veux partir » à : « je partirai, » il n'y a qu'un pas. De : « *je possède* l'action d'aimer, » à : j'ai aimer, j'ai aimé, la distance n'est pas plus grande. De même : « je suis parti, » qualité ou état, exprime indirectement : « je partis » (action passée), car si je suis actuellement dans l'état *parti,* c'est que j'ai été autrefois dans l'action : *partant.*

On peut expliquer de la même manière : *werden, devenir,* signe en allemand du futur. Au lieu de dire : « *Je partirai,* » on y dit dans le même sens : *je deviens partir* = je deviens partant. Quand on partira, c'est qu'on se prépare mentalement à l'idée de départ, on n'est pas, on devient le voyageur.

Ce n'est pas tout de suite et sans quelques tâtonnements qu'on est parvenu, lorsque les désinences de conjugaison s'oblitérèrent, à avoir recours à un verbe en régissant un autre et se trouvant dans la proposition avant celui-ci, en lui donnant une fonction nouvelle. C'est que, pour que l'instinct linguistique vînt à ce procédé, il fallait que la tendance psychologique vers l'analytisme évoluât en même temps et à un degré suffisant. Nous en trouverons dans notre langue une preuve curieuse.

Il est remarquable que presque toutes les langues dérivées expriment leur futur d'une manière analytique et périphrastique; l'anglais par *shall* et *will*, l'allemand par *werde*, le persan moderne par *shahem,* le russe par *budu.* Comment se fait-il qu'il n'en soit pas de même de plusieurs autres, en particulier du français? C'est que lorsque les désinences s'y effacèrent, on eut recours au verbe : « être, » mais on le suffixa synthétiquement, suivant le procédé toujours employé jusque-là; cette suffixation suffit pour créer des désinences artificielles à différenciation suffisante. De là notre futur, dont la composition avec l'auxiliaire est bien connue : « *aimer-ai*, *aimer-as, aimer-a, aimer-ons* = *aimer-avons*, *aimer-ez* = *aimer-avez*, *aimer-ont.* Qu'on compare ce temps avec le présent où dans la langue parlée quatre personnes se confondent : *aime, aimes, aime, aimons, aimez, aiment,* on verra que le procédé suffisait au besoin. On obtint ainsi deux différenciations de temps; en employant l'imparfait du verbe : *avoir,* on obtint un autre temps, le conditionnel. Mais ensuite le procédé se trouvait épuisé.

Cependant la langue avait pris psychologiquement une tendance analytique, diacritique et abstraite; et tout procédé par suffixation lui faisant défaut, on employa pour rendre l'idée de temps les verbes préposés, et, ce qui est remarquable, on les employa surtout là où le rôle de l'auxiliaire est le plus naturel, dans les temps secondaires ou relatifs.

Telle fut l'origine de l'expression du temps et de la voix par l'auxiliaire préposé; telle en fut, du moins, l'origine

psychologique, celle qui opéra dans le plus grand nombre de langues, et surtout dans les langues dérivées; mais l'emploi de ce procédé eut aussi une autre origine, la seule vraie dans quelques autres langues, les langues primitives; cette origine est morphologique et repose sur le principe *du moindre effort*.

Les conjugaisons sanscrite, grecque, latine sont compliquées; il faut qu'à chaque modification de la nuance du temps ou de la voix, on fléchisse la racine, on change au moins une lettre ou deux de sa désinence; pour cela, il faut retenir des formes variées, et les appliquer toujours à propos; de là un effort assez grand, qu'on tendit à diminuer. Dans les langues à conjugaison objective, comme le basque, l'effort devient tellement considérable que nous avons peine à croire que sa conjugaison si compliquée soit d'un réel emploi. L'effort serait bien moins grand si les terminaisons variées n'étaient au moins appliquées qu'à un seul verbe, ou à deux exprimant tous les concepts accessoires; on finirait par les conjuguer parfaitement, comme on apprend bien un exemple de grammaire, sans être tenu d'en faire autant pour chaque verbe nouveau qui se présenterait. La langue populaire s'empara d'abord de ce procédé, et le latin rustique fit l'essai de l'auxiliaire périphrastique avant le français. Plus une langue dériva, plus le moindre effort fut la règle suprême. Quelquefois, une langue est surprise encore par nous à moitié route entre l'ancien procédé et le nouveau. L'anglais emploie l'auxiliaire : *do, faire* à tous les temps, mais seulement dans la voix négative, la voix positive se conjuguant comme autrefois. Ce qui est remarquable, c'est que dans les langues où l'effort était trop grand, la détente est plus brusque; on passe d'une sorte de polysynthétisme morphologique à une conjugaison périphrastique complète dont nous verrons le rôle analytique, et cela avant l'heure, par une réaction égale à l'action; c'est ce qui a lieu en basque.

Ainsi, c'est à la fois la tendance morphologique au moindre effort, la tendance phonétique à l'affaiblissement des dé-

sinences, la tendance psychologique vers l'analyse et la tournure développante, qui déplacèrent l'auxiliaire et mirent avant le verbe ce qu'on avait déjà rencontré mais après.

Quel fut, non plus la cause, mais le résultat de ce grand déplacement de l'auxiliaire, soit marquant la voix, soit marquant le temps, soit marquant les deux et entièrement périphrastique?

Ce résultat fut le changement du caractère de nos langues, ou plutôt leur vive impulsion dans une direction vers laquelle elles ne s'étaient tournées que lentement, vers la voie de l'abstraction.

Ici encore une comparaison est nécessaire avec ce qui se passe pour le substantif. Un mot nouveau est né avec mission spéciale d'accompagner celui-ci, ou plutôt un mot déjà existant s'est différencié et a pris une fonction nouvelle. C'est l'article, ancien pronom démonstratif. Quel est le rôle de ce petit mot? Ce rôle est très grand; il détache du substantif les concepts de genre, ceux de nombre, s'en empare, en rend l'expression séparée; bien plus, en se fusionnant avec la préposition dans les combinaisons : *du, des,* il exprime, en outre, les cas; le substantif peut devenir invariable, il l'est presque toujours, en effet, dans la langue parlée; toutes les catégories grammaticales ontologiques s'en sont détachées et sont contenues dans l'article. L'effort est devenu moindre, c'était le but; mais il s'est produit un résultat plus important; non seulement les indices de genre, de nombre, des cas sont des mots vides comme autrefois, mais, en outre, ils ne s'attachent plus à un mot plein, mais à un mot vide lui-même qui n'a pour fonction que de les réunir. L'esprit pense et exprime donc maintenant séparément : 1° tous les concepts morphologiques qui par leur fonction même sont abstraits; 2° tous les concepts lexiologiques dont la nature est concrète.

Ce n'est pas tout; cette séparation absolue était déjà un degré d'abstraction très élevé, mais on va au-delà par la force même des choses.

Lorsqu'un concept morphologique s'exprime par une syllabe, quelquefois par une seule voyelle, il est phonétiquement bien faible, il ne peut vivre qu'en se suffixant au substantif principal, et s'il le précède, en s'y préfixant; par conséquent il devient très accessoire, à tel point qu'il finit même par s'effacer; la brièveté du mot a abrégé l'idée. Dans ce cas, l'idée de substance l'emporte beaucoup sur l'idée de relation, le concret sur l'abstrait, l'élément lexiologique sur le morphologique. Pour que l'indice morphologique conserve sa vie entière, il faut qu'il soit phonétiquement assez consistant pour échapper à l'absorption par le mot principal. Or, ce résultat est difficile à obtenir; on ne peut l'atteindre isolément, il faut pour cela grouper plusieurs indices de relation afin qu'ils se prêtent une force mutuelle, une longueur suffisante, mais en même temps pour les relier il faut trouver un mot très court qui ne les absorbe pas, qui soit lui-même non plein, mais vide; ainsi sera assurée l'autonomie des indices de relation ou d'autres catégories morphologiques.

Le français : *le, la, les,* l'allemand : *der, die, das,* sont parfaitement accommodés à ce but.

Voilà donc les mots morphologiques, par cette union qui fait leur force, parfaitement indépendants; c'est leur place collective qui va encore ajouter à leur importance. La première place est souvent avantageuse, c'est ce qui arrive ici. Si au lieu de préposer l'article, comme en français, vous le postposez, comme en roumain, son importance diminue singulièrement; il ne ressort plus. En français, parce qu'il est mis en vedette, lui-même, et surtout par lui tous les indices qu'il renferme, sont exprimés, donc sont pensés les premiers. Quand je veux dire : *aux hommes,* que je dis simplement : *aux,* et que je m'arrête, je n'ai exprimé que les concepts accessoires, genre, nombre et cas, mais je les ai tous exprimés, sans avoir dit un seul mot de ce qui n'est pas abstrait. J'ai donc donné à l'abstraction non seulement une expression parfaitement autonome, mais en même temps une *place*

d'honneur. Ne suis-je pas arrivé peut-être ainsi au dernier degré de l'abstraction?

Eh bien! ce que nous venons de décrire dans les noms où le procédé se saisit mieux, se produit aussi dans les verbes; mais c'est le verbe auxiliaire, surtout le verbe : « être, » qui y joue un rôle répondant à celui de l'article dans les noms.

Lorsqu'en anglais je dis : *I shall,* j'ai exprimé d'un seul coup, avant d'en venir à l'idée lexiologique et concrète, tous les concepts accessoires morphologiques qu'aura cette idée, le nombre, la personne, le temps, la voix. Dans cette phrase : *I shall* ou *i will love,* l'idée du futur ressortira beaucoup plus que dans le français : *j'aimerai*. Pourquoi? Parce qu'un mot détaché réunit tous les concepts grammaticaux, exprimant lui-même un de ces concepts, que le mot d'action reste isolé, et enfin que ces concepts abstraits sont pensés, exprimés les premiers, mis dans un plein relief.

C'est ce qui fait la clarté de nos langues dérivées, défectueuses sous d'autres rapports, mais si propres à abstraire. Elles la doivent aux auxiliaires, surtout à l'auxiliaire « être, » et à la place qu'elles lui ont donnée.

Telles sont les principales causes, les principaux effets des fonctions morphologiques du verbe : « être. » Nous allons entrer dans le détail et examiner les divers procédés qui le font dans chaque langue pénétrer dans la conjugaison, au lieu ou à côté des indices d'origine adverbiale, ou des autres moyens d'expression; nous exposerons les principes dérivés et les causes particulières de ces emplois. Mais n'oublions pas que le verbe : « être » n'est pas le seul auxiliaire, et expliquons auparavant quels sont les autres, d'où ils dérivent et quelles peuvent être l'utilité et la raison de ces auxiliaires de second rang.

Ils sont nombreux; cependant, trois dominent par leur emploi plus fréquent et par l'idée plus essentielle qu'ils expriment, soit lexiologiquement, soit morphologiquement. Ce sont les verbes : *être, avoir* et *faire*.

Lexiologiquement, ils correspondent, en effet, aux idées des

actions les plus nécessaires, les plus générales. Les idées d'existence, de possession, de création ou production sont à la tête des autres idées d'action et d'état. L'*existence* d'abord, la sienne, puis celle des autres subordonnée à la sienne, annexée à la sienne, la *possession,* puis la création d'un autre être, personne ou objet, par soi, la *production.*

Toutes les autres actions peuvent même génériquement se ramener à celles-là. Certaines langues l'ont tellement compris qu'elles ont fait, par exemple, du verbe : « faire, » l'annexe de composition de tout verbe actif; l'ossète est dans ce cas; le mot : *khanun* peut accompagner toutes ses racines verbales; le persan moderne a une tendance vers ce procédé, de même le turc; enfin, une langue indo-germanique, l'armoricain moderne; l'anglais se pénètre du même esprit; cependant, dans ces dernières, le verbe : *faire* passe au rôle morphologique.

C'est que le verbe : *être* incarne l'idée de *qualité,* le verbe *avoir* celle d'*état,* le verbe *faire* celle d'*action.* Or, nous avons vu que la voix essentielle des verbes est celle qui se divise en qualité, action et état.

Ce ne furent point d'abord des auxiliaires qui marquèrent ces différences, mais des procédés tout autres. Ce rôle était réservé aux pronoms suffixés ou préfixés aux verbes. Ceux-ci affectaient deux formes : celle *prédicative* quand il s'agissait d'un verbe de qualité ou d'action intransitive, celle *possessive* quand il s'agissait d'un verbe d'action transitive.

Je citerai quelques exemples. Le hongrois fait bien ressortir la double conjugaison, celle à affixes prédicatifs, celle à affixes possessifs : *hallo-k,* j'entends, ou *hallo-m.* La première forme est munie du pronom prédicatif, et suivant la règle ci-dessus s'emploie dans le verbe intransitif, ou ce qui le touche de bien près, dans le verbe transitif employé sans objet; la seconde forme est possessive et s'emploie dans le verbe franchement transitif. Il en est de même dans d'autres langues ouraliennes.

Un terme manque à cette expression : le verbe de qualité

se trouve avoir les mêmes affixes personnels que le verbe d'état. C'est qu'entre eux la différence est très petite.

Cependant, le verbe d'état tend à se différencier du verbe de qualité, en prenant lui-même le suffixe possessif; mais alors rien ne le différencie plus du verbe d'action, du transitif, jusqu'à ce que cette différenciation naisse, l'affixe pronominal du transitif cessant d'être possessif dans certaines langues pour devenir objectif.

Ce phénomène curieux se produit dans des langues qui arrivent, en dernière conséquence, par là même, à convertir le nominatif en cas oblique, accusatif ou datif, sans sortir de l'actif. C'est ce qui arrive en Cafre. Dans cette langue, le sujet affixé du verbe : « être » n'est ni prédicatif, ni possessif, mais objectif. « *J'aime* » se tourne en : « *à moi amour,* » ou « *moi* (*atteint*) *amour.* » *Moi,* sujet pour nous, est régime pour ce peuple. Le verbe prédomine sur le substantif; c'est le verbe qui est le *sujet du substantif.*

Une même tendance psychologique s'est rencontrée dans une langue tout à fait différente, la langue celtique. Le verbe y devient substantif; le substantif, verbe, pour ainsi dire. Au moyen de la formule du suffixe partout possessif employée au commencement dans la plupart des langues, le verbe se réduisait bien à un substantif régissant, le substantif au génitif à un autre substantif régi par le premier; « j'aime » s'exprimait par : « de moi amour; » mais le verbe éliminé, restaient deux substantifs seuls, tandis qu'ici le verbe prenant un rôle substantif devient le sujet d'un substantif qui passe à l'existence verbale. C'est ce qui fait l'originalité de ce procédé, sur lequel nous n'avons pas à insister ici. Au lieu de dire : « *il vient,* » le Celte dit : « *est venant à lui;* » tout verbe devient impersonnel, tout substantif est régime.

Comment, de l'expression de la distinction en action externe et interne et qualité par la nature diverse de l'affixe personnel, passa-t-on à l'expression de la même distinction par l'adjonction des auxiliaires : *faire, avoir* et *être?*

De même qu'on passa des expressions suffixées aux expres-

sions préfixées, du synthétisme à l'analytisme, de l'emploi des mots vides d'origine pronominale ou adverbiale à celui des mots vides d'origine verbale, et nous avons expliqué comment.

Nous voulions seulement faire ressortir le rôle psychologique et l'origine de la fonction de ces trois auxiliaires.

Par là même, nous avons établi que leur emploi a trait d'abord à l'expression de la voix; de là ils passèrent à l'expression des temps.

En ce qui concerne ceux-ci, l'un d'eux eut de bonne heure besoin pour sa formation même d'un auxiliaire, c'est le *temps imaginaire,* le *futur.* Toute une série d'autres verbes convenaient pour lui en servir. Ce furent les verbes : *devoir, pouvoir, vouloir, aller,* et même *être.* Ce même verbe « aller » servit généralement à la formation de la voix passive.

Enfin, le verbe : *dire, seme,* joue en mandchoù un rôle très important.

Mais aucun d'eux n'élimine le verbe : « être; » ce sont tous des auxiliaires de l'auxiliaire.

Appliquons maintenant ces principes, faisant pour le lecteur l'inverse de ce que nous avons fait pour nous-même, et lui présentant la déduction, quoique nous ayons fait nos recherches et dégagé les règles ci-dessus par induction.

Nous diviserons ce travail d'expérimentation et de contrôle de la manière suivante, en parcourant successivement :

1° *Langues où le verbe : « être » se trouve ou ne se trouve pas dans son sens propre d'exister;*

2° *Langues où le verbe être, et accessoirement les autres auxiliaires, remplissent la fonction* morphologique *de signe* diacritique *de l'*idée verbale, *ainsi que de* copule *pour l'expression des* voix;

3° *Langues où ce verbe, et accessoirement les autres auxiliaires, remplissent la fonction* morphologique d'auxiliaire *pour l'expression des* temps;

4° *Langues où les auxiliaires remplissent des fonctions* lexiologiques *pour la formation des radicaux des verbes.*

APPENDICE. — *Examen des diverses* racines *du verbe :* « être. »

Mais nous détachons de ce plan l'examen de la fonction d'expression des temps, sujet très vaste qui demande à lui seul l'étendue d'une étude distincte que nous publierons prochainement.

TITRE PREMIER

DE LA PRÉSENCE OU DE L'ABSENCE DU VERBE « ÊTRE, » NON AUXILIAIRE, DANS SON SENS PROPRE D'EXISTER.

Nous avons dit que le verbe était à la fois l'instrument et l'indice le plus sûr de l'abstraction. Faut-il en conclure que sa présence dans une langue la rend abstraite, et que son absence la rend concrète?

Ce serait aller trop loin. Le verbe : « être » est un indice d'*abstraction,* surtout lorsqu'il parvient à prendre une *fonction morphologique.* Quand il n'a que sa signification lexiologique, sans doute il exprime une idée abstraite; mais beaucoup d'autres verbes qui traduisent des opérations intellectuelles ou des qualités sont abstraits aussi. Cependant, ici l'abstraction est plus grande. En effet, les langues où manque le verbe : « être » le prouvent.

Ces langues sont :

Premièrement. — Toutes les langues de l'Amérique, excepté le keshua, le tarasque, le maya, le quiché, l'othomi, le dacotah, l'algonquin, le chiapanèque, le timucua, le jagan, le nahuatl.

Deuxièmement. — Parmi les langues africaines, le papua, le bari, l'efik, le logone, le maba, le teda, le kanuri.

Troisièmement. — Les langues nubiennes, sauf le nuba.

Quatrièmement. — Les langues hyperboréennes, excepté l'aléoute.

Cinquièmement. — Les langues australiennes.

Sixièmement. — Les langues polynésiennes, mélanésiennes

et malaises, excepté le malgache, le viti, le javanais, le malais.

Septièmement. — Les langues samoyèdes.

Huitièmement. — Des langues éparses : le coréen, l'abchaze.

Toutes les autres semblent posséder le verbe : exister.

Mais chez quelques-unes de celles ci-dessus énumérées et possédant le verbe : « exister, » il en est plusieurs où ce verbe ne devient ni auxiliaire pour le temps, ni copule pour la voix ; ce sont :

1° Le nahuatl, 2° le malgache, 3° le javanais, 4° le dacotah, 5° les langues sémitiques autres que l'arabe moderne, 6° le mordwin et plusieurs langues finnoises, 7° l'algonquin, 8° le viti.

On voit d'après ce double tableau qu'il n'existe qu'un petit nombre de langues où le verbe : exister se trouve dans son *sens plein,* sans fonctionner en même temps comme *mot vide,* ce qui nous empêchera de nous arrêter longtemps au présent titre. L'existence du verbe « être » ne faisant pas fonction morphologique est ainsi peu importante.

Mais cette existence, quand nous passons à la fonction de copule ou d'auxiliaire, l'est extrêmement.

Ce sont, en effet, les langues qui ont le caractère général plus concret, les océaniennes, les américaines, les hyperboréennes, les australiennes, auxquelles ce verbe fait défaut. Donc la présence du verbe : « être » est un signe d'*abstraction,* son absence est un signe de *concrétisme.* Parmi les langues de l'Amérique, d'après l'énumération ci-dessus, ce sont les langues les plus civilisées qui le possèdent, au moins dans le sens d'exister.

Comment se fait-il que les langues monosyllabiques le possèdent aussi, de même que d'autres auxiliaires? C'est que ces langues sont civilisées, qu'on les appellerait d'ailleurs à tort concrètes, qu'elles réalisent l'abstraction d'ailleurs par la règle de position.

Comment les dialectes de l'Afrique le possèdent-ils? C'est

qu'ils ne sont nullement placés à un degré inférieur, que le système grammatical de quelques-uns d'eux, par exemple du groupe bantou, est très élevé.

Dans une même famille, si une langue parvient à un plus haut degré de civilisation, le verbe : « être » y prend naissance; c'est ce qui est arrivé pour le malgache et pour les langues cultivées d'Amérique.

Mais le verbe : « exister » n'a pas toujours eu, même dans cet emploi restreint, cette signification abstraite; il est même probable qu'il a dû avoir toujours d'abord un sens concret, enfin quelquefois il a eu simultanément son expression abstraite et son expression concrète, quelquefois cette dernière s'est conservée jusqu'aujourd'hui, et même, ce qui est plus étrange, s'est reproduite tout à coup une seconde fois.

En effet, toute idée abstraite a son fondement et son point de départ dans une idée matérielle et concrète; c'est ce qui se vérifie ici.

La langue Viti n'exprime pas le verbe : « être, » mais elle possède les nombreux verbes suivants qui le remplacent : *tiko,* être assis; *tù,* être debout; *no,* être étendu; *koto,* être couché; *lako,* aller; *voli,* tourner; au lieu de dire : « l'arbre a des fruits, à l'arbre sont des fruits, » on dit : *l'arbre sont debout les fruits, sa vùa tu na kau;* pour : l'enfant est guéri, l'on dit : *l'enfant va ou marche guéri;* au lieu de : « je lis, » l'on dit : « je tourne lisant; » et plus simplement : « moi debout, » remplace : « je suis. »

Le nahuatl avait commencé ainsi, mais l'idée abstraite finit par se dégager, alors l'expression se raccourcit. Les verbes concrets sont nombreux : *icac,* être debout; *mani,* être étendu; *onoc*, être couché; *yauh,* aller; *uallauh*, *uitz*, venir; tous signifient : exister. A la fin, l'un d'eux triomphe, c'est *icac*, *être debout*, mais en devenant abstrait, il s'abrège et devient *ca.* Le verbe substantif en maya et quiché a la même origine sans doute, ayant la même racine.

L'irob-saho présente aussi un grand nombre de verbes auxiliaires d'origine concrète. Ce sont les verbes *ne, ki*, etc.,

qui ont signifié d'abord : se tenir debout, être assis. Tous ces verbes ont coexisté, et pris tous le sens abstrait, tandis que dans le nahuatl un seul subsistait et prenait ce sens, celui qui signifiait : *être debout*. En effet, « être debout » est le sens concret qui touche le plus près au sens abstrait d'exister.

Au contraire, lorsque le verbe : « être » s'est dégagé de plusieurs racines concrètes, il n'est pas rare de voir une au moins des racines concrètes subsister avec son sens propre au moins longtemps, se tenir ainsi en réserve et remplacer la racine devenue plus tôt abstraite et épuisée. C'est ainsi que la racine : *vas, habiter,* est devenue en allemand le verbe : *être* dans *wesen,* tandis que dans les autres langues il conservait le sens concret d'habiter.

Ce qui est plus curieux, c'est la résurrection du mot concret, ou plutôt la formation d'un nouveau mot concret qui prendra le sens abstrait mais lexiologique d'exister, tandis que l'autre racine passe au sens plus abstrait et morphologique d'auxiliaire ou de copule. C'est ce qui a lieu en espagnol, où *estar,* dérivé de *stare,* apparaît à côté de *ser*. N'est-ce pas une sorte d'*atavisme?*

Dans les langues où le verbe : « exister » ne se trouve pas, il n'est point remplacé, puisque l'idée elle-même ne s'est pas formée. Remarquons cependant un procédé particulier qui l'exprime d'une manière indirecte, par la répétition de l'article. Au lieu de dire : « *j'existe,* » on dira : « *moi moi* »

C'est ce qui a lieu en paez, où le verbe substantif se forme en joignant la forme pleine du pronom à sa forme apocopée : *ingi-ng, tu es = toi t; kina-k, il est = il il.*

Une autre langue de l'Amérique, le matlatsink, emploie un procédé tout différent, qui consiste à mettre auprès du pronom une particule qui n'a rien de verbal, mais qui donne *la sensation* du verbe substantif; ainsi l'on conjugue, cette particule étant *ki : ki-kaki,* je suis; *ki-kahatsi*, tu es, etc.

Cela nous conduit au verbe : « être, » qui, employé comme copule, se présente souvent invariable, semble autant une conjonction qu'un verbe, et dont nous reparlerons en son

lieu. Signalons pourtant le verbe substantif mexicain et maya, qui sert aussi de conjonction : copule entre les mots, copule entre les propositions à la fois.

Enfin, le verbe substantif dans le sens d'exister n'a pas une expression négative; il ne l'acquiert que plus tard, lorsqu'il a déjà rempli sa fonction grammaticale positive.

TITRE DEUXIÈME

DE LA PRÉSENCE OU DE L'ABSENCE DU VERBE : « ÊTRE, » ET ACCESSOIREMENT DES AUTRES AUXILIAIRES, DANS LA FONCTION DE COPULE, COMME INDICE DES VOIX, ET DANS CELLE D'EXPRESSION DIACRITIQUE DE L'IDÉE VERBALE.

Nous divisons ce titre en plusieurs chapitres, qui sont les suivants :

1° *Expression de l'idée verbale dans les verbes qualificatifs ou adjectifs par le verbe être (copule proprement dite) ou par d'autres procédés.*

2° *Expression de l'idée verbale dans les verbes intransitifs par les mêmes moyens.*

3° *Expression de l'idée verbale dans les verbes transitifs par les mêmes moyens.*

En effet, l'abstraction augmente à mesure qu'on parcourt ces différents degrés. Elle est à son *summum* quand la copule atteint le verbe transitif lui-même, par la conjugaison périphrastique.

Nous ne pouvons séparer de l'étude de l'emploi de la copule dans ces divers cas, celle des autres moyens que les diverses langues emploient pour arriver au même résultat; ces études s'éclairent l'une l'autre, et il nous semble impossible de bien les comprendre séparément.

Cet examen nécessaire élargit notre étude, qui porte ainsi sur l'ensemble des expressions de l'idée verbale et des voix.

CHAPITRE PREMIER

Expression de l'idée verbale du verbe qualificatif par ou sans l'emploi du verbe : « être. »

Tout d'abord, le verbe : « être » n'a pas rempli cette fonction, il n'existait pas ou ne s'était pas encore élevé au rôle morphologique. Il importe donc d'examiner d'abord les langues où on a eu recours à d'autres procédés, d'où les deux sections suivantes :

PREMIÈRE SECTION

PROCÉDÉS EMPLOYÉS A LA PLACE DU VERBE : « ÊTRE » POUR FAIRE FONCTION DE COPULE.

Nous assisterons ici par des degrés successifs à des formations qui se rapprochent de plus en plus du verbe : « être, » jusqu'à ce que son emploi soit atteint.

Mais le point de départ pour y arriver est très éloigné. Il n'y a d'abord ni verbe : « être, » ni autre auxiliaire, ni aucune copule.

Nous ferons de chacune de ces étapes un des paragraphes suivants :

§ 1. — *Absence totale de lien entre le substantif et le prédicat.*

L'adjectif remplit deux fonctions bien distinctes, il est prédicatif ou attributif; dans le premier cas il sert d'attribut à la proposition, dans le second il qualifie le substantif. Tout procédé qui distinguerait le prédicatif de l'attributif par un moyen quelconque, même en l'absence de toute copule, remplacerait donc bien celle-ci. Mais il y a des langues où non

seulement il n'y a pas de copule, mais où rien ne distingue le prédicatif de l'attributif, si ce n'est que le premier est seul susceptible d'indices du temps.

Dans cette classe où le prédicat se confond entièrement avec l'attributif, se rangent les langues suivantes : 1° le papou, 2° le hottentot, 3° le maba, 4° le barea, parmi les langues de l'Afrique; 5° le jagan parmi celles de l'Amérique; 6° le garo, langue birmane; 7° le khassia, 8° le siamois, 9° l'annamite, 10° le chinois, parmi les langues de l'Asie; 11° le tagala parmi les langues de l'Océanie.

Voici un exemple tiré du papou : *rûm beba* signifie : « *la grande maison,* » ou : « *la maison est grande,* » indifféremment; l'expression du verbe adjectif n'est pas née.

§ 2. — *Le prédicat se différencie de l'attributif par la position ou par l'accord, ou par les deux à la fois.*

La différence de place, la présence de l'accord avec le substantif chez l'un, l'absence de cet accord chez l'autre, différencient ces deux sortes d'adjectifs et par conséquent tiennent lieu de copule du verbe de qualité dans certaines langues; mais ce qui est remarquable, c'est que c'est tantôt le prédicat, tantôt l'attributif qui se place avant le substantif, que c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui s'accorde avec ce dernier, de telle sorte qu'ils ne se différencient que par contraste.

Les langues où la différenciation se produit ainsi sont : 1° les langues polynésiennes, 2° les malaises, 3° les langues ouraliennes, 4° la langue haussa, 5° le mandara, 6° l'éthiopien, 7° l'hébreu. Comme on le voit, ces langues sont très diverses.

En hébreu, par exemple, le prédicat précède : *tôbâh hokhmah,* bonne (est) la richesse; *hokhmah tôbah* signifierait la bonne richesse, mais dans tous les cas l'adjectif reste invariable. Il en est de même en éthiopien.

En haussa, au contraire, c'est le prédicat qui suit, mais il

se conjugue, ce qui le fait rentrer plutôt dans la classe suivante.

En samoyède, l'attributif précède et est invariable, tandis que le prédicat suit et s'accorde avec le substantif, ce qui supplée à l'absence de copule.

§ 3. — *Conjugaison du prédicat.*

Dans nos langues, tandis que le verbe d'action, et même celui d'état, se conjugue, le verbe de qualité ne se conjugue jamais; il consiste en deux mots distincts, l'adjectif et la copule, et nous concevons difficilement que l'adjectif ait pu se conjuguer.

Pourtant le fait contraire est exact, il est même très naturel. La qualité ou l'état ne diffère point essentiellement de l'action, et si l'on conjugue celle-ci, on a très bien pu conjuguer celle-là, avant la naissance de la copule, et même cette naissance n'était point nécessaire; on aurait pu en rester au système de la conjugaison adjective, la proposition n'en eût été ni moins claire ni moins logique.

On en est bien demeuré à ce système quand il s'agit du verbe d'action, dans lequel, à cause de nos habitudes, nous concevons, par contre, difficilement l'introduction de la copule; cependant, cette introduction a eu lieu pour ces verbes et en a éliminé la conjugaison, dans le système périphrastique qui est celui de beaucoup de langues plus avancées que la nôtre sur ce point.

En quoi consiste essentiellement la conjugaison? *Amo, amas, amat, amamus* se décomposent ainsi : *aimant-moi, aimant-toi, aimant-lui, aimant-nous.* Conjuguer, c'est donc suffixer, ou d'autres fois préfixer le pronom personnel au mot qui indique l'action. Est-ce que la même idée n'amène pas le même procédé dans le verbe adjectif, et n'est-il pas aussi naturel de dire : *bon-moi, bon-toi, bon-lui,* au lieu de : *je suis bon,* etc.?

De ce procédé, dans tous les cas, remarquons qu'il résulte

un pléonasme nécessaire à la troisième personne; le substantif se trouve exprimé indépendamment, puis répété par le pronom suffixé.

La conjugaison différencie nettement l'adjectif prédicat de l'adjectif qualificatif, qui ne se conjugue pas; mais plus exactement il n'y a pas d'adjectif, il n'y a qu'un verbe de qualité.

L'adjectif, en effet, n'est qu'un descendant d'une autre partie du discours, du verbe; l'adjectif était d'abord un avec le le verbe, était le verbe lui-même; ce n'est que plus tard qu'il s'en sépare, lorsque l'apparition de la copule lui permet de le faire. Qu'on n'objecte pas que dans le paragraphe précédent nous avons cité les langues où l'adjectif était déjà détaché; il n'était pas détaché, il était déjà le verbe, mais à une période où le verbe ne se différenciait pas encore du nom, ne se conjuguait pas lui-même.

Voici la liste des langues où il ne peut être question de copule, où l'adjectif se conjugue :

Premièrement. — Parmi celles de l'Amérique : 1° l'athapaske, 2° l'algonquin, 3° l'iroquois, 4° le dacotah, 5° le tcherokesse, 6° le choctav, 7° le tsihaili, 8° le nahuatl, 9° l'othomi, 10° le mosquito, 11° le galibi, 12° le kalinago, 13° le moxos, 14°, le chibcha, 15° le chimu, 16° le kechua, à la troisième personne seulement, 17° le guarani, 18° le kiriri, 19° le chiquitos, 20° le lules, 21° l'abipone, 22° le tsoneka.

Deuxièmement. — Parmi les langues du Caucase, l'abchaze (l'hürkan suit tantôt ce procédé, tantôt celui de la copule), l'Ude.

Troisièmement. — Parmi les langues chamitiques : 1° le vieil égyptien, 2° le tamaschek, 3° le bedja, 4° l'irob-saho, 5° le bilin.

Quatrièmement. — Les langues dravidiennes.

Cinquièmement. — L'esquimau, l'aléoute, l'iénissei, le kotte.

Sixièmement. — Parmi les langues africaines, le woloff.

Septièmement. — Parmi les langues ouraliennes, le mordwin (mais le verbe : être y existe à l'état isolé).

Huitièmement. — Les langues samoyèdes.

Neuvièmement. — Les langues altaïques.

Dixièmement. — Parmi les langues nubiennes, le barea, l'oigob.

Onzièmement. — Parmi les langues de l'Asie, le koréen, le sandeh, le birman, le khassia.

Nous ne voulons pas dire que dans toutes ces langues le verbe : « être » n'existe pas; au contraire, quelques-unes d'entre elles le possèdent très développé; nous ne voulons pas dire non plus que ce verbe n'y a pas de fonction morphologique; au contraire, dans plusieurs, il concourt puissamment à la formation des temps, mais il ne sert pas de copule au verbe de qualité, il ne relie pas le substantif au prédicat : ce lien y est formé par la conjugaison adjective seule.

Donnons quelques exemples de ce procédé.

En saho, au lieu de : le père est bon, on dit : *père bon-lui, abba maè-tiya.*

En bedja, au lieu de : « je suis blanc, » on dit : blanc + signe du genre + moi = *erù-b-u;* tu es blanc, *erà-b-wa;* nous sommes blancs, *erà-b-a;* tu es blanche, *erà-t-wi;* l'ânesse est grande = ânesse grande + signe du genre + elle = *tumek win-t-u.*

En nahuatl, « je suis bon » s'exprime par : « moi-bon » = *ni-kali;* de même que « je vis » s'exprime par : « moi-vivre » = *ni-nemi;* de même que « je suis fils » s'exprime par : « moi-fils » = *ni-piltsin.*

Ce dernier exemple fait voir que quand l'adjectif prédicat se conjugue, le substantif pris adjectivement et faisant fonction de prédicat se conjugue aussi.

En algonquin, *ni-miyosi-n* signifie « moi-bon, » donc : je suis bon; en dacotah, *ni-waste,* « toi-bon, » donc : tu es bon.

Dans ces derniers exemples, le pronom est préfixé au lieu d'être suffixé, mais le principe est le même.

En woloff, on dit : *baχe-na,* bon-moi = je suis bon, abso-

lument comme : *sopa-na,* aimant-je = j'aime; *baχ-on-nà* = bon + signe de l'imparfait + moi = j'étais bon.

En iénissei, *femba-di, Tongouse-moi* = je suis Tongouse; *χa-di* = *grand-moi* = je suis grand; *χàb-di* = *maison-moi* = je suis à la maison.

Cette langue renferme une particularité que nous signalerons tout-à-l'heure; la copule y fait son apparition seulement quand il s'agit d'un être animé; cette copule est *tu;* l'on dit : *fup kasaχ-tu,* le fils sain-est.

Mais cette copule n'est pas le verbe : « être, » elle est d'origine pronominale; nous la retrouverons.

En esquimau : *iχdloχput ajuriilaq* = notre-maison bonne-elle = notre maison est bonne.

En tamoul : *periyen* signifie seul : je suis grand.

Comment a-t-on pu sortir de ce procédé si naturel? Alors il y a concordance parfaite entre le verbe de qualité, celui d'état, celui d'action; pas de confusion possible entre l'adjectif qualificatif et l'adjectif prédicat. L'uniformité est souvent une logique; on la brisa, et il en résulte un certain désordre; il est vrai que c'est pour acquérir une idée plus abstraite, et que l'ordre renaîtra quand cette idée sera répandue partout.

§ 4. — *Prédicat marqué par un indice ne formant pas copule.*

Ce système est peu employé, nous ne le relevons que dans deux langues. Dans l'une, il suffit seul; dans l'autre, il a besoin d'être corroboré par l'ordre syntactique.

La langue ainu distingue l'adjectif qualificatif du prédicat, en ce que le premier précède le substantif, tandis que le second le suit, et qu'on lui suffixe une particule.

Dans la langue viti, la place est toute différente; c'est l'adjectif qualificatif qui suit le substantif, c'est le prédicat qui le précède, mais celui-ci est marqué par l'indice *me,* qui signifie : *à, vers.* « L'homme est méchant » s'exprime ainsi : « l'homme vers-méchant, » c'est-à-dire l'homme devient

méchant. Ce mode d'expression est original, il marque bien le tâtonnement fait pour sortir de l'état décrit dans le second paragraphe ci-dessus.

En bilin, l'expression de la copule est *gin; yin jan gin,* vous frères + copule.

§ 5. — *Prédicat marqué par la réduplication du pronom personnel.*

Comment est-on sorti du procédé d'union du prédicat au substantif par la conjugaison? N'oublions pas que cette conjugaison consiste dans l'affixation du pronom personnel au verbe de qualité.

Eh bien! on en sortira en détachant d'abord ce pronom personnel, ce qui détruira peu à peu le sens de la conjugaison pour donner non encore la copule, mais au moins la sensation de la copule, ce qui est déjà une *abstraction.*

Le cafre marque bien la transition entre le système actuel et le précédent. Le prédicat suit le substantif, il s'accorde avec lui; en cela il ne diffère pas de l'adjectif qualificatif, mais il est suivi du pronom personnel, qui ne lui est plus affixé. En voici un exemple : *umhleba ubangi wona,* la terre étendue elle, et non plus « étendue-elle, » comme le marquerait la conjugaison de l'adjectif. Cela implique la répétition du pronom, lorsqu'il est de la première ou de la seconde personne.

En hébreu, le pronom précède l'adjectif et lui imprime la qualité de prédicat : *dawidh hu haqqatun*, David lui le-plus-petit = David est le plus petit.

La langue australienne d'Encounter-Bay, au lieu de : ce bois est sec, dit : ce bois sec-lui = *kiye-kai yape merald-itye* (sec-lui).

Dans les langues mandé, *m-fa mu* = mon-père lui = c'est mon père.

Parmi d'autres procédés, le copte emploie celui-ci, qui accentue et met bien en relief le système de la répétition du

pronom. Pour exprimer : vous êtes, il dit : vous vous = *en θoten enθoten;* je suis roi = moi roi moi = *anok ouro anok.*

Le paëz emploie le même moyen, seulement l'un des deux pronoms apparaît sous sa forme apocopée : *ingi* + *ing* = toi + toi = tu es, c'est toi. C'est ce que nous avons observé.

Le chamir dit : *an iniqa an* = je berger je = je suis un berger.

La langue turque, les langues koibale et karagasse emploient le même procédé dans certains cas.

En turc, une forme du verbe : « être » consiste simplement dans la conjugaison du pronom personnel seul répété et détaché : *im.*

En koibale, le verbe auxiliaire régulier n'existant qu'au futur, on emploie au présent les seuls indices personnels : *en*, *ang*, *es*, *ar.*

§ 6. — *Prédicat marqué par copule d'origine pronominale.*

Le pronom ainsi détaché et faisant fonction de copule devient méconnaissable; d'ailleurs, ce n'est plus toujours le pronom personnel qu'on emploie, c'est uniquement le pronom de la troisième personne, puis un pronom démonstratif ou un relatif. Le pronom se vide et devient copule, mais cette copule n'est pas le verbe : « être. »

Cette copule remplit cependant alors tellement la fonction du verbe : « être, » qu'on peut la tenir pour lui, et qu'on prend l'habitude de la considérer comme ce verbe. C'est ainsi que l'évolution amène la copule faite par le verbe : « être. »

Dans deux langues africaines, le dinka et le bari, la particule pronominale : *a* joue ce rôle. En dinka : *ran a did* = homme est grand; en bari : *nun a duma* = l'homme est grand.

En wiradurei, cette racine pronominale faisant fonction de copule est : *wa;* dans la langue de Lac Macquarie, c'est : *ke.*

Dans la langue iénissei, s'il s'agit d'êtres inanimés, il

n'existe point de copule; dans le cas contraire, on joint à l'adjectif un suffixe d'origine pronominale tenant lieu de copule : *tu* au masculin, *ta* au féminin.

Le vieil égyptien et le copte emploient ce procédé, l'affixe pronominal ressemble de près au verbe : « être, » et on le prend quelquefois pour lui. Cet affixe est au singulier masculin : *pu,* féminin, *tu,* pluriel, *ne; nuk pu nuk = je suis je = c'est moi.* En copte correspondent *pe, te* et *ne : amk pe pi-kudji,* je suis le petit. *P, t, n* sont l'*article* lui-même, et non le verbe : « être. » Le copte possède un véritable verbe : « être, » qui est : *uôn.*

Le woloff établit sa proposition adjective par des procédés variés; il possède le verbe substantif, mais il ne s'en sert pas toujours et forme la copule avec un de ces trois éléments démonstratifs : *na, di* et *a,* concurremment avec le verbe : « être » = *là.*

§ 7. — *Verbe substantif impersonnel.*

Enfin la copule se développe davantage et devient le verbe substantif, mais le verbe substantif à l'état impersonnel, qui ne se distingue guère en apparence de la copule pronominale. On le traduira par « être, » mais sa traduction littérale serait : *il est, il y a,* même quand il existe un sujet de la première ou de la deuxième personne.

Le turc en fournit un exemple; à côté du verbe substantif et auxiliaire *olmaq,* être, il en possède deux autres. Le premier est *dir,* reste toujours à la troisième personne, et signifie impersonnellement : c'est, il y a. L'impersonnalité dans les langues qui contiennent un verbe personnel est l'indice de cette signification.

En woloff, le verbe substantif : *là* présente le même caractère. Mais ce caractère est encore mieux marqué dans les langues koibale et karagasse. La copule affirmative y consiste dans le verbe *bolerben, bolermen, je serai,* lequel ne peut s'employer qu'au futur. Au présent, on se contente donc

d'affixer les suffixes pronominaux verbaux au prédicat, mais on peut aussi se servir à toutes les personnes du verbe impersonnel : *bar,* signifiant : *il y a, c'est.*

Nous voici arrivés au degré de l'évolution où le verbe : « être » va paraître enfin.

SECTION DEUXIÈME

EXPRESSION DE L'IDÉE VERBALE DU VERBE QUALIFICATIF PAR LE VERBE : « ÊTRE. »

Le verbe : « être » s'est enfin dégagé, et s'il ne sert pas de copule pour le verbe d'état et celui d'action, ce qui n'arrivera que plus tard et jamais universellement, il sert de copule à tous les temps pour le verbe de qualité.

Mais il n'a pas toujours à la fois l'expression positive et l'expression négative; celle-ci lui manque souvent; d'où deux degrés :

PREMIER DEGRÉ

Langues où la copule positive seule consiste dans le verbe : « être. »

Ce procédé est ordinaire dans les langues suivantes :

Premièrement. — Parmi les langues africaines : 1° l'ibo, 2° l'odschi, 3° l'yoruba.

Deuxièmement. — Parmi celles de l'Amérique : 1° le keshua, mais seulement à la première et à la deuxième personne, 2° le jagan, mais concurremment avec d'autres procédés.

Troisièmement. — Parmi les langues nubiennes : 1° le nuba, 2° le kunama.

Quatrièmement. — Parmi les chamitiques : 1° le somali, 2° le galla.

Cinquièmement. — Parmi les caucasiennes : 1° l'aware, 2° le kazikumük, 3° l'artschi, 4° l'hürkan, 5° le kürine, 6° le thusch, 7° le géorgien.

Sixièmement. — Parmi les australiennes : le kamilaroi.

Septièmement. — Le thibétain.

Huitièmement. — Toutes les langues indo-germaniques.

Ces dernières forment le type de l'emploi du verbe : « être; » nous y verrons que ce verbe y prend une forme abstraite et emprunte plusieurs racines, de sorte que son emploi morphologique devient d'une grande souplesse; on n'y conçoit même plus le prédicat sans l'accompagnement du verbe : « être. »

Tantôt le prédicat appuyé au verbe : « être » reste invariable, à la différence de l'adjectif qualificatif, tantôt il s'accorde avec le substantif. Quant à sa place, l'emploi de la copule lui donne toute liberté.

En aware et dans plusieurs langues du Caucase, l'emploi de la copule présente une particularité remarquable; le lien y est très fortement constitué; non seulement le prédicat, mais aussi la copule s'accordent avec le substantif en genre et en nombre, et cet accord s'exprime par la répétition du préfixe nominal ou l'insertion d'un préfixe variable dépendant du premier : *w-ats lija-ù w-ugo*, le frère est bon = *w*-frère bon-*w* *w*-est. La copule est : *u*.

Dans l'artschi, le verbe : *être* est : *i* et c'est lui seul qui s'accorde en genre et en nombre : *dia u-i haibattu*, le père est bon, *bua d-i haibattu*, la mère est bonne.

Dans d'autres de ces langues, dans l'ibo, par exemple, les formes du verbe : « être » sont nombreuses : *odi*, *wu* ou *wo* ou *bi*, *do*, *de*, *di*.

Le keshua présente cette particularité que l'adjectif à la troisième personne se passe de copule, et qu'il suffit qu'on le revête d'un indice verbal : *wu;* au contraire, aux autres personnes, il faut se servir du verbe copule : *kan*, être.

En galla, le verbe : « être » est encore invariable, ce qui le rend presque impersonnel, et constitue un procédé rudimentaire : *ain gari da*, je bon suis, *ati gari da*, tu bon es.

DEUXIÈME DEGRÉ

Langues où la copule consistant dans le verbe : « être » a aussi la forme négative.

Nous avons expliqué pourquoi l'idée et l'expression du négatif a dû être moins générale que celle du positif. Aussi les langues indo-germaniques qui expriment si nettement celui-ci ne possèdent-elles pas de verbe : « être » négatif.

Cette absence ne s'y explique pas par cette seule raison, mais aussi par la suivante : si l'idée du négatif est plus abstraite sans conteste que celle du positif, son expression, non par une racine distincte, mais par une modification de la racine du positif, ou encore par un mot distinct exprimant la négation seule *in abstracto,* venant accompagner la copule positive, est un procédé plus abstrait que l'expression par une racine particulière. De même que c'est un procédé concret d'exprimer le pluriel, le féminin par l'emploi d'un mot dont la racine diffère de celle du même mot au singulier ou au masculin, de même que les noms de parenté absolument différents à la moindre diversité de degré sont un indice certain de *concrétisme,* de même ici la *conjugaison dite négative* est un procédé *concret* vis-à-vis de certains autres.

Ce qui le prouve expérimentalement, c'est d'abord qu'il manque à l'indo-germanisme, ensuite qu'il a été adopté par les langues suivantes :

Le kūrine, l'hürkan, le kunama, quelquefois le jagan, le lapon, le finnois, le hongrois, et une grande partie des langues ouraliennes.

Ce sont les langues du groupe ouralien qui développent le mieux ce procédé; il faut pourtant y faire la distinction suivante : aucune, il est vrai, n'exprime analytiquement et abstraitement la négation par un adverbe, mais tantôt c'est un verbe substantif négatif qui se conjugue seul, la racine verbale du verbe attributif restant invariable, c'est le procédé le plus commun et le plus original; tantôt le verbe se con-

jugue comme s'il était affirmatif, et le verbe : « être » apparaît invariable, comme un simple adverbe, ce qui a lieu en hongrois; enfin, on emploie quelquefois les deux procédés, comme en mordwin.

L'hürkan présente cette particularité qu'il n'y a pas de verbe : « être » copule au positif, tandis qu'il en existe un au négatif : *ah, ne pas être.* Il en est de même en mordwin.

En kürine, deux des verbes substantifs négatifs ne sont qu'une modification du positif : *da-ti, awa-ti,* dérivés de : *da, awa;* un troisième a une racine propre : *tus.*

Nous retrouverons d'ailleurs ce procédé dans la conjugaison périphrastique, où il a beaucoup plus d'importance.

CHAPITRE DEUXIÈME

Expression de l'idée verbale et de la voix dans les verbes intransitifs et distinction de ceux-ci d'avec les verbes transitifs par le verbe : « être, » copule proprement dite, ou par d'autres moyens.

Nous avons vu comment s'exprime l'idée verbale qualificative, comment elle distingue le verbe de l'adjectif et du substantif, et prend une existence autonome, de plus en plus abstraite, par le secours du verbe : « être. »

Comment le verbe d'action intransitif parvient-il à ce résultat diacritique et d'abstraction? Comment arrive-t-il à se séparer du substantif, avec lequel il se confond d'abord à l'origine, puis à s'idéaliser, à s'abstraire dans ses diverses positions?

Le verbe : « être » vient-il à son secours?

Beaucoup moins. Les langues indo-germaniques, par exemple, qui n'expriment plus le verbe qualificatif que par la copule, n'expriment les verbes d'état, et même ceux d'action, que sans la copule, par d'autres moyens. Si nous y voyons apparaître souvent le verbe : « être » dans la conju-

gaison, c'est dans un tout autre but, pour l'expression des temps.

Ici encore nous ne pouvons séparer l'examen du procédé de la copule, de celui des autres moyens employés.

Nous diviserons donc le présent chapitre suivant l'emploi de ces divers moyens, en plusieurs sections, savoir :

1° *Procédés employés pour distinguer l'idée verbale de l'idée nominale dans ces verbes;*

2° *Procédés pour distinguer l'idée de verbe intransitif de celle de verbe transitif;*

3° *Procédés employés pour transformer le verbe intransitif en verbe de qualité ou état.*

C'est parmi ces derniers seuls que se trouve l'emploi de la copule : « être. »

PREMIÈRE SECTION

PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR DISTINGUER L'IDÉE VERBALE DE L'IDÉE NOMINALE DANS LES VERBES INTRANSITIFS

Parmi ces procédés, on n'employa jamais le verbe : « être; » aussi nous les rappellerons très brièvement.

De même que le verbe qualificatif se confond d'abord avec l'adjectif, de même le verbe d'état ou intransitif se confond d'abord avec le substantif; au lieu de dire : « je marche, » on dit : « la marche de moi; » au lieu de : « je vois » (et le verbe : *voir* est réellement intransitif s'il apparaît sans complément), on dira comme en namaqua : *l'œil de moi.*

La différenciation nette entre le substantif et le verbe d'abord à la fois intransitif et transitif se fit par un procédé unique, par l'emploi d'une *forme différente de pronom personnel suffixé.* Le substantif conserva la forme possessive, laquelle dans l'origine existait seule et lui était commune avec les verbes intransitifs et transitifs, et même avec les verbes adjectifs, et le verbe prit des affixes pronominaux

prédicatifs. Mais cette différenciation ne se fit pas en un jour, ni également pour tous les verbes; les *transitifs* et les *intransitifs* y arrivèrent avec une vitesse différente, ce qui constitua entre eux une différenciation transitoire que nous décrirons dans le chapitre suivant.

Nous avons à nous occuper ici de deux états différents : 1° celui de confusion entre le verbe et le substantif, par l'emploi pour les deux de pronoms affixés de même nature; 2° celui où ils se différencient par l'emploi de l'affixe *prédicatif* dans l'un, du *possessif* dans l'autre.

§ 1. — *Langues où l'idée verbale se confond avec l'idée substantive.*

Ces langues sont nombreuses et présentent sur ce point l'état rudimentaire. Ce sont :

1° Le hottentot, 2° le mandé, 3° le sonhrai, 4° le kanuri, 5° l'athapaske, 6° le zapothèque, 7° le moxos, 8° le keshua, 9° le lules, 10° l'abipone, 11° le tsoneka, 12° le kunama, 13° l'égyptien, 14° l'abchaze, 15° l'iénissei et le kotte.

Je n'en donnerai que deux exemples, ceux du hottentot et de l'égyptien.

En hottentot, le substantif est tellement confondu avec le verbe que chaque substantif peut être mis à la première, à la deuxième et à la troisième personne, et que cette expression combinée est susceptible de cas. On dit : *kχù-ta,* maître-moi, nominatif; *hχù-te,* maître-moi, accusatif; *kχù-gye,* maîtres-nous, au nominatif; *aù-ts,* homme-lui; *gù-b,* père-lui; par contre, *mû-b,* qui signifie l'*œil* = *œil-il,* signifie aussi : *il voit* = *voir-il; mû-s* qui signifie l'*œil* = *œil-elle,* signifie aussi : *elle voit* = *voir-elle; mû-gu,* qui signifie : *les yeux* = *yeux-ils,* signifie aussi : *ils voient* = *voir-ils.*

En vieil égyptien, M. Frédéric Müller fait bien ressortir l'identité du pronom personnel dans les verbes et dans les noms, la qualité possessive de ce pronom, et la confusion de

ces deux parties du discours, en donnant le tableau suivant que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire :

Meh-a.	je remplis	*per-a.*	ma maison.
Meh-k.	tu remplis	*per-k.*	ta maison.
Meh-t.	tu (fém.) remplis	*per-t.*	ta —
Meh-f.	il remplit	*per-f.*	sa —
Meh-s.	elle remplit	*per-s.*	sa —
Meh-an. . . .	nous remplissons	*per-an.*	notre —
Meh-ten. . . .	vous remplissez	*per-ten.*	votre —
Meh-sen. . . .	ils remplissent	*per-sen.*	leur —

Tandis que dans l'irob-saho, qui suit un système tout contraire, c'est-à-dire qui différencie le verbe du substantif par l'emploi du préfixe pronominal devenu subjectif, il fait ressortir le procédé contraire par le paradigme suivant :

a-likè.	j'envoie	*ji-garùd.* . . .	mon esclave.
ta-likè.	tu envoies	*ku-garùd.* . .	ton esclave.
ya-likè.	il envoie	*ka-garùd.* . .	son —
ta-likè.	elle envoie	*te-garùd.* . . .	son —
na-likè.	nous envoyons	*ni-garùd.* . . .	notre —
ta-likin. . . .	vous envoyez	*sini-garùd.* .	votre —
ya-likin. . . .	ils envoient	*teni-garùd.* .	leur —

Le hottentot et le vieil égyptien présentent deux formules différentes; dans les deux, il est vrai, il y a confusion entre le substantif et le verbe, mais dans le premier la confusion se réalise par l'emploi de l'affixe prédicatif à la fois dans les deux parties du discours, et dans le second par l'emploi du pronom possessif toujours.

Ce n'est donc pas l'emploi du pronom possessif qui caractérise cette division, mais l'emploi d'une même forme de pronom pour le substantif et pour le verbe.

Seulement dans le premier cas c'est le substantif qui vient

se confondre avec le verbe; dans le second cas c'est le verbe qui vient se confondre avec le substantif.

Ce verbe a-t-il précédé le substantif comme l'idée d'action et de qualité a précédé l'idée de substance? Il serait inexact de l'affirmer; il y a eu d'abord confusion entre les deux expressions. Si l'être n'est connu que par ses qualités, on abstrait le moins possible les qualités de l'être, lequel en renferme plusieurs et forme un ensemble concret. Aussi c'est la forme possessive qui domine, et, dans le groupe des langues ci-dessus énumérées, le hottentot seul a adopté la forme prédicative.

La forme possessive offre, en effet, la plus grande simplicité; elle réduit le verbe en substantif, la conjugaison en déclinaison, puisqu'elle n'est qu'une application du cas génitif, et la proposition entière, quand il s'agit de verbe intransitif, en un seul mot composé.

On peut donc regarder l'universalité de l'emploi de l'affixe possessif dans une langue comme l'indice d'un état rudimentaire et d'un caractère concret. L'affixe prédicatif, pourvu qu'il différencie le verbe du nom, est un premier degré d'abstraction; l'emploi assez rare de la copule est un degré de sur-abstraction.

§ 2. — *Langues où l'idée verbale se différencie de l'idée substantive par l'emploi des affixes possessifs et des prédicatifs.*

En d'autres termes, le verbe n'emploie plus que les affixes prédicatifs, tandis que le possessif reste cantonné dans la sphère du substantif.

Cet état ne suit point immédiatement le précédent; pendant une certaine période, la langue flotte dans l'expression verbale entre le possessif non disparu tout à fait et le prédicatif qui se forme; mais, pour d'autres motifs, nous n'étudierons ce dernier état que dans la division suivante.

Voici les langues qui emploient toujours l'*affixe prédicatif* dans les verbes :

1° Le nahuatl, 2° le tarasque, 3° le mosquito, 4° le matlasinsk, 5° le poul, 6° le saho, 7° les langues dravidiennes.

Ces dernières distinguent très-nettement le verbe du substantif par ce moyen, ainsi, du reste, que nous avons vu tout à l'heure le saho le marquer dans le paradigme ci-dessus cité. Mais ces langues ajoutent à cette différenciation une différenciation nouvelle en préposant le pronom au substantif, en le suffixant au verbe : *un tagappan,* ton père; *periy-i,* tu es grand.

Mais par un reste de l'ancienne confusion, l'affixe est le même dans les deux cas pour la première personne : *en-tagappan,* mon père; *periy-en,* je suis grand.

En outre, des traces de l'ancienne confusion entre le substantif et le verbe subsistent encore, en ce que le verbe conjugué peut ensuite se décliner; ainsi : *periy-en,* je suis grand, peut se mettre à l'accusatif, et devient alors : *periy-en-ey, me qui magnus; periy-en-al,* par moi qui suis grand. Cette déclinaison est possible, même quand s'est ajouté l'indice du temps; ainsi : *nd,* étant l'indice du passé, *nada-nd-en-ei,* signifie : *me qui ambulabam.*

Ces particularités prouvent que le verbe se dégageant du substantif par l'emploi du prédicatif, avait conservé une tendance vers l'ancienne confusion.

Le nahuatl est une des langues qui distinguent le mieux les affixes pronominaux; il les différencie plus complètement dans un but nouveau, celui de la conjugaison objective, et possède trois séries : 1° celle du *pronom-sujet,* 2° celle du *pronom-objet,* 3° celle du *pronom-possessif* réservé aux noms; pour celui de la première personne : *ni, nech, no;* pour celui de la deuxième : *ti, mitz, mo.*

Le mosquito fait assister à la genèse de ce procédé. Il possède d'abord un pronom détaché uniforme et servant à la fois de prédicatif et de possessif. La simple différenciation entre

les noms et les verbes consiste alors à intercaler entre le pronom et le substantif le mot : *dukia,* propriété, qui manque au verbe. Plus tard, la différenciation naît dans l'affixe lui-même : l'affixe prend d'autres racines pour le substantif quand il s'agit des noms de parenté et des parties du corps humain : *inte-ke,* ma main, au lieu de *yun-dukia mite.* Puis, mais plus faiblement, on différencie celui du verbe à certaines personnes, tout en y maintenant le pronom avec sa forme isolée, de sorte qu'il en résulte une expression pronominale pléonastique : *yun sauras-ne,* je suis malade *(ne* = deuxième forme de *yun).*

Le poul possède aussi la quadruple série de pronoms, dont deux seulement nous intéressent ici : 1° forme *isolée,* 2° forme *prédicative,* 3° forme *possessive,* 4° forme *objective.*

Le verbe se distingue du substantif : 1° en ce qu'il emploie la forme prédicative au lieu de l'objective, 2° en ce qu'il préfixe au lieu de suffixer.

Quant à ces deux formes, elles sont nettement différentes : première personne, *an* ou *mi;* deuxième, *ma* ou *a;* troisième, *mako* ou *o.*

DEUXIÈME SECTION

PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR DISTINGUER LE VERBE INTRANSITIF DU VERBE TRANSITIF

Parmi ces procédés non plus le verbe : « être » ne fut pas employé.

On eut recours à l'un des moyens suivants :

1° *Emploi alternatif de l'affixe* possessif *ou de l'affixe* prédicatif;

2° *Emploi de certains cas appliqués au* sujet idéal (l'agent);

3° *Différenciation par* modification vocalique *ou* consonnantique du radical ou des affixes.

§ 1. — *Emploi alternatif de l'affixe possessif et de l'affixe prédicatif pour distinguer le transitif de l'intransitif.*

Nous avons vu l'emploi du même moyen, mais pour distinguer le verbe du substantif.

C'est de cet effort encore incomplet que naquit cette différenciation incomplète, il est vrai, entre le nom et le verbe, mais s'étendant dans son rôle, puisqu'elle différenciait en même temps le transitif de l'intransitif.

Parcourons quelques langues.

Le chibcha, tout d'abord, présente un cas très curieux. Il possède la double série de pronoms : la *prédicative,* la *possessive;* première personne, *tsa* ou *tse;* deuxième personne, *ma* ou *mu;* troisième personne, absence d'indice, ou *a.* Mais comment en distribue-t-il l'emploi? Les substantifs se préposent la forme possessive. Quant aux verbes, on distingue. La langue chibcha les conçoit de deux manières différentes : *je fais, je faisais,* ou *je suis faisant, j'étais faisant;* elle ne convertit pas, ou convertit en verbe de qualité. Dans le premier cas elle emploie le préfixe possessif, dans le second le préfixe prédicatif; ce qui revient à dire qu'elle marque le *transitif* par le *possessif,* et l'*intransitif* par le *prédicatif.* En effet, les mots : je fais, appellent un complément et indiquent l'action; au contraire, les mots : je suis faisant, marquent l'état, la qualité, la non-préoccupation de l'objet, le verbe transitif considéré intransitivement.

Nous en conclurons que le *transitif* appelle le *possessif,* l'*intransitif* le *prédicatif.*

Nous avons déjà remarqué, et nous verrons plus loin que lorsqu'on emploie un *auxiliaire* pour indiquer l'idée verbale, cet auxiliaire varie suivant que le verbe est transitif d'un côté, ou de l'autre, intransitif ou considéré comme tel. La langue française nous en fournit la preuve : on y emploie le verbe *avoir* avec l'*actif,* et le verbe *être* avec le *passif* lequel n'est qu'un verbe actif conjugué intransitivement; seulement,

l'exemple ne ressort pas ainsi complètement, car en français le verbe : *avoir* n'est qu'un auxiliaire de temps; mais en basque, où *avoir* ainsi qu'*être* servent de copule, la distribution est faite de la même manière : *avoir* est *transitif, être* est *intransitif.*

Eh bien! où vient plus tard l'auxiliaire : *être,* est venu d'abord l'affixe *prédicatif,* et le verbe est *intransitif;* où vient plus tard l'auxiliaire *avoir,* est venu d'abord l'affixe *possessif,* et le verbe est *transitif.*

Le hongrois applique le même système. Le verbe intransitif d'un côté, ou le verbe transitif employé intransitivement, ont le suffixe prédicatif; le verbe transitif, d'autre côté, c'est-à-dire ayant un complément, a le suffixe possessif.

Voici la double conjugaison qui s'applique au même verbe :

Conjugaison intransitive.		Conjugaison transitive.	
Hallok.	j'entends.	*Hallom.*. . . .	je l'entends.
Hallasz.. . . .	tu entends.	*Hallod.*	tu l'entends.
Hall..	il entend.	*Hallja.*	il l'entend.
Hallunk. . . .	nous entendons.	*Halljuk.* . . .	nous l'entendons.
Hallatok. . . .	vous entendez.	*Halljatok.* . .	vous l'entendez.
Hallanak.. . .	ils entendent.	*Halljak.*. . . .	ils l'entendent.

Les suffixes dans *hallom, hallod,* etc., sont bien possessifs, car c'est ainsi qu'on conjugue possessivement le substantif *ruham, ruhad, ruhaja, ruhank, ruhatok, ruhàjok,* mon habit, ton habit, etc.

Ceux de *hallok,* etc., sont prédicatifs.

Mais il faut noter que la forme *hallom, hallod,* etc., la forme possessive, en un mot, ne s'applique que quand le complément est de la troisième personne; s'il est de la première ou de la deuxième, on emploie le verbe à forme prédicative. En outre, si le sujet est de la première personne et le régime direct de la deuxième, on a recours pour ce cas seulement à une conjugaison particulière, la *conjugaison objective.* Enfin, la grammaire hongroise soumet l'emploi de

l'affixe objectif et du prédicatif à des distinctions très nombreuses qui compliquent et semblent étouffer le principe ci-dessus énoncé. En effet, elle subordonne l'admission de l'affixe possessif non seulement à l'existence d'un complément, mais à la détermination suffisante de ce complément, d'où elle appelle cette conjugaison : *déterminée,* et l'autre : *indéterminée.* Ainsi, l'on dira avec l'affixe possessif : *nem szereted ezt a dolgot?* n'aimes-tu pas ce travail? et avec l'affixe prédicatif : *nem szeretsz dolgozni* = n'aimes-tu pas à travailler. Ces singularités ne sont qu'apparentes, et un peu d'analyse retrouve le principe sous tout cela. Sauf le cas de la conjugaison objective qui tient à un tout autre ordre d'idées, la distinction entre la conjugaison déterminée et l'indéterminée rentre dans celle entre la transitive et l'intransitive. En effet, pour que le complément direct imprime franchement au verbe un sens transitif, il a semblé au hongrois nécessaire que ce complément fût bien déterminé; on a pensé que celui consistant en un infinitif ou en un substantif exprimant une espèce et non un individu ne donnait pas au verbe la réalité de la qualité transitive, mais seulement son apparence; que ces expressions, par exemple : « aimer à travailler, faire tort, » expriment une idée unique, composée, plutôt qu'une action agissant sur un être réel. Quant à ce fait que la conjugaison possessive ou transitive ne s'applique pas quand le complément est de la première ou de la seconde personne, il s'explique aisément si l'on reconnaît que la conjugaison objective de première à deuxième personne n'est qu'un débris d'une conjugaison objective plus étendue qui existe dans des langues congénères, par exemple en mordwin, et qui seulement n'avait pas atteint la troisième personne, parce que là un autre point de vue avait dominé, celui de l'expression des idées verbales différentes.

Au passif, toutes ces nuances n'existent plus; à toutes les personnes, les affixes sont franchement possessifs.

Une autre langue ouralienne, l'ostiak, suit le même système, mais seulement à la deuxième personne du pluriel et à

la troisième du duel. Les pronoms possessifs diffèrent peu, quant à leur forme, des pronoms prédicatifs, ce qui aura facilité leur confusion aux autres personnes.

L'esquimau présente absolument les mêmes phénomènes. Sans doute, il a une conjugaison objective très réelle, de laquelle nous n'avons pas à nous occuper ici, mais le domaine de cette conjugaison cesse lorsque le complément est de la troisième personne, et alors le verbe prend la forme transitive, tandis que s'il n'a pas de complément ou si le complément est égal au sujet (forme réfléchie), le verbe revêt la forme intransitive. *Toqupoq* signifie : il tue lui, tandis que : *toqupà,* il tue soi; *sanavoq,* il est travaillant, *sanavà,* il travaille. Cette différence se marque par l'emploi de la double série de pronoms : *a* est à la troisième personne le pronom possessif; *q* le pronom prédicatif. *Kiwf-a* = son serviteur; *tik-po-q* = il arrive.

En aléoute, le même verbe emploie deux formes dans sa conjugaison alternativement, tantôt la forme possessive, tantôt la prédicative, la première appliquée à un petit nombre de temps et de modes, la seconde à presque tous.

Ainsi, l'on emploie à l'indicatif présent la forme prédicative, au subjonctif présent la forme possessive. La différence des affixes ne serait donc pas ici diacritique des différentes idées verbales, ou des voix; cette distinction n'y était qu'en germe, sans emploi de différenciation bien précis; cette fonction de différenciation est entrée en vigueur dans l'esquimau, langue congénère; nous verrons ailleurs que les différenciations de formes ont précédé leurs fonctions diacritiques.

Dans les langues samoyèdes, le verbe se conjugue prédicativement ou possessivement, le substantif possessivement ou prédicativement, de là aucune différence essentielle entre le nom et le verbe, et nous avons classé plus haut ces langues à ce point de vue. Mais en ce qui concerne les verbes eux-mêmes, elles appliquent leur conjugaison prédicative au seul verbe intransitif; quant au verbe transitif, il peut apparaître

avec l'affixe possessif ou le prédicatif; la différenciation étant incomplète, on la corrobora en faisant accorder le verbe transitif en nombre avec le régime direct. Par contre, les suffixes possessifs et les prédicatifs sont nettement différents les uns des autres quant à la forme. *Mada-m*, signifie : je coupe, en général, sans désignation d'objet; *mada-ù*, je coupe soit de la même manière, soit avec objet désigné.

Ce procédé nous instruit avec son imperfection même. Il marque un stade linguistique pendant lequel on s'efforçait de différencier l'intransitif du transitif par les divers affixes, et on y réussit; mais on ne réussissait pas encore, par contre, à bien différencier et caractériser le transitif.

En maya et en quiché, le système devient d'une grande complication. Il existe une double série d'affixes; les uns sont *suffixes et prédicatifs*, les autres *préfixes et possessifs*. L'affixe suffixe et prédicatif est toujours employé dans la conjugaison du substantif et de l'adjectif, ce qui lui donne bien le caractère d'intransitif; il alterne avec l'autre dans la conjugaison des verbes d'état ou d'action, et cette alternance dépend des différents temps qu'il faut en même temps exprimer.

Le maya possède les trois temps subjectifs essentiels : présent, passé et futur. Le verbe transitif, au présent, se suffixant le pronom-objet, se marque par la préposition analytique du pronom non affixe; l'intransitif emploie l'auxiliaire « *kaχ*, être occupé à, être, » avec le pronom préfixé à cet auxiliaire, que précède la racine verbale. A l'aoriste, le verbe transitif préfixe le possessif, et l'intransitif suffixe le prédicatif. Il en est de même au futur. Le passif s'exprime par l'intransitif. Il en résulte que le maya suit la règle sus-établie pour l'emploi du possessif ou du prédicatif, et que l'influence des temps n'agit que pour déterminer la préfixation ou la suffixation, ce qui ne nous intéresse pas ici, et que pour substituer quelquefois le pronom indépendant à l'affixe.

En kiriri, le verbe a la forme prédicative, par conséquent intransitive, et l'exprime soit par le pronom entier, soit par le pronom raccourci : *koto χietsa*, ou *koto tsa*, je vole. Mais

quelquefois il emploie l'affixe possessif : *χi-koto*, signifie : je vole, ou mon vol.

Arrêtons-nous sur ce point, qui est très important. En kiriri, nous trouvons le double emploi du prédicatif et du possessif, mais cet emploi ne sert pas à différencier le transitif et l'intransitif, il s'emploie dans le même verbe, et probablement dans le même sens. La formule prédicative a pris naissance auprès de la formule possessive, et a déjà presque éliminé celle-ci. Nous sommes en pleine évolution morphologique, mais cette évolution a laissé le côté psychologique indifférent.

Que faut-il en conclure? Un principe général que nous aurons souvent l'occasion d'appliquer dans la grammaire comparée, et que nous énonçons ainsi : *tous les phénomènes d'ordre dynamique ont été d'abord des phénomènes d'ordre purement mécanique;* en d'autres termes, tout ce qui a servi à exprimer des différences de sens n'a d'abord établi que des différences de sons. Non-seulement la partie phonétique du langage, mais aussi sa partie morphologique travaillent en dehors de sa partie psychologique; quand chacune a travaillé séparément, on met les résultats en commun, et ceux obtenus par chacun servent à l'autre pour son élaboration ultérieure. Nous en avons un exemple frappant en ce qui concerne le procédé du redoublement; envisageons seulement ce qui se produit dans les verbes. Cette réduplication est la caractéristique énergique du temps parfait; eh bien! autrefois elle affectait le présent, il nous est resté des fossiles qui le prouvent : τιθημι, διδωμι. Ce n'est que peu à peu que la psychologie emploie ce que la morphologie lui a préparé, que le redoublement se cantonne au temps parfait, qu'il quitte même les autres parties du discours où il a exprimé le pluriel, que chaque différence de son prend sa fonction propre et unique. On redoubla les mots ou les syllabes, sans savoir pourquoi d'une manière précise, ou n'ayant que l'idée générale d'exprimer une intensité. Il faut même aller plus loin. A l'origine, cette idée n'existait même pas, et le phénomène dut sa nais-

sance à la simple harmonie phonétique. L'enfant a une tendance naturelle à redoubler les mots et les syllabes; cette répétition, ce refrain plaît à son oreille; elle forme aussi un procédé mnémonique, elle est en prose ce qu'est la rime en versification; l'idée du temps parfait semble alors bien loin de s'y appliquer.

Il en est de même en mixtèque; seulement, le pronom prédicatif employé n'est pas abrégé, mais consiste dans la forme pronominale entière : *Je pêche* s'exprime de ces deux manières : *duhu yodzatewùi,* ou *yodzatewùi-ndi.*

Le guarani-tupi présente ceci de très curieux que, tandis que toutes les autres langues qui différencient le transitif de l'intransitif par l'emploi des affixes pronominaux appliquent l'affixe possessif au transitif, et le prédicatif à l'intransitif, il opère d'une manière inverse et marque, au contraire, l'*intransitif* par le *possessif,* et le *transitif* par le *prédicatif.*

Conjugaison transitive.		Conjugaison intransitive.	
Yuka, TUER.		**Maenduar,** SE SOUVENIR.	
1. *A-yuka*. . .	je tue (pronom prédicatif).	*She-maenduar.*	je me souviens. (pronom poss.)
2. *Ere-yuka* .	tu tues.	*Ñde-maenduar*	tu te souviens.
3. *O-yuka*. . .	il tue.	*I-maenduar*. . .	il se souvient.

Comment expliquer cette différence, et d'abord des deux procédés quel est le plus rationnel? C'est celui des autres langues. Le verbe intransitif, qui exprime l'action purement interne, doit se rapprocher des verbes qualificatifs qui expriment la qualité, l'état, car l'action intransitive n'est qu'une action qui ne sort pas du sujet et devient ainsi facilement un état interne; or, le verbe qualificatif prend le pronom prédicatif. Une raison encore plus forte impose au verbe transitif la forme possessive, c'est que n'ayant pas eu le motif ci-dessus qui a donné le prédicatif à l'intransitif, il a dû rester dans sa forme première; or, cette forme première était la confusion de l'idée substantive et de l'idée verbale, et cette confusion

s'est toujours manifestée par la juxtaposition génitive commune aux deux.

Cela étant, les mêmes motifs n'ont pu produire un résultat contraire. Mais les motifs changent suivant que change le point de vue. Or, dans l'état psychologique où s'est arrêtée la langue guarani, le point de vue était autre. On fut frappé de la difficulté d'appliquer le possessif au verbe transitif, lorsque celui-ci était accompagné de compléments, surtout lorsque ces compléments furent nombreux. Lorsque je pense cette idée : « j'aime, » je puis me faire comprendre, disant : « de moi amour; » mais lorsque je pense : « je donne ce livre à mon frère, » lorsque j'ai tourné par : « *de moi don,* » je suis embarrassé en quelle forme exprimer : *livre* et *frère;* les mettrai-je au génitif et possessif? Il y aurait confusion morphologique, ce cas ayant déjà désigné le sujet. Emploierai-je pour : *livre* l'accusatif? Ce cas appelle le *nominatif,* ou n'a plus de sens. Il est impossible de constituer une longue proposition sans donner au verbe actif le nominatif pour sujet, car c'est le cas du sujet qui donne le diapason à tous les autres cas, et si ce diapason est trop haut, les autres cas ne peuvent plus monter au dessus de lui aisément. De là naquit l'idée qui s'est développée et est devenue générale de marquer le transitif aussi par l'affixe prédicatif.

Mais ce qui est étrange, c'est que le guarani ait alors marqué l'*intransitif* par le *possessif.* L'explication en est pourtant tout aussi simple. Au point de vue où l'on se plaçait, le possessif, qui a certainement été d'abord employé pour tous les verbes, aussi bien les intransitifs que les transitifs, ne créait pas à l'intransitif les mêmes inconvénients qu'au transitif; à l'intransitif il n'existe pas de complément direct; le sujet n'a pas besoin de donner le diapason à d'autres cas; il lui est donc loisible de garder la forme possessive, d'une manière irrationnelle, il est vrai, mais non gênante; or, on s'était placé ici au point de vue du *confort de la phrase.*

§ 2. — *Emploi de certains cas appliqués au sujet idéal (l'agent) pour différencier le transitif de l'intransitif.*

Le sujet du verbe intransitif garde toujours le cas rationnel du sujet, c'est-à-dire le nominatif.

Mais pour s'en différencier, le verbe transitif applique à son sujet l'*instrumental.*

La langue thusch est dans ce cas : dans le verbe intransitif le sujet conserve le sujet au nominatif; le transitif, adoptant une tournure passive, fait passer le nominatif à l'objet de l'action, et ne peut plus exprimer le sujet réel que par l'instrumental.

Suo w-u, je suis; *as luo,* je donne = par moi est donné; *dà s sièn bèr-is-na χallar luo,* père-par à ses enfants pain est-donné.

De plus, certains verbes transitifs (aimer, désirer, savoir, voir), ceux qui expriment une action intellectuelle, veulent le sujet réel au *datif.* Ainsi : *suôno guo,* je vois = à moi vu; *suôno χoo,* je sais = à moi connu; *suôno sairi dû w-ièza,* j'aime mon père = à moi mon père aimé il est. De telles tournures ne s'appliquent pas au verbe intransitif.

Enfin, nous verrons ailleurs que dans une langue australienne, celle de Lac Macquarie, le passif se distingue de l'actif en ce que le sujet formel du verbe passif se met à l'*accusatif,* mais la distinction de l'actif et du passif ne s'applique qu'au chapitre suivant.

Donc le transitif se distingue quelquefois de l'intransitif uniquement en ce que le sujet ne peut s'y mettre qu'à l'instrumental ou au datif. Quant aux motifs qui distinguent l'emploi du datif de celui de l'instrumental, nous les donnerons un peu plus loin.

Nous ne nous arrêterons pas sur la présente division, parce que la différence entre le transitif et l'intransitif ne consiste ici en réalité qu'en ce que l'intransitif n'est pas susceptible de prendre, comme le transitif, la forme passive, ce qui va

de soi, puisque le passif suppose l'existence d'un complément direct qui puisse devenir sujet formel, par conséquent, d'un verbe transitif. En effet, si le sujet formel du verbe transitif est quelquefois à l'instrumental, au datif, et comme nous le verrons, à l'accusatif même et à l'ablatif, c'est parce qu'on a pu convertir d'abord l'actif en passif.

Cependant quelquefois cet emploi de l'instrumental, du datif, de l'ablatif frappant le sujet formel, a pu s'étendre même au verbe intransitif, mais c'est irrationnellement, et, comme nous l'expliquerons, par simple analogie.

Nous arrêtons donc le présent paragraphe, et nous nous réservons d'exposer complètement la théorie du sujet exprimé autrement qu'au nominatif, en traitant du verbe transitif.

§ 3. — *Différenciation du transitif et de l'intransitif par modification vocalique ou consonnantique du radical ou des affixes.*

En langue poul, les verbes qui ont le présent en *a* ou *i* expriment une action, ceux qui l'ont en *o* ou *u*, un état; ces voyelles sont des voyelles finales : *winda,* écrire; *ara*, venir; *hâla,* parler; *djoki,* suivre; tandis que : *halko,* périr, *wello,* être heureux, *balleo,* être jaune, *rannu,* être blanc. *War-a,* tuer, devient *war-o,* mourir; *nana,* entendre, *nano,* s'entendre; *inna,* appeler, *inno,* s'appeler; *winda,* écrire, *windo,* se trouver écrit. La seconde des formes n'est pas le passif de la première; le poul a des modes d'expression spéciaux pour le passif.

Le birman et le lepscha emploient le même procédé, mais *consonnantique;* il consiste dans un renforcement introduit dans le radical quand le verbe devient intransitif. En thibétain, ce renforcement est une *aspiration : h;* dans le lepscha, c'est un *mouillement : j. Pjak,* tomber, devient *phjak*, renverser; *pri*, être plein, devient *phri*, remplir; *thor*, s'échapper, devient *thjor*, faire s'échapper.

Parmi les langues dravidiennes, la plupart, en particulier

le tamoul, convertissent l'intransitif en transitif : 1° par la réduplication et le changement de sonore en ténue de la consonne radicale; 2° par le même changement portant sur l'indice temporel; 3° par des suffixes.

Nous n'avons à nous occuper ici que des deux premiers moyens : le radical intransitif *pogu* devient au transitif *pokkù;* le suffixe intransitif *gidru* devient le suffixe transitif *kkidru*. Il n'y a pas de confusion possible avec la distinction de l'actif et du passif, laquelle s'exprime par la suffixation de *padù*.

La langue mélanésienne de viti distingue nettement le cas où l'action a un objet de celui où elle n'en a pas; or, l'action qui n'a pas d'objet exprimé n'est autre qu'un verbe transitif pris intransitivement. L'action avec objet, le transitif prend le suffixe : *i*.

Le géorgien change la désinence du verbe suivant qu'il veut lui donner un sens *neutre* ou intransitif, un sens *passif*, un sens *actif;* dans le premier cas, la voyelle finale est : *e*, dans le second : *i*, dans le troisième : *a* et *à*. L'absence d'une de ces terminaisons rend le verbe indifférent quant à sa voix. Exemples : *w-h-tsher*, j'écris; *w-i-tsher*, j'écris pour moi; *w-e-tsher ebi*, je suis écrit; *w-u-tsher*, j'écris pour lui; *w-a-tsher*, j'écris quelque chose. Comme dans d'autres langues, d'ailleurs, la conversion de l'intransitif en transitif n'est qu'un causatif particulier.

Les langues sémitiques ont largement recours aux modifications vocaliques.

L'arabe distingue les verbes d'état des verbes d'action par la voyelle placée sur la deuxième des trois consonnes vocaliques. Cette voyelle est *a* au transitif, *i* ou *u* à l'intransitif; seulement les Sémites ont une manière de concevoir l'action et l'état différente de la nôtre; ce qui chez nous est *action*, est souvent chez eux *état*. L'intransitif se divise à son tour en état passager ou état habituel; le premier se caractérise par la voyelle : *i*, le second par la voyelle : *ù*,

L'arabe complète ce système par la distinction vocalique

de l'actif et du passif que nous trouverons plus loin, et qui porte non plus sur la voyelle de la deuxième, mais sur celle de la première consonne radicale, modification qui vient atteindre en reculant le préfixe, s'il s'en trouve un.

L'hébreu et l'assyrien marquent de la même manière le transitif et l'intransitif, le passif et l'actif, mais les autres langues sémitiques ont perdu ce procédé.

Parmi les langues indo-germaniques, le sanscrit ne place plus la modification vocalique dans le thème, mais dans le suffixe personnel, où il introduit la voyelle : *a* toutes les fois que le verbe de transitif devient intransitif. C'est la voix moyenne qui n'est, en réalité, que la voix intransitive dans le sanscrit, du moins.

Dans le verbe transitif qui sert de type (quoi d'étonnant à cela, puisque le transitif est concret relativement à l'intransitif?), la désinence finit par une *consonne* ou par *i*, suivant les cas; dans le verbe intransitif, elle finira dans les mêmes cas par *a* ou par *ai*, d'où d'un côté : *xipami, xipasi, xipati,* je jette, etc.; d'autre côté : *xipahe* pour : *xipame,* pour *xipamai; xipase* = *xipasai* et *xipate* = *xipatai.*

D'autres langues indo-germaniques transforment l'intransitif en transitif en modifiant la voyelle radicale; allemand : *fallen,* tomber; *fällen,* renverser; latin : *cadere, cædere.*

Nous pourrions multiplier les exemples. Le transitif se marque toujours alors par un affaiblissement de la voyelle radicale, tandis que dans les langues sémitiques et autres elle se marque par le renforcement de la consonne. Cette divergence est bien singulière; le renforcement est plus logique.

Le kanuri renferme la double conjugaison très curieuse des verbes en *gin* et des verbes en *skin,* ainsi dénommés d'après la première personne du duratif. Les premiers sont intransitifs et leurs affixes pronominaux sont plus faibles, les seconds sont transitifs et leurs affixes sont renforcés. Plus tard, il est vrai, la distinction changea de sens, elle ne marqua plus que la différence dans les verbes transitifs entre l'actif et le moyen; c'est bien ce qui est arrivé aussi en sanscrit. On

disait ainsi : *malam-gin,* je suis prêtre, mais : *rei-skin,* je vois; *kura-ngin,* je grandis, mais : *mu-skin,* je revêts.

Les affixes différaient ainsi :

Premièrement. — Verbes en *gin* et *ngin*. Première personne, *nge;* deuxième, *nem;* troisième, *tse*. Pluriel, première personne, *wu-nge;* deuxième, *wu-nu;* troisième, *wu-tsa*.

Deuxièmement. — Verbes en *skin*. Première personne, *ge-ske;* deuxième, *ge-m;* troisième, *tse-ge*. Pluriel, première personne, *g-e;* deuxième, *g-u;* troisième, *tsa-ga*.

TROISIÈME SECTION

PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR TRANSFORMER LE VERBE INTRANSITIF EN VERBE DE QUALITÉ OU ÉTAT

Ce procédé est unique, mais très important; le rôle du verbe : « être » y apparaît dans toute sa force; c'est le procédé du verbe périphrastique.

Le type le plus parfait en est la conjugaison périphrastique basque.

Le verbe périphrastique consiste en ce que le verbe qu'il s'agit d'exprimer ne fournit que son infinitif ou son participe présent ou passé à la conjugaison, mais que non-seulement les autres nuances des temps, mais aussi les affixes personnels, les indices du genre et du nombre, la marque de l'intransitif en sont détachés et rattachés au verbe : « être » qui accompagne tous les verbes.

Il faut bien distinguer cette fonction du verbe substantif de celle qui consiste à marquer les temps seuls, et pour laquelle on réserve dans la terminologie reçue le titre d'auxiliaire. Ici, le verbe : « être » est *verbe-copule*. Il étend au verbe intransitif l'emploi de la copule, qui n'est usité dans nos langues qu'avec le verbe adjectif.

Nous avons expliqué déjà quelle est la portée de ce procédé, combien il contribue à l'abstraction qu'il réalise d'une

manière complète, en réunissant toutes les idées de relation, tous les concepts grammaticaux en un seul mot distinct du mot de substance; comment, en fait, il augmente cette abstraction et la fait parvenir à son *summum* en plaçant ce *mot vide* avant le *mot plein,* en tête de l'expression, en contraignant à penser la relation avant la substance. Il ne s'agit plus que d'observer l'application du procédé et de voir comment son emploi est devenu possible.

Il l'est devenu au moyen d'une *conversion.* On a réduit l'*idée d'état* en idée *de qualité,* et alors l'emploi de la copule, déjà admise pour la qualité, a pu s'étendre à l'action.

Cette conversion si logique n'a pourtant pas été toujours exactement le moyen employé. Le basque, par exemple, au lieu de dire : « *je viens,* » ne dit pas : « *je suis venant,* » mais bien : *je suis dans venir;* ainsi la distinction entre le verbe de qualité et celui d'action se conserve encore même dans l'emploi commun du verbe : « être. » Ce procédé a l'avantage de retirer à la racine verbale, et de donner au verbe : « être » même l'expression totale des temps. Le participe se trouve remplacé par l'infinitif, et dans celui-ci on choisit le cas le plus primitif : *le locatif.* Le verbe : « être » remonte ainsi beaucoup plus loin qu'à son rôle de copule dans le verbe adjectif, jusqu'à son rôle de *mot plein.*

Voici les langues qui emploient la tournure périphrastique, dans laquelle le verbe : « être » distingue l'intransitif du transitif exprimé soit d'une manière non périphrastique, soit par un autre auxiliaire, surtout le verbe : « avoir. »

Ces langues forment deux groupes; les unes n'admettent la conjugaison périphrastique qu'au négatif, les autres ne l'admettent qu'à l'affirmatif.

Premier groupe. — *Verbe périphrastique négatif.*

La conjugaison périphrastique est extrêmement curieuse et renferme deux particularités : 1° elle n'est pas diacritique du transitif et de l'intransitif, puisqu'elle se retrouve sans chan-

gement dans les deux sortes; 2° l'indice auxiliaire qui se conjugue seul ne consiste ni dans le verbe : « être » ni dans le verbe : « avoir, » mais dans la négation : « non » conjugable; la négation sert de copule. Il en résulte que nous l'étudierons ici à la fois pour tous les verbes.

Elle règne dans les langues ouraliennes.

En mordwin, elle se forme de deux manières bien distinctes, suivant les temps. Au présent, la négation reste invariable et le verbe secouru se conjugue seul; au conditionnel, il y a fusion entre la négation et le verbe, et les deux se conjuguent ensemble par un seul affixe qui devient commun; dans les autres temps, la négation seule se conjugue, le verbe reste invariable et ne présente que sa racine. *Af fa, af fat* = je ne souffle pas, tu ne souffles pas; *fa flaran, fa flarat* = si je ne souffle pas, si tu ne souffles pas; *asin fa, asit fa* = je ne soufflai pas, tu ne soufflas pas.

En tchérémisse, c'est toujours la négation seule qui se conjugue et marque les personnes et les temps. *Am tyle, at tyle, ak tyle* = je ne paie pas, tu ne paies pas, etc.; *tyl-delum, tyl-delat* = je ne payais pas, tu ne payais pas.

Il en est de même en lapon : *ip, ih, i etsitja,* j'aime, tu aimes, il aime.

L'anglais offre un exemple très remarquable de la conjugaison périphrastique exclusivement négative, ou plus exactement, employée exclusivement au négatif, car il n'existe pas dans cette langue de particule négative déclinable, et la négation s'y exprime par un adverbe invariable. Mais, lorsque la proposition est négative, le verbe s'exprime périphrastiquement en employant l'auxiliaire : *do,* faire. Tandis qu'on dit : « j'aime, » on dit : « je ne fais pas aimer, » pour : « je n'aime pas : » *I do not love.* De là cette formule bien connue de politesse : *How do you do.* C'est qu'en effet, le verbe périphrastique, avec : *do,* n'est pas employé seulement au négatif, mais aussi à l'interrogatif. En anglais, le positif lui-même offre quelquefois une conjugaison périphrastique non plus avec le verbe : *to do,* mais avec le verbe : *to be,* « être, »

mais dans un sens non ordinaire, mais particulier, parallèle à celui du verbe non périphrastique, de sorte que nous classons cette dernière conjugaison périphrastique positive dans un autre chapitre.

Deuxième groupe. — *Verbe périphrastique positif.*

Dans certaines langues, la conjugaison périphrastique existe à tous les temps et à tous les modes; chez d'autres, elle n'existe que dans quelques-uns.

Dans les unes, elle marque sur la copule tous les concepts verbaux excepté le temps, dans d'autrés les temps aussi, ou quelques-uns d'entre eux.

Enfin, la conjugaison périphrastique avec le verbe : « être » s'étend aux verbes transitifs; elle n'est donc point diacritique du transitif et de l'intransitif; elle monte seulement chacun d'eux à un degré plus élevé.

D'autres auxiliaires concourent avec le verbe : *être* à la former.

En sonhrai, le présent se forme par l'emploi du verbe affirmatif : *go,* être; au négatif, *si,* aussi bien dans le verbe transitif que dans l'intransitif : *a-go-koi,* j'aime; *a-si-koi,* je n'aime pas.

En bullom et en temné, l'imparfait se forme avec le verbe substantif : *ri*, être.

En tarasque, tous les verbes renferment la particule *ka*, qui est le verbe auxiliaire : *être*, et qui apparaît à tous les temps.

En japonais, le verbe substantif est : *ari*, être, habiter; il peut s'employer à tous les temps pour former une conjugaison périphrastique complète; même en dehors de ce cas, il contribue à la formation de plusieurs temps et modes, en particulier du gérondif, du futur et du conjonctif, mais nous ne traiterons de cette fonction que plus loin; il forme aussi la conjugaison du verbe passif.

En langue tschetschenze, il existe à tous les temps une double conjugaison parallèle; l'une d'elles est formée par le

verbe : *être* joint au gérondif en *ush* : *lush w-u*, je donne = en donnant je suis.

En égyptien, trois auxiliaires forment une conjugaison périphrastique à côté de la conjugaison ordinaire, et le verbe auxiliaire, ainsi que l'autre, se conjuguent souvent à la fois. Ces auxiliaires sont : 1° *pu*, *tu*, *ne*, affixes pronominaux peu à peu ayant pris fonction de verbe substantif; 2° *uon*, *uonen*, être; 3° *au*. *Meh* = remplir. On dira : *meh-f pu*, il remplit = il remplit il est; *au-meh-f*, il a rempli; *uon-f-meh*, il remplira.

Le copte change les auxiliaires; pour l'imparfait, il emploie toujours *pe* et *ne;* au présent, il introduit *e* abrégé de *er*, faire; il abrège *au* en *a;* au plus-que-parfait, il emploie l'auxiliaire *na*, venir, ainsi qu'au futur; il varie les auxiliaires, mais tous ses temps sont périphrastiques.

En santal, le prédicat se joint à la copule qui se conjugue seule, le verbe n'apparaît que sous la forme de participe présent; au lieu de dire : « il mange, il mangeait, on dit : il est mangeant, il était mangeant = *djam-tan-a;* » *tan* = indice du participe présent; *a* = la copule.

Parmi les langues ouraliennes, le finnois, sans être entièrement périphrastique, compose beaucoup de temps avec le verbe : « être, » non-seulement les temps secondaires, ce qui tient à un autre ordre d'idées, mais aussi des temps primaires, comme le parfait.

Mais les langues où la conjugaison périphrastique, appliquée au verbe intransitif, est en pleine floraison, sont la langue basque, une langue celtique moderne, la langue bretonne; enfin, le bengali.

La langue celto-bretonne n'emploie pas le verbe : « être » pour exprimer soit le verbe intransitif, soit le verbe transitif actif, mais un nouvel auxiliaire, le verbe : *faire*, *ober*, qu'elle remplace cependant à certains temps par le verbe : *avoir*, *kaout*. Elle possède une triple conjugaison parallèle dont l'une seule est périphrastique; des deux autres, l'une suit la formule ordinaire, l'autre consiste dans l'impersonnel réuni

aux pronoms des différentes personnes. La conjugaison périphrastique ne s'étend pas aux modes autres que l'indicatif. Au lieu de : j'aime, j'aimais, j'aimerai, l'on dit : aimer-je-fais, aimer-je-faisais, aimer-je-ferai, *karoud a rann*, *karoud a reann*, *karoud a rinn*. Ce procédé s'applique à tous les verbes transitifs ou intransitifs.

La langue basque est la seule qui présente la conjugaison périphrastique dans toute son intégrité; il est vrai que cette conjugaison n'est pas primordiale et que la conjugaison ordinaire l'avait précédée. Comment se fait-il qu'une telle langue, non dérivée, ait admis un procédé qui ne s'est développé ordinairement que dans ces dernières langues, puisqu'il accuse un degré d'abstraction que le temps seul a pu permettre? C'est que, comme nous l'avons dit, l'éclosion de la conjugaison périphrastique, qui aboutit à l'expression la plus abstraite, n'a pas eu toujours pour cause la tendance vers l'abstraction, mais aussi quelquefois une tendance toute physiologique, *celle au moindre effort*. Or, la complication de la conjugaison basque a dû la rendre difficile à appliquer à chaque fois à des verbes différents; l'appliquer toujours à deux verbes seuls, en faisant entrer dans ce cadre, à l'état de radical nu et invariable seulement, le verbe trop variable dans son radical même, procurait une détente bienfaisante de l'effort morphologique que nous avons tant de peine à surmonter, si nous voulons parler ou écrire le basque.

Le basque différencie nettement dans sa conjugaison périphrastique le *transitif* et l'*intransitif*. Dans l'une il emploie l'auxiliaire : *être*, et pour l'autre l'auxiliaire : *avoir*.

Cet emploi est conforme aux principes que nous avons induits d'ailleurs. En effet, le verbe intransitif a toujours recherché, suivant les différentes époques, soit le pronom prédicatif, soit le verbe : « être, » tandis que le *transitif* affectait le *pronom possessif* et plus tard l'auxiliaire : *avoir*, qui répond à l'idée du possessif. Nous avons donc ici, à la différence de ce qui précède, une conjugaison périphrastique différente pour le transitif et l'intransitif.

Dans les autres langues sus-citées, on a pu s'étonner, en effet, que rien ne différenciât l'un de l'autre, et que le verbe : *être* ou *faire* y fût employé partout. L'explication en est dans la naissance tardive de l'auxiliaire : *avoir,* que nous ne rencontrons que dans un petit nombre de langues, surtout dans les néo-latines. Quand il ne s'agit pas des temps, l'unique auxiliaire, la seule copule fut longtemps le verbe : « être, » et ce n'est que lorsqu'un besoin de différenciation très impérieux se fit sentir, qu'on en chercha instinctivement un autre. Or, ce besoin de différenciation devient très grand quand la conjugaison périphrastique est générale, s'étend à tous les temps, comme en basque, parce que la confusion deviendrait plus grande.

Quel verbe alors choisir? Sera-ce le verbe : *faire,* que nous trouvons fréquemment employé dans certaines langues, et qui semble bien, par sa nature, indiquer le transitif? Non. L'affixe personnel qui marquait le transitif était essentiellement possessif; on cherchera dans la même direction. Or, quoi de plus *possessif* que le verbe : *avoir?*

Ceci dit, donnons quelques exemples de la conjugaison basque, qui feront bien ressortir son *effet d'abstraction.*

Verbe périphrastique intransitif :

Je viens = je suis dans venir = *ethorten naiz;* dans venir = *ethorten;* je suis = *naiz.*

Tu viens vers nous = *ethorten s-atsa-gù; atsa* = le radical du verbe : « être »; *s* = le sujet de la deuxième personne; *gù* = le régime datif première personne du pluriel.

Nous venons vers eux = *ethorten g-atsa-ski-o-te; g* + *ski* = première personne pluriel, nous; *atsa* = radical du verbe : « être; » *o* + *te* = troisième personne du pluriel, régime indirect.

Verbe périphrastique transitif :

Yan = manger quelque chose.

Tu manges cela = en manger tu as cela = *yaten d-e-k; yaten* = en manger; *d* = cela; *e* = le radical du verbe : avoir, *euki*, abrégé; *k*, = toi.

Tu me manges cela = en manger tu as cela à moi = *yaten d-i-d-a-k* = en manger — cela — à — moi — avoir — toi.

Tel est le système. Il en ressort que : 1° tous les concepts grammaticaux sont séparés des concepts lexiologiques : « venir, manger, » ceux-ci demeurant toujours invariables; 2° que ces concepts sont groupés ensemble autour d'un mot qui les soutient et les empêche de perdre leur autonomie et de se laisser absorber par le concept ontologique; 3° qu'ils sont mis en vedette, qu'il faut les penser séparément et d'accord. Or, ces caractères constituent la plus haute abstraction grammaticale.

Certaines langues présentent la conjugaison périphrastique, mais avec des intentions particulières, ce qui nous empêche de les comprendre dans ce paragraphe. C'est ainsi que l'anglais peut conjuguer tous les verbes à tous les temps périphrastiquement. Ainsi, au lieu de dire : *I love, i loved*, il dira : *I am loving, i was loving,* mais non dans le même sens.

De même en mandingo, le verbe auxiliaire *kare,* faire, s'emploie de manière à former conjugaison périphrastique dans tous les verbes. Au lieu de dire : j'aime, on dit : je fais aimant = *n-kare kanù.* Mais on veut exprimer ici une action habituelle, ce qui fait que nous renvoyons pour en traiter aux chapitres de la détermination et de la durée de l'action.

Il en est ainsi de l'emploi de l'auxiliaire être : *be,* dans la même langue, ainsi qu'en vei, en bambara et autres de la même famille, en réunion avec des prépositions pour exprimer la durée; exemple : « je parle, je veux parler, » s'y exprime par : « je suis parler-dans = *m-be diamo la*, » et sans préposition : « *m-bi ta*, je suis allant, » pour : « je vais. » Le

médiatement ce qu'on aime. De même que, dans l'ordre d'idées ontologique, on ne peut penser le mot : *frère*, sans l'accompagner d'un possessif : *mon frère*, *ton frère*, etc.; de même dans l'ordre verbal on ne peut penser : « j'aime » tout simplement, mais seulement : je l'aime, tu l'aimes, etc.

Il existe donc à proprement parler une proposition transitive plutôt qu'un verbe transitif.

Nous avons vu que le verbe transitif s'exprime, par opposition au verbe intransitif, au moyen d'un pronom possessif; plus tard, quand il s'agit d'auxiliaire et de conjugaison périphrastique, sans doute d'abord par le même auxiliaire que l'intransitif, par l'auxiliaire : *être,* mais plus tard de préférence par l'auxiliaire : *avoir;* qu'en effet il se ressent plus longtemps de sa confusion avec le concept ontologique que le verbe intransitif.

Comment, quoique plus tard que l'intransitif, le verbe transitif fit-il succéder l'affixe prédicatif à l'affixe possessif? Nous l'avons expliqué plus haut. Ce progrès est dû au développement de la proposition, à ses nombreux régimes, qui ne pouvaient plus s'exprimer graduellement si l'on ne partait pas d'un nominatif. Quelques langues ont adopté, même au transitif, les affixes prédicatifs, nous les avons énumérées, en énonçant celles où le verbe se différencie ainsi nettement du substantif.

Le verbe transitif nettement différencié, voyons de quels éléments il se compose. Il comprend : 1° le *sujet*, 2° le *verbe*, 3° l'*objet*. Ces éléments peuvent être réunis en un seul mot, ou former deux mots, ou former trois mots distincts.

S'ils sont réunis, la conjugaison est *polysynthétique* ou *objective;* si le verbe et le sujet sont seuls réunis, la conjugaison est *synthétique;* si les trois sont séparés, elle est *analytique*.

Si dans l'une de ces situations l'idée lexiologique du verbe se sépare de tous les concepts grammaticaux de celui-ci de façon à ce qu'il existe deux groupes, l'un contenant l'expression du mode, du temps, de la voix, du genre et du nombre,

l'autre ne contenant que le verbe attributif invariable, la conjugaison est *périphrastique.*

Tout cela a déjà été examiné; aussi ne nous arrêterons-nous qu'à la troisième distinction, celle que voici :

Des trois éléments de l'ensemble du verbe transitif, le sujet, le verbe, l'objet, on peut n'en faire ressortir en particulier aucun, ce qui forme la conjugaison ordinaire que nous appellerons *équilibrée*, ou bien faire ressortir un seulement de ces éléments en supprimant, ou en affaiblissant, ou en subordonnant les autres, alors la conjugaison est *déséquilibrée*, c'est celle qui nous occupera ici.

Une langue très curieuse sous ce rapport, parce qu'elle renferme seule toutes ces distinctions et qu'elle les fait régulièrement fonctionner, est la langue woloff. Nous devons avant tout exposer son système.

On y distingue trois formes : le *causatif*, le *subjectif* et l'*objectif*. Dans le premier on fait *ressortir* le *verbe*, dans le deuxième le *sujet*, dans le troisième l'*attribut*. Mais on peut effacer toutes ces nuances, ne faire ressortir particulièrement aucun des termes, alors le verbe prend une quatrième forme, la forme *énonciative*, la seule usitée dans nos langues.

Le moyen morphologique employé pour l'expression de ces diverses nuances consiste dans la différence des pronoms personnels employés, et dans la place qu'ils occupent, l'élément qu'on veut faire ressortir se plaçant le premier.

Sopa = aimer.

Mode *énonciatif : sopa na ko,* je l'aime; *sopa nga ko,* tu l'aimes.

Mode *causatif : da ma ko sopa,* c'est que je l'aime; *da nga ko sopa,* c'est que tu l'aimes.

Mode *subjectif : ma ko sopa,* c'est moi qui l'aime; *ya ko sopa,* c'est toi qui l'aimes.

Mode *objectif : mam la sopa,* c'est lui que j'aime; *mam nga sopa,* c'est lui que tu aimes.

La langue woloff est très remarquable par ses richesses grammaticales; elle est la seule qui présente complète cette

variation des formes transitives suivant l'élément qu'on veut mettre en relief.

Mais d'autres langues contiennent deux au moins de ces variations, dont nous avons été heureux de trouver en woloff la synthèse, ce qui nous permet d'avancer avec plus de certitude.

Nous diviserons cet examen ainsi : 1° langues où l'on fait ressortir l'*élément objet,* 2° langues où l'on fait ressortir l'*élément sujet,* 3° langues où l'on fait ressortir l'*élément verbal,* 4° langues qui font ressortir alternativement l'un de ces trois éléments.

1° Mise en relief de l'élément objet.

Lorsque l'on dit : « Pierre aime Paul, » tous les éléments de la proposition transitive sont parfaitement équilibrés. Le verbe se tient entre le sujet et l'objet et maintient l'égalité entre eux; le sujet ressort un peu plus parce qu'il occupe la première place; mais où donc existe l'équilibre complet? et, d'ailleurs, l'idée du sujet n'a-t-elle pas une certaine primauté naturelle sur celle de l'objet?

Mais si l'on veut faire ressortir l'objet, quel moyen emploiera-t-on?

On peut bien l'amener à la première place, mais dans les langues à construction libre, cela aura peu d'importance; en woloff lui-même un tel moyen n'a pas suffi, et dans les langues à construction forcée, comme le français, il en résulterait une amphibologie, la place seule distinguant le sujet de l'objet et ne pouvant être diacritique de deux manières sans amener de confusion. Nous allons voir pourtant qu'une langue s'en contente.

Il faut, pour faire ressortir l'objet, premièrement, ou agir sur le sujet, et pour cela : 1° ou éliminer ce sujet, 2° ou le réduire à un simple complément circonstanciel de la phrase, l'affaiblir; deuxièmement, ou agir sur l'objet, en l'élevant à la fonction de sujet; troisièmement, ou agir sur le verbe lui-

même, en lui faisant exprimer si c'est le sujet ou l'objet qui le domine; quatrièmement, ou exprimer la prédominance de l'objet par l'ordre syntactique.

Premier procédé. — Élimination du sujet.

Elle s'obtient par la tournure impersonnelle.

Supposons que dans la proposition : « Pierre tue Paul, » on ne tienne pas à savoir et à dire qui a fait l'action, mais seulement qui l'a soufferte, il suffira pour mettre l'objet en plein relief, sans rien changer à la structure de la phrase, d'éliminer, d'effacer le sujet, ou de remplacer le sujet par le pronom indéfini : *on;* la proposition devient ainsi impersonnelle, et l'on dira : « on a tué Paul, » ou « ils ont tué Paul, » suivant le mode d'expression de chaque langue.

Ce procédé est employé dans beaucoup de langues, mais il est tellement simple pour nous, qui l'employons fréquemment en français, qu'il suffit de le signaler. Notons pourtant combien il atteint sûrement son but, par quelques exemples.

La langue australienne du Lac Macquarie l'emploie ainsi :

Buntan = frapper; *ban* = je, au nominatif; *tia* = je, à l'accusatif.

Buntan-ban = frapper-je (nomin.) = je frappe; *buntan-tia* = frapper-moi (à l'accus.) = je suis frappé.

En d'autres termes, le sujet formel se met au nominatif dans le sens actif, à l'accusatif dans le sens passif, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de faire ressortir l'objet; par conséquent, l'objet réel se met toujours à l'accusatif, même lorsqu'on enlève le sujet réel en donnant à la proposition la tournure passive ou impersonnelle; donc la mise en relief de l'objet consiste dans l'ablation du sujet réel, mais sans exhaussement de l'objet réel à la dignité de nominatif.

En vieil irlandais, il se produit un phénomène analogue, avec cependant une différence importante.

Le sujet formel du verbe passif, soit l'objet réel, garde aussi l'accusatif qu'il tenait dans la tournure active, mais

seulement lorsqu'il s'agit de la première ou de la deuxième personne. On dit : *no-m berar, fertur me; no-t berar-su, fertur te; no-n berar-ni, fertur nos.* Ce cas se différencie du précédent en ce qu'ici le verbe prend, en outre, la forme passive : *berar* = *fert se* = *fertur*. Ce passif est, en dernière analyse, un passif incomplet, n'ayant pas eu la force de dépasser le verbe lui-même, et d'entraîner l'objet réel à la forme du nominatif. Nous en reparlerons au chapitre de la prédominance du verbe.

Deuxième procédé. — Déchéance simple du sujet.

On peut aussi conserver le sujet, lui garder même sa place, et pourtant lui faire perdre sa valeur; l'objet en ressortira d'autant mieux.

Ce moyen est atteint en effaçant sur le sujet la marque nominative ou prédicative, et en lui donnant un cas subalterne, l'instrumental. Mais on peut lui donner aussi un autre cas, qui quoiqu'appartenant à un autre ordre d'idées, produit aussi le même résultat, le cas datif.

a) *Sujet subalternisé par l'emploi du datif.*

La langue thusch fait ressortir toujours l'objet, quand le verbe est intransitif, ne conservant l'équilibre entre les éléments de la proposition que quand celle-ci est intransitive; cela revient à dire qu'en thusch tous les verbes transitifs ne se révèlent que sous la forme passive. Cette forme s'exprime d'ordinaire, comme nous le verrons tout-à-l'heure, en subalternisant le sujet par l'instrumental. Mais cette langue emploie le datif avec certains verbes : « aimer, désirer, savoir, voir, » dans lesquels, en effet, le sujet s'efface volontiers de la pensée de celui qui parle, laissant l'attention suivre l'opération elle-même.

Mais pourquoi le datif plutôt que l'instrumental? Parce que, comme nous le verrons, si l'instrumental efface le sujet

réel au regard de l'objet, le datif efface le sujet surtout à l'égard du verbe, et qu'ici le principal, c'est le verbe.

Il est quelquefois assez difficile de distinguer le datif de l'accusatif. Le premier n'est, en définitive, qu'un objet plus éloigné. C'est ce qui a lieu dans la langue cafre, où le sujet, comme le régime, se représente par un pronom à un cas oblique, plutôt datif cependant. Mais par ce moyen, cette langue ne parvient pas à mettre en relief un des éléments, puisque si elle en affaiblit l'un, le sujet, cet affaiblissement a lieu toujours. Cependant, il n'en est pas moins vrai que relativement aux autres langues, le cafre donne par là même plus d'importance à l'objet, en affaiblissant le sujet; mais l'idée principale a été plutôt de faire ressortir l'élément verbe, et nous en reparlerons à ce titre un peu plus loin.

Le géorgien emploie aussi le datif, mais pour subordonner la proposition non au sujet, mais bien au verbe.

L'emploi du datif affaiblit donc le sujet plutôt au profit du verbe qu'au profit de l'objet; nous n'en parlons ici que pour ordre.

b) *Sujet réel subalternisé par l'emploi de l'instrumental.*

Ce mode est employé dans les langues suivantes :

Le thibétain ne possède de transitif qu'à la condition d'y faire ressortir l'objet; en d'autres termes, il a un passif, jamais d'actif; pour obtenir le transitif au moyen du passif, il met le sujet idéal à l'instrumental; quant au complément idéal, il se met tantôt au datif, tantôt au génitif.

Pour dire : *je te frappe,* on tournera d'abord ainsi : *par-moi à toi frapper,* ou : *par-moi de toi le frapper* = *nas khjod rdun,* ou : *nas khjod-ta rdun.*

Il en résulte que l'instrumental peut se trouver deux fois dans la même phrase, dans deux sens différents, l'un affectant le sujet idéal, l'autre l'instrument ordinaire : *il me frappa avec la main* = *lui-par main-par moi frappé* = *khon-gis lag-pas na brduns.*

Le khassia possède le verbe transitif sous ses deux formes, l'actif et le passif, fait ressortir l'objet dans ce dernier cas seulement, et alors subalternise le sujet idéal en le mettant à l'instrumental; mais en même temps, ce qui est remarquable, il arrive ici pour l'objet, sauf la différence de cas oblique, ce qui a lieu en thibétain; là l'objet ne prend pas la place du sujet en revêtant le nominatif, ici l'objet se met à l'accusatif. Ce cas est très curieux; on a touché au sujet pour le subalterniser, mais on n'a pas touché à l'objet. Le sujet idéal perd en même temps sa place et est rejeté à la fin de la phrase.

La langue australienne d'Encounter-Bay possède l'actif et le passif, mais préfère beaucoup le passif, ce qui revient à dire qu'elle aime à faire ressortir l'objet; elle met alors le sujet idéal à l'instrumental; l'objet se met à l'accusatif. C'est un système semblable à celui du khassia. Mais ce qui est curieux, c'est que dans la tournure active c'est exactement l'inverse qui a lieu : l'objet idéal se met à l'instrumental.

Korne lagelin mâm-il = l'homme perce poisson-par = l'homme perce le poisson.

Korn-il lakin mâme = homme-par percé poisson (à l'accusatif) = le poisson est percé par l'homme.

La langue chimu construit aussi son passif (en dehors d'un suffixe ajouté au verbe : *or)* en mettant le sujet idéal à l'instrumental.

Nous avons rencontré déjà la langue thusch, et vu qu'elle exprime son passif tantôt en mettant le sujet idéal à l'instrumental, tantôt en le mettant au datif.

D'autres langues du Caucase forment la tournure passive, ou plus exactement mettent en relief l'objet par le même moyen. L'aware ne possède pas l'actif, mais seulement le passif, et il l'exprime en mettant le sujet idéal à l'instrumental; mais alors l'objet se met au nominatif. Pour faire ressortir l'objet, on le hausse, tandis qu'on abaisse le sujet; c'est plus logique. « Le frère achète le cheval » se convertit en *frère-par acheté cheval* = *wats-as b-osila tshu*. Cette forme, qui s'emploie pour exprimer l'actif, est tellement passive qu'une

forme plus passive n'existe pas, suivant la judicieuse remarque de M. Frédéric Müller, et que le verbe intransitif a toujours la forme active, le verbe transitif toujours la forme passive.

Le kazikumük présente précisément un singulier mélange de cette forme passive et de cette forme active employées alternativement dans le même verbe, l'une à certaines personnes, l'autre à certaines autres. A la première et à la deuxième personne, on emploie la forme active, dans laquelle sujet et objet ne sont marqués par aucun cas, mais voient leur fonction différente se préciser seulement par le sens général; à la troisième personne, on emploie la forme passive, beaucoup plus nette, mais alors le sujet idéal, au lieu d'être à l'instrumental, comme on s'y attendrait, se met au génitif. Nous aurons donc à le classer dans la catégorie suivante.

L'aware ne peut posséder son verbe transitif que dans la forme passive; le sujet idéal s'y met à l'instrumental. Mais à quel cas mettre l'objet? C'est alors que se produit une particularité remarquable. L'objet se distingue en ce que le verbe s'accorde en genre et en nombre avec lui, tandis que dans le verbe intransitif c'est avec le sujet que le verbe s'accorde.

En kürine aussi tous les verbes transitifs ne prennent que la forme passive, et veulent alors le sujet idéal à l'instrumental; l'objet se met au nominatif.

L'ude n'a aussi que la tournure passive pour exprimer tous les verbes transitifs, mais le sujet réel s'y met tantôt à l'instrumental, tantôt au datif. Le datif, comme en thusch, n'est employé qu'avec les verbes qui expriment une opération de l'esprit ou des sens : aimer, craindre, vouloir, voir, entendre, etc. Pour l'explication de ce fait, nous renvoyons à ce que nous avons dit du thusch.

Enfin, le basque est une des langues les plus intéressantes sous ce rapport. Le sujet du verbe intransitif s'y met au nominatif. *Semeak* signifie : par le fils. C'est un instrumental. C'est cet instrumental qui servira de sujet au verbe actif. On dira donc : *semea hil du,* le fils est mort; *semea aita-k mai-*

tetua da, le fils est aimé par le père; *semea-k yan du,* le fils mange cela.

Donc, le sujet du verbe actif est à l'instrumental, sans que la tournure soit passive.

Le kolosche met aussi son sujet à l'instrumental dans le verbe transitif; le signe de l'instrumental est : *tsh; asakun-tsh lχtakat agatin,* Dieu-par connaît tout.

c) *Sujet subalternisé par l'emploi du* nomen agentis.

Le *nomen agentis* est un cas propre aux langues australiennes. Le sujet du verbe intransitif ne porte pas d'indice; le régime direct du verbe transitif n'en a pas non plus; le sujet du verbe transitif suivi de régime porte seul un indice : c'est le *nomen agentis.*

Le système est donc le même qu'en basque, sauf qu'on ne se sert plus de l'instrumental pour subalterniser le sujet, mais d'un cas spécial à ce destiné.

d) *Sujet subalternisé par l'emploi du génitif.*

Dans cette classe nous rangeons d'abord le kazikumük, dont nous venons d'exposer le procédé, puis le tagala. Au lieu de dire : mange cela, on dit dans cette dernière langue : cela soit mangé par toi, ou plutôt : cela de toi manger = *kan-in mo ito.*

Nous y reviendrons. Le génitif, en réalité, est une conversion du transitif en intransitif; il n'en est question ici que pour ordre.

Troisième procédé. — Indice sur le verbe de la prépondérance de l'objet sur le sujet.

Nous décrivons ces procédés suivant l'ordre historique probable qu'ils ont dû suivre. Le moyen le plus timide pour faire ressortir l'objet a sans doute consisté à affaiblir le

sujet, de là on est passé à une certaine modification du verbe, enfin on en est venu au procédé le plus hardi, celui qui consiste à élever l'objet lui-même; mais il ne faut pas oublier que cet ordre a pu être interverti ou son développement hâté par le caractère de telle ou telle race.

La prédominance de l'objet sur le sujet a pu se marquer sur le verbe de l'une des manières suivantes :

1° Par une mutation vocalique de la racine;

2° Par l'affixation au verbe de mots vides d'origine adverbiale;

3° Par l'affixation au verbe d'auxiliaires autres que le verbe : être;

4° Par l'affixation à la fois du verbe : être et d'un autre auxiliaire;

5° Par l'affixation de pronoms différents.

a) *Mutation de la racine.*

La mutation vocalique de la racine forme le passif dans plusieurs langues sémitiques; elle se fait sur la première consonne radicale, et même sur le préfixe, tandis que la distinction entre le transitif et l'intransitif se fait sur la deuxième radicale.

L'*actif* a sur la première consonne la voyelle : *a*, le *passif* la voyelle : *u*, en arabe, en hébreu et en assyrien.

Le bari forme le passif de l'actif en ajoutant une voyelle variable. *Dol*, chercher, devient *dola; mol*, prier, *molo; pik*, conduire, *pik-o*.

Le géorgien distingue le passif de l'actif, aussi bien qu'ailleurs le transitif de l'intransitif, par une voyelle *infixe*. La voyelle : *i* est l'indice du *passif*, la voyelle : *a* celui de l'*actif*. *W-i-tsher-ebi*, je suis écrit; *w-a-tsher*, j'écris.

Le bari modifie l'indice du temps en allongeant la voyelle que contient cet indice : *tsi*, indice du parfait, devient *tsi; bi*, indice du futur, devient *bi; ran a tsi tsol*, l'homme a

appelé; *ran a tsî tsol*, l'homme a été appelé; *ran a bî tsol*, l'homme sera appelé.

b) *Affixation au verbe de mots vides d'origine adverbiale.*

Dans certaines langues, le passif a son expression par *préfixes* ou *suffixes*, comme le causatif, le réciproque, le réfléchi, etc.

En hébreu, en arabe, même à côté de la modification vocalique, on exprime, en effet, le passif par les lettres dites *serviles*.

Dans les langues chamitiques, l'élément *m*, tantôt préfixé, tantôt suffixé, marque le passif. En tameschek : *eks*, manger, *m-eksa*, être mangé; en bedja : *bâden*, oublier, *am-ebdâm*, être oublié; *ûa*, appeler, *ûam*, être appelé; en somali : *dil*, tuer, *dil-ma*, *dil-na*, être tué; en saho : *bal*, voir, *m-bal*, être vu; *gadaf*, tuer, *n-gadaf*, être tué; *ab*, faire, *ab-im*, être fait.

Les langues malaises forment ainsi toutes leur passif par *préfixes*, *infixes* ou *suffixes*. Ils consistent dans les syllabes préfixées : *i* ou *in*, *di* (sens originel : dans), *ter*, *tor*, *ta*, *ka*; infixées : *in*; suffixées : *an*, *in*.

La langue il-oigob forme son passif par la suffixation de : *i*, *ki*.

c) *Affixation d'un verbe auxiliaire autre que le verbe : être.*

Souvent le passif s'exprime en joignant à la racine active celle d'un auxiliaire, en général du verbe : « être. » C'est le procédé très connu employé par le sanscrit.

Le sanscrit, comme nous le verrons, pour presque tous les temps, exprime le passif par l'intransitif, mais dans les temps plus usités, ce mode amènerait une confusion; alors il remplace cet emprunt par une expression particulière, la suffixation du verbe auxiliaire : *ya*, aller, lequel n'est qu'une

gunation du verbe simple : *i*. Cet indice *i* est de là passé dans l'arménien, où le souvenir de son origine est perdu.

Tud-ja-tê, il est frappé; *dwish-ja-tê,* il est haï; *kri-ja-tê,* il est fait. A la troisième personne d'un des temps passifs qui ordinairement se confondent simplement avec le moyen, à la troisième personne de l'aoriste fort, l'indice se raccourcit et devient *i* qu'on affixe à la racine : *a-darsh-i,* il fut vu; *a-kar-i,* il fut fait; *a-pâts-i,* il fut cuit.

En arménien, *ber-i-m*, j'ai été porté, tandis que *ber-e-m*, j'ai porté.

Il en est de même en langue zend.

Une langue dravidienne a emprunté au sanscrit son auxiliaire passif : *ja,* mais l'a modifié d'une façon singulière, c'est le singalais. Son passif semble se former de l'actif par une vocalisation. Il n'en est rien. L'actif : *kadana-vâ,* briser, fait au passif : *kadena-va.* En réalité, il s'est produit un simple *umlaut,* dont le temps a fait disparaître la cause. La forme passive primitive a été *kadan-ya-va,* puis le *ya* a disparu après avoir changé en *e* les *a* du thème.

Les autres langues dravidiennes, le tamoul en particulier, emploient un autre auxiliaire qu'ils s'affixent : *padu,* souffrir; on emploie aussi le verbe *être, un.*

Le siamois emploie le même verbe auxiliaire que le sanscrit, le verbe : *aller, pai; hak,* briser; *hak pay,* être brisé.

d) *Affixation à la fois du verbe : être, et d'un autre auxiliaire.*

C'est ce qui arrive en japonais; le verbe : « être » s'y exprime par : 1° l'auxiliaire : *e,* posséder, avoir; 2° l'auxiliaire : « *ari,* être » réunis, ou le premier seul. *Mi,* voir; passif, *miye* ou *mir-ar-e.*

e) *Affixation de pronoms différents.*

Tel est le procédé que nous avons décrit au sujet de la langue woloff qui distingue la mise en relief du sujet, du

verbe ou de l'objet, ou d'aucun d'eux, par une forme différente donnée au pronom personnel.

Quatrième procédé. — Indice de prépondérance de l'objet ou d'une partie quelconque de la proposition par la position.

Quelquefois la position ne suffit pas, comme en woloff, et il faut y joindre un élément pronominal variable; mais elle a cependant une grande force, et dans les exemples sus-cités on a pu voir que l'élément dominant est toujours énoncé le premier.

La langue tagala suit absolument le même système, pour l'exposition duquel nous renvoyons à la classe des langues qui mettent en relief alternativement les trois éléments.

Cinquième procédé. — Indice sur l'objet lui-même de la prédominance de l'objet.

C'est ici le point capital où il a fallu l'intervention fréquente, non cependant exclusive du verbe : « *être.* »

Lorsque la langue fait ressortir l'objet en affaiblissant ou éliminant même le sujet, elle n'opère ainsi que d'une manière indirecte; le moyen est indirect encore quand on se contente de modifier le verbe en conséquence; au contraire, si l'on rehausse l'objet, rien de plus direct.

Or, comment peut-on rehausser l'objet lui-même? En lui faisant occuper la place que le sujet occupait auparavant et en le mettant au nominatif.

Mais comment pourra-t-on le mettre au nominatif logiquement?

Pour qu'un substantif ou son pronom soit au nominatif, il faut qu'il soit sujet, puisque sujet et nominatif, c'est un, il faut donc rendre l'objet : *sujet.* Il semble que ce soit impossible et qu'on tourne dans un cercle vicieux.

Il n'en est rien; le *nominatif* n'est que la *forme du sujet,*

or, rien n'empêche de transporter la forme d'une chose à une autre.

Cependant cette forme ainsi transportée ne conviendra plus; on ne reconnaîtra plus l'objet sous ce déguisement, il se confondra avec le sujet véritable, et le procédé n'aura abouti qu'à occasionner une confusion.

Il faut pour obtenir un résultat parfait que l'objet ne prenne pas seulement l'apparence du sujet, mais qu'il *devienne sujet véritablement.*

On a raison pour la commodité de l'exposition de distinguer le *sujet idéal* et le *sujet simplement formel;* ce dernier n'est tel que par la tournure de la proposition et s'analyse en véritable objet de l'action, c'est le sujet du verbe passif, par exemple; mais, au fond, cette distinction ne doit pas être conservée, car elle tendrait à affirmer que le sujet du verbe passif n'est qu'un sujet apparent, ce qui est inexact.

Comment pouvoir faire de l'*objet* un véritable *sujet?* Plusieurs moyens y concourent, mais c'est ici surtout qu'apparaît le secours puissant du verbe : « être. »

Pour pouvoir comprendre qu'un objet peut devenir un véritable sujet, rappelons-nous qu'il existe deux sortes de verbes contraires, le verbe de qualité ou d'état, le verbe qualificatif, et d'autre côté le verbe d'action, transitif ou intransitif.

Le sujet du verbe d'action est celui qui *agit.*

Le sujet du verbe de qualité n'est pas celui qui agit, puisque ce verbe n'exprime pas l'action, mais celui qui est *affecté de la qualité.*

Dans cette proposition : « j'aime, » le sujet est *je,* parce que c'est moi qui fais l'action; dans cette autre : « je suis mort, » « *je* » est le sujet, parce que c'est moi qui subis cette qualité ou cet état.

Rigoureusement le sujet du verbe d'action est donc à l'antipode du sujet du verbe de qualité.

Poursuivons le développement de l'exemple, et cela deviendra plus sensible. Au lieu de dire : « je suis mort, »

disons : « je suis tué, » « *je* » sera encore le sujet, parce que je subirai l'état ou la qualité de tué.

Mais avec ces mots : « *je suis tué,* » nous voici arrivé au verbe *passif*.

Le verbe *passif* fait donc de l'*objet* un *sujet*, parce qu'il convertit un verbe d'action en verbe de qualité. Cette conversion n'est pas apparente, elle est réelle et logique; elle fait obtenir ce qui d'abord semblait impossible.

Le verbe passif est donc en dernière analyse un procédé employé pour mettre l'*objet en relief,* et qui consiste à faire de cet objet un sujet en convertissant le verbe d'action en verbe de qualité.

Or, le verbe de qualité se forme au moyen de plusieurs procédés dont le plus usité est l'auxiliaire : *être*, *la copule : être.*

C'est ainsi que le verbe : « être, » employé comme copule, sert à la mise en évidence de l'élément-objet.

Dans cette conversion en verbe de qualité, le sujet ancien n'est plus sujet, mais il ne peut pas prendre la place ancienne du sujet nouveau, il ne doit pas devenir complément direct, car le verbe qualificatif, le verbe adjectif n'est pas susceptible d'un tel complément, il descendra au rôle très subalterne de complément circonstanciel, on l'exprimera par un cas primitivement locatif, par l'*instrumental* ou par l'*ablatif*.

La conversion du transitif en qualificatif est-elle le seul moyen de mettre l'objet en vedette et de le rendre sujet, en créant la forme passive? Non, quoique ce soit le principal.

Il existe deux autres moyens qui arrivent au même résultat, de rendre l'objet sujet, l'un en convertissant le verbe *actif* en verbe *intransitif,* l'autre en le convertissant en verbe *réfléchi.*

Au lieu de dire : « Pierre tue Paul, » on a pu dire (et c'est le moyen ci-dessus décrit) : « Paul est tué... au moyen de Pierre; » mais on peut dire aussi : « Paul meurt... au moyen de Pierre » (verbe intransitif), et, quoiqu'il faille ici forcer un peu le sens : « Paul se tue... au moyen de Pierre. »

Nous verrons expérimentalement que ces derniers procédés ont été aussi très fréquemment employés.

A. — Emploi de la tournure passive ou qualificative.

C'est le procédé le plus logique. Nous en avons compris la raison et l'emploi. Il nous reste simplement à rechercher comment s'exprime le *passif*.

Le passif s'exprime en se différenciant de l'actif :

1° Par la détermination du sujet seul; 2° par la conversion en substantif; 3° par un auxiliaire autre que le verbe : être; 4° par l'auxiliaire : être; 5° par des modes qui rentrent dans les tournures suivantes, savoir : la voix intransitive et la réfléchie, et dans les procédés précédemment décrits.

a) *Expression par la détermination du sujet.*

La langue viti ne distingue le passif de l'actif que par la construction, plus la détermination du sujet apparent : *sa kàu ka*, il apporte une chose; *sa kàu na ka*, la chose est apportée; *na* = l'article déterminant.

b) *Conversion en substantif.*

Les langues malaises, et en particulier le tagala, convertissent le verbe actif en substantif pour en faire un verbe passif.

Ainsi le préfixe des verbes actifs est souvent : *ma* et *man, maka, bèr;* le préfixe des substantifs est *pa* et *pan, paka, per;* en devenant passif, le verbe convertit *ma* et *man* en *pa* et *pan, ber* en *per*. A côté de cette conversion quant à la forme s'opère une conversion correspondante du sens. Au lieu de dire en tagala : « apprends la doctrine, » on dira : « la doctrine ton apprendre-lieu » = *paez-aral-an-mo an-doctrina.*

c) *Emploi d'un auxiliaire autre que le verbe : être.*

Nous avons déjà touché ce point. Nous avons vu que l'auxiliaire : *aller* est employé dans ce but et suffixé au verbe dans : 1° le sanscrit et l'arménien, 2° le singalais, 3° le tamoul, 4° le siamois. Nous n'avons pas à y revenir.

d) *Emploi de l'auxiliaire : être.*

L'auxiliaire : « être » est le plus puissant des instruments de la forme et du sens passifs, c'est lui qui permet d'élever vraiment et logiquement l'objet *au rôle et au cas du sujet.*

Mais c'est en même temps le moyen le plus abstrait; aussi n'apparaît-il que pour ainsi dire après l'épuisement ou, du moins, l'emploi de tous les autres.

En outre, pour que cette forme devienne possible, il faut que la langue soit parvenue, quant à sa forme, à l'état dérivé et analytique.

Par l'auxiliaire : « être, » le verbe *actif* devient un véritable verbe *qualificatif;* l'action est devenue l'expression d'un état, d'une qualité, un adjectif.

Voici les langues où le passif s'exprime ainsi; elles sont toutes dérivées :

Premièrement. — Toutes les langues néo-latines : français, italien, espagnol, portugais, roumain, etc.

Deuxièmement. — Le latin, mais seulement aux temps passés primaires et aux secondaires qui en dépendent : *amatus sum* vis-à-vis de : *amor.*

Troisièmement. — Le grec, à certains temps seulement.

Quatrièmement. — Les langues néo-celtiques.

Cinquièmement. — Le slave et le lithuanien, et les langues qui en dérivent.

Sixièmement. — Le persan moderne.

Septièmement. — Le pehlevi.

Huitièmement. — Les langues modernes de l'Inde.

Neuvièmement. — L'arabe vulgaire.

D'autres auxiliaires concourent quelquefois à cette fonction, en particulier l'auxiliaire : *aller*.

L'emploi de l'auxiliaire dans toutes ces langues est *analytique;* quelquefois il suit le participe passé, qui contribue avec lui à former le passif, mais presque toujours il le précède; le participe passé reste invariable, ou ne porte la marque que du genre et du nombre; tous les autres concepts verbaux se réunissent sur le verbe : « être. »

Cet état est très intéressant, mais il est très connu; aussi n'insistons-nous pas. Le point essentiel était de bien comprendre le rôle du verbe : « être » dans cette conversion du verbe actif en verbe qualificatif, qu'on nomme la tournure passive.

e) *Autres modes d'expression.*

Le passif s'exprime encore par d'autres manières, mais dont nous avons déjà parlé, ou dont nous allons parler tout à l'heure sous une autre rubrique; ainsi, d'un côté, par la mutation vocalique ou consonnantique de la racine du verbe, par l'affixation aux verbes de mots vides d'origine adverbiale, par l'affixation de pronoms différents, le tout rentrant dans l'indice de la prédominance de l'objet sur le sujet marqué par le verbe lui-même, et d'autre part, par l'emprunt de la forme intransitive, et par l'emprunt de la forme réfléchie, que nous n'examinons pas, parce que nous la retrouverons comme moyen direct de faire prédominer l'objet sur le sujet.

B. — Emploi de la tournure réfléchie.

Cet emploi est très fréquent, et il concourt dans la même langue souvent avec celui qui précède et celui qui suit.

Le sanscrit, cependant, ne le possède pas, mais il se rencontre en latin, en celtique, quoiqu'il ait été contesté dans ces deux langues, et d'une manière très apparente en slavon, en lithuanien et en gothique.

Comment s'explique-t-il? Au lieu de dire : « Pierre tue Paul, » il est assez singulier de dire : « Paul se tue... au moyen de Pierre. » Mais le procédé paraît plus simple si on l'éclaire par le procédé suivant : « Paul *meurt*... au moyen de Pierre. » En effet, lorsque le verbe actif a été converti en verbe intransitif : *meurt,* pour faire de l'objet le sujet de la proposition, prenons séparément ce verbe intransitif : *meurt,* et voyons s'il n'est pas facile de le convertir en ce verbe réfléchi : *se tue.*

Qu'est-ce que l'intransitif dans le verbe d'action, si ce n'est une action qui ne se dirige pas au dehors, qui se replie sur elle-même, qui se réfléchit; le verbe intransitif n'est autre chose qu'une action purement intérieure, où par conséquent sujet et objet se confondent. Cela est plus sensible dans certains verbes qui expriment une opération mentale, comme : « se souvenir, s'inquiéter. » Cela est si vrai, qu'en français ces verbes intransitifs prennent tout naturellement une forme réfléchie.

Si nous ne craignions une digression, nous dirions que telle est bien l'origine de ce phénomène assez singulier, du verbe dit *déponent,* c'est-à-dire à *sens actif* et à *forme passive.* Cette définition est inexacte et marque un état d'anomalie qui n'existe pas en réalité.

Dans les verbes *miror,* etc., l'objet de l'action n'est point le substantif à l'accusatif qui suit, mais le sujet même, ce qui est bien rendu par l'expression française : « *je m'étonne;* » c'est l'accusatif suivant qui est une anomalie en latin, ce n'est pas la forme déponente. Peut-être la langue a-t-elle, du reste, voulu marquer par cette anomalie que l'action est moitié en dedans, moitié en dehors.

Le vieux slavon emploie ce procédé, concurremment avec celui de l'auxiliaire : être : *nareceti sê,* il se nomme = il est nommé, à côté de : *osôzdem jesi,* tu es jugé.

Le lithuanien dit : *musti-s,* se frapper = être frappé.

Le gothique emploie ce procédé avec celui de la conversion en intransitif que nous allons décrire : *gafilhan sik,*

se cacher = être caché; *ûshafjan sik,* se lever = être élevé.

En celtique et en latin, l'*s,* signe caractéristique du pronom réfléchi, s'est changé en *r,* ce qui a fait douter de son identité, le latin employant souvent le rhotacisme, mais le celtique ne l'employant pas. Malgré cette difficulté, je me range à l'avis de M. Henry, pour les raisons qu'il donne, et pour lesquelles nous renvoyons à son remarquable ouvrage sur l'*Analogie.*

Le latin, au regard de *amo, amas, amat,* dit très régulièrement au passif : *amo-r, amar-is,* pour *amo-s, amos-is,* l'*r* suppléant un *s, se.*

Le celtique, vis-à-vis de *ber, beir,* il porte, possède : *ber-ir,* il est porté.

Mais le celtique possède ici à un autre point de vue une anomalie que nous avons déjà signalée; la première et la deuxième personnes y sont conjuguées impersonnellement; le sujet du verbe passif y conserve l'accusatif qu'il possédait dans la tournure active : *no-m berar-sa, fertur me, no-t berar sû, fertur te.* Nous y surprenons un stade de l'évolution où la forme passive ou plutôt réfléchie employée pour convertir l'objet en sujet n'a pas eu encore la force toujours d'obtenir ce résultat, l'atteint à certaines personnes, le manque à certaines autres.

Les langues sémitiques expriment la tournure qui met l'objet en relief par d'autres moyens, mais cependant quelques langues emploient pour cela le verbe réfléchi. En arménien, par exemple, le véritable passif a été perdu, et c'est le réfléchi qui en fait fonction, et dans les autres langues de la même famille le réfléchi s'emploie souvent pour le passif.

C'est ce qui arrive aussi dans une langue chamitique, le bilin, qui a perdu la caractéristique du passif, le *m,* et le remplace par le réfléchi. Celui-ci ayant pour indice *t,* on dit : *is-t,* être fait; littéralement : se faire. Il en est de même en chamir. En vieil égyptien, le *t,* indice du réfléchi, exprime aussi le passif.

Dans la langue hongroise, on prend pour point de départ de la fonction du passif le causatif, dont l'indice est *at,* et on

l'exprime en y joignant : *ik,* pronom réfléchi : *ad-at-ik,* il est donné.

C. — Emploi de la forme intransitive.

De la forme réfléchie à la forme intransitive des verbes transitifs, il n'y a qu'un pas; les langues qui ont cette forme intransitive ne possèdent même pas habituellement la forme réfléchie proprement dite.

Nous appelons forme intransitive d'un verbe transitif, ce qu'en grec on nomme le moyen, et en sanscrit l'atmanêpadam; c'est celle qui exprime que l'action qui devait sortir en dehors est rentrée dans le sujet; elle diffère du réfléchi proprement dit, qui exprime l'action sortant au dehors, puis revenant au sujet; ici elle n'en est pas sortie un seul instant de raison.

Eh bien! c'est cette forme qui, employée au lieu de la forme active, a réussi à mettre en relief l'objet, en le rendant sujet.

C'est le procédé du sanscrit à tous les temps où on n'a pas recours au verbe auxiliaire : *i, ja,* aller; le passif s'y confond avec cette forme intransitive.

C'est celui qui, devenu impossible dans certains cas parce que la forme moyenne est déjà employée à l'actif, par exemple, dans les verbes déponents latins, rend impossible la mise en relief de l'objet en le faisant passer au rôle de sujet; on ne peut recourir qu'au moyen sus-décrit de l'élimination du sujet par la forme quasi-impersonnelle : *me imitantur,* on m'imite, pour : « je suis imité. »

Tels sont les divers procédés pour mettre l'*objet en vedette.*

2° Mise en relief de l'élément-sujet.

Lorsqu'en français on dit : « Pierre tue Paul, » Pierre n'a de prééminence sur Paul que par sa place, qui indique qu'il est sujet, et qui en même temps porte la pensée d'abord sur lui. Dans la construction libre : *Paulum occidit Petrus,* il y a bien, par l'emploi des cas, marque du rôle de chaque mot,

mais il n'y a plus prééminence, à moins que, comme nous allons le faire tout à l'heure, nous n'analysions le mot : *occidit.*

Dans quel cas la prééminence bien marquée du sujet existe-t-elle donc?

Dans un seul; c'est lorsque n'exprimant l'objet qu'une seule fois, on exprime le sujet deux fois. Le moyen employé est le pléonasme.

Reprenons la proposition latine ci-dessus : *Petrus occidit Paulum;* Pierre n'y est qu'une fois en apparence, mais *occidit* se décompose ainsi : 1° *occidi,* radical; 2° *t,* signe du pronom de la troisième personne. La traduction étymologique serait donc : « *Pierre tue-il Paul.* »

Nous avons perdu le souvenir étymologique et cela nous paraît tout simple; il nous semblerait singulier de joindre au verbe le pronom-objet en même temps que le pronom-sujet; c'est cependant ce que nous faisons quelquefois, sans nous en rendre compte, par exemple, lorsque nous disons : *je-te-le-dis;* c'est ce que font couramment les conjugaisons dites objectives. De même aux Latins il eût semblé singulier de supprimer le *t* de *occidit,* et d'exprimer le verbe sans pronom affixe; c'est cependant ce que nous faisons précisément dans cette phrase : « Pierre tue Paul, » où le mot : *tue* ne porte pas de vestige pronominal.

Les langues à conjugaison objective d'un côté, conservent l'équilibre entre le sujet et l'objet en les répétant tous les deux; d'autres langues, celles à conjugaison purement analytique, comme le galibi, par exemple, et beaucoup de langues africaines, le conservent en n'en répétant aucun; mais beaucoup d'autres, parmi lesquelles les langues indo-germaniques, le détruisent et font prédominer le sujet, en ne répétant que celui-ci.

Cette répétition n'a lieu d'une manière normale qu'à la troisième personne, car à la première et à la deuxième on se contente souvent du pronom inséré dans le verbe; alors l'équilibre est rétabli, mais il est de nouveau détruit par la répéti-

tion emphatique assez fréquente faite analytiquement du pronom personnel : *ego amabam, tu amabas.*

Le français possède une manière bien remarquable de faire ressortir à volonté le sujet ou l'objet, lorsque l'expression verbale est composée et comprend un participe passé; il se sert pour cela de ses règles d'accord.

Fait-on ressortir l'objet parce que le verbe est passif, le participe passé s'accorde avec l'objet : « Marie est aimée... par Pierre. » Veut-on même conserver la tournure active, on peut encore faire ressortir le sujet ou l'objet par ce procédé. Dans cette proposition : « Marie, je l'ai aimée, ou que j'ai aimée, » on fait ressortir l'objet en faisant le verbe s'accorder en genre avec lui, tandis que dans cette autre : « j'ai aimé Marie, » c'est le sujet qui est mis en relief, parce que le verbe ne s'accorde plus en genre avec l'objet.

3° Mise en relief de l'élément verbe.

On conçoit bien que le sujet ou l'objet domine dans une phrase l'un respectivement à l'autre; on conçoit moins la prédominance du verbe, qui n'est que leur trait d'union, qui n'est qu'une action commune aux deux.

Cependant, rien n'est plus réel que cette prédominance du verbe, et elle explique des anomalies d'ailleurs inexplicables.

Disons tout de suite qu'elle s'exprime par le sujet mis au cas *accusatif,* quelquefois au cas *génitif,* mais surtout au cas *datif,* et qu'elle caractérise tout particulièrement les langues celtiques.

Voici le principe de cette mise en relief :

Quelquefois l'idée de l'action peut exister seule indépendante de tout objet et de tout sujet; c'est le cas du verbe *impersonnel pur :* « il neige, il pleut. » Où est le sujet, où est l'objet? Il n'y en a pas; il n'existe qu'une action.

Quelquefois à cette idée d'action se joint une idée de sujet, ou une idée d'objet, mais sourde, latente, subordonnée. Quelquefois même dans toute proposition, c'est l'action elle-même

in abstracto qu'on envisage surtout, qu'on pense la première. Un tel état psychologique se révèle par l'emploi fréquent du mot *on* comme sujet, et dans l'absence d'expression de l'objet, par exemple : « on dit, on pense ; » c'est le sujet d'abord qui s'efface, mais par là même l'objet disparaît aussi quand le verbe est intransitif : « on marche. »

Ce qui n'est qu'accidentel chez certains peuples devient ordinaire chez d'autres, et la *conception verbale* devient une *conception exclusive,* une idée fixe. C'est ce qui est arrivé chez les Celtes.

Alors, même lorsque le sujet et l'objet ne disparaissent pas, ils sont subalternisés. Le sujet ne se met plus au nominatif, mais à l'*accusatif,* ou au *datif,* ou au *génitif.*

Quand il est mis au génitif, le rapport nouveau se trouve bien marqué; le verbe est par là même à un *nominatif virtuel,* il joue le rôle de mot déterminé; le substantif n'est plus que déterminant, comme tout nom mis sous la forme génitive ou possessive; le verbe domine le nom sujet, comme le nominatif domine le génitif.

Le sujet du verbe passif mis à l'accusatif marque aussi ce rapport nouveau. Plus de sujet en dehors du verbe; donc, c'est le verbe qui devient lui-même le sujet; le sujet ordinaire est écrasé, mais l'objet n'est pas relevé.

Le sujet du verbe passif peut de la même manière être mis au datif; mais ce qui est plus curieux, c'est qu'on peut mettre dans le même cas et dans le même but le sujet du verbe actif aussi au datif. C'est ce que nous allons voir, et ce qui démontrera complètement cette idée du *verbe devenu sujet.*

a) *Emploi du cas génitif.*

Ce cas est employé pour marquer le sujet réel en tagala. Nous en avons vu un exemple. Au lieu de dire : « mange cela, » on dit : « cela soit mangé par toi, » et plus exactement : « cela de-toi-le-manger = *kan-in-mo-do-ito.* »

Ici, c'est le sujet du verbe actif qui est mis au génitif; le complément apparaît à l'état absolu.

Il en est de même en kazikumük, comme nous l'avons vu plus haut en parlant du sujet subalternisé par l'emploi du génitif.

b) *Emploi du cas accusatif.*

Ce cas est employé en vieil irlandais. Nous en avons déjà cité un exemple : « je suis porté » s'exprime par : *no-m-berar = fertur me;* tu es porté = *no-t-berar-sù = fertur te.* C'est l'objet réel qui est mis à l'accusatif avec la forme passive. Il y a dans ce procédé deux choses à apercevoir; d'abord, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, un essai incomplet de faire ressortir pleinement l'objet par une forme passive, puis une subordination du sujet formel à l'idée verbale quant au rôle de véritable sujet.

Ce procédé est commun au celtique et à une autre langue que nous avons déjà citée, celle de Lac Macquarie.

c) *Emploi du cas datif.*

Mais le procédé le plus remarquable consiste dans l'emploi du cas datif.

Nous l'avons relevé plus haut dans la langue thusch, où il concourt avec l'instrumental et où il est spécial aux verbes qui indiquent une opération de l'esprit; nous l'avons signalé en cafre et en géorgien. Il est temps de décrire ce procédé; mais pour cela nous le prendrons dans sa pleine floraison, dans le vieil irlandais et dans les dialectes celtiques.

L'idée du verbe chez les Celtes est très originale. *Pour eux, le verbe est le sujet, notre sujet est l'objet.* Des auteurs prétendent qu'ils ont une grande indifférence pour le thème verbal, et que toute leur attention se porte sur le pronom; nous pensons, au contraire, que c'est celui-ci qu'ils subalternisent en ne l'employant point au nominatif, mais tantôt à l'accusatif, tantôt au datif. Voyons comment ils procèdent.

Lorsque le verbe à traduire est le verbe : *avoir, posséder,* rien de plus simple. Le latin dit bien : *mihi est liber,* et même *mihi liber;* l'objet se convertit en sujet, et le sujet en complément datif; il y a une sorte de tournure passive, la conversion du verbe actif en sorte de verbe qualificatif elliptique. Mais ce que le Celte seul peut dire, c'est ceci : « *air mbeit an Jerusalem do,* étant dans Jérusalem à lui, » pour signifier : « lui étant à Jérusalem; » en mannois : « *ta mee cadley,* est à moi dormir, » pour : « je dors; » en écossais : « *tha fios agam air,* » est : « connaître à moi sur lui, » pour : « je le connais. » Le datif ne peut se justifier qu'en convertissant toujours le verbe actif ou neutre en véritable substantif mais ne perdant pas sa forme infinitive, restant invariable, en introduisant la copule : être, exprimée ou sous-entendue, et en mettant le sujet formel, qui à l'actif est en même temps le sujet idéal, au datif.

Il en résulte que cette tournure n'a rien de passif; aussi la copule : *tha,* être, y est une copule de l'actif, mais le verbe qu'elle relie ainsi n'est pas, comme dans les autres cas, un participe présent, ou un participe passé, c'est un *infinitif.*

La prédominance du verbe sur le sujet et l'objet ne se marque donc point par la tournure passive, elle se fait sans toucher à l'actif.

Nous avons vu cependant un cas spécial où elle entraîne la conversion en passif, c'est quand il s'agit de traduire le verbe : *avoir.* « J'ai de l'argent » se convertit en : « de l'argent est à moi, » ou « argent à moi. » Remarquons qu'alors c'est le mot : « l'argent » qui est le sujet de la phrase.

A côté de cette fonction, le verbe : « être, » sert à former, comme dans d'autres langues, des verbes qualificatifs et même un verbe marquant l'existence pure; alors, le sujet est bien réellement au nominatif. De même le verbe peut prendre la tournure passive; alors, comme dans les autres verbes, le verbe copule : « être » est employé, l'objet devient bien sujet formel.

Ce n'est donc que lorsqu'on ne sort pas de la tournure ac-

tive que le celte a un moyen spécial de faire ressortir le verbe; pour cela, le verbe « être » forme une conjugaison périphrastique *ad hoc,* et dans cette conjugaison l'objet idéal se met au datif, le sujet idéal à un cas subalterne par rapport au datif.

C'est à tort qu'on prend des formes comme celles-ci : « *tha fios agam air* = est connaître à moi sur lui, » pour une tournure passive; *fios* est un véritable verbe, *tha* une copule. On ne met pas l'objet en relief, comme dans la forme passive, puisque cet objet est contenu dans le complément très indirect : *air,* sur lui; on ne met pas le sujet en relief, comme dans le verbe actif, puisque ce sujet est au datif; le verbe n'est ni actif, ni passif; il se manifeste une voix nouvelle.

A côté, il est vrai, existe une autre voix qui semble passive : « de l'argent est à moi, » où *airgid* est au nominatif; mais il faut remarquer que, comme en latin, pour exprimer : « j'ai de l'argent, » on a dû tourner par : « de l'argent est à moi, » et que sous cette nouvelle forme le verbe est un véritable qualificatif : « l'argent est (possédé) par moi. » Il faut pour cela qu'aucune idée de verbe attributif n'existe dans la phrase.

Tel est le procédé celtique. Il produit un singulier effet lorsqu'on arrive à supprimer la copule, et quand au lieu de dire : *tha fios agam air,* l'on dit : *fios agam air* = connaissance à moi sur lui; au lieu de : *ta mee cadley,* je dors, on dit : « *mee cadley* = à moi dormir »; « *ail lem,* vouloir à moi, » pour : « je veux, » et surtout : « *can do* = d'où à lui = d'où il est. » Dans ce dernier exemple, la suppression de tout verbe soit attributif, soit copule, donne à la proposition l'aspect d'une construction dont tous les supports ont été dissimulés; l'expression verbale directe ou indirecte a tout à fait disparu, l'impression verbale est seule restée.

Le verbe, lorsqu'il est exprimé dans ces phrases, est au fond tout à fait impersonnel; cela se justifie. S'il ne l'était pas, il serait régi par un nom; comment serait-il alors le mot dominant?

Remarquons que certains peuples, les Allemands, par exemple, ont une conception toute contraire de la phrase et de l'idée verbale. Ils donnent la prééminence à toutes les idées nominales, ontologiques, quoiqu'elles ne jouent qu'un rôle de complément, même très indirect, et très souvent du moins c'est à la fin de la phrase qu'ils rejettent l'élément verbal.

Parcourons maintenant les autres langues qui ont recours à ce procédé.

Nous l'avons décrit en langue thusch et expliqué pourquoi le datif était employé de préférence à l'instrumental avec tous les verbes exprimant une opération de l'esprit.

En cafre le verbe domine, et le sujet et le complément sont mis sur le même pied. Point donc de nominatif. Le sujet et le complément ont la même forme pronominale, ce qui les subalternise, et ce qui fait ressortir le verbe. Comment distingue-t-on alors l'un de l'autre? C'est : 1° par la place qu'ils occupent, comme pronoms, dans l'incorporation verbale; 2° par l'accord qu'ils ont comme substantifs avec l'un ou l'autre de ces pronoms.

En géorgien, il existe une double conjugaison, une *directe*, où le *sujet idéal* est au *nominatif*, et une *indirecte*, où il est au *datif*. On dit : « à moi entendre » pour « j'entends. » La forme des pronoms au nominatif et au datif différant essentiellement, ce procédé ressort parfaitement.

En effet, ces pronoms sont à la forme nominative : première personne, *w, wh;* deuxième, *χ, h;* troisième, *s;* première personne pluriel, *w..., th;* deuxième, *χ..., th;* troisième, *u, s*.

Et à la forme dative : première personne, *m;* deuxième, *g;* troisième, *u, e;* première personne pluriel, *gu, g;* deuxième, *g..., th;* troisième, *u, e..., th*.

Le même système est en vigueur en mingrélien, en laze et en suane.

Chaque verbe ne possède qu'une de ces conjugaisons, et celle indirecte ou dative s'applique de préférence, croyons-

nous, comme en thusch, à ceux qui expriment une opération de l'esprit.

Tels sont les systèmes qui font ressortir dans une langue le sujet ou l'objet, dans d'autres langues, celles qui affectent toujours la tournure passive, l'objet seul; dans d'autres, le verbe, au détriment des autres éléments. Mais n'existe-t-il pas d'autres systèmes ayant pour but de faire ressortir à volonté l'un des trois éléments alternativement?

Avant de le rechercher, et après avoir parcouru les divers procédés intentionnels et directs des langues (non de ceux qui les parlent, bien entendu), pour faire ressortir l'un des trois éléments de la proposition transitive, plaçons-nous un instant à un point de vue plus élevé, celui qui découvre dans leur ensemble les verbes quelconques transitifs, intransitifs et qualificatifs, et nous apercevrons les divers moyens de liaison entre le sujet et le verbe, moyens qui font ressortir l'un ou l'autre de ceux-ci par simple impuissance d'avoir recours à un autre procédé. Il ne peut plus être question ici de la mise en relief de l'objet, puisque les procédés employés sont communs à tous les verbes, même à ceux qui ne peuvent avoir d'objet.

Le substantif par rapport au verbe, le verbe par rapport au substantif, peuvent se trouver dans les positions respectives suivantes :

1° Le substantif sujet virtuel, ou le pronom qui en tient lieu, se met au génitif ou possessif; c'est historiquement presque partout le premier stade de l'évolution. Alors la proposition ne constitue, en réalité, qu'un conglomérat de mots; le verbe est, au fond, le substantif régissant, le substantif ou pronom est le substantif régi de la relation génitive, laquelle unit les mots aux mots de même nature. Il n'y a ni sujet ni verbe. C'est la phrase-mot.

2° Le substantif ou pronom se met au datif, ou à l'accusatif; c'est alors le verbe qui devient le substantif-sujet, le verbe-copule se supprime, le sujet ordinaire devient l'objet.

3° La conjugaison est périphrastique comme en basque, ou

emploie les auxiliaires : « avoir ou faire » ; alors le sujet garde sa place et son rôle, l'auxiliaire devient verbe, le verbe lui-même descend au rôle de complément circonstanciel, ou d'objet.

Enfin, dans la conjugaison prédicative ordinaire, chacun garde son rang, et d'ailleurs il y a égalité entre le sujet et le verbe.

4° Mise en relief alternative dans la même langue de l'un des trois éléments : sujet, objet, ou verbe.

Ce système existe dans deux langues, où il emploie des procédés différents, en woloff et en tagala.

Nous avons exposé le procédé du woloff. Il consiste à mettre à la première place l'élément pronominal qu'on veut faire prédominer, et à l'exprimer par un radical différent, suivant qu'il doit prédominer, ou non.

Le tagala indique l'élément dominant d'une manière toute différente, et il étend beaucoup plus loin la sphère d'application du procédé. En effet, il fait ressortir non-seulement les trois éléments principaux, mais les autres éléments de la proposition sur lesquels on veut porter l'attention, puis il forme du sujet un génitif incorporé dans une expression verbale se rapportant au genre d'idée de cet élément. Nous empruntons les exemples suivants au *Grundriss* de M. Frédéric Müller, page 137. Cette phrase : « Cherche le livre avec la lumière dans la chambre, » peut se traduire ainsi : 1° « livre recherche-de-toi avec la lumière dans la chambre, » 2° « lumière instrument-de-recherche-de-toi du livre dans la chambre, » 3° « chambre lieu-de-recherche-de-toi du livre avec la lumière. »

L'allemand moderne exprime par ordre syntactique ce relief alternatif des différents mots; il met en tête le mot sur lequel il appelle l'attention et renverse l'ordre du surplus de la phrase : « *ich sehe dich,* ou *dich sehe ich*, ou *gestern habe ich dich gesehen.*

Proposition équilibrée, où aucun des éléments sujet, objet ou verbe ne ressort.

Une telle proposition existe dans la tournure active seulement, et lorsque dans cette tournure, ou l'on exprime analytiquement et une fois seulement le sujet et l'objet, ou bien l'on exprime les deux à la fois pléonastiquement par la conjugaison objective.

Tels sont les modes d'exprimer les voix et l'idée verbale, avec ou sans l'emploi de la copule : être; cherchons quels sont ceux d'exprimer les temps avec ou sans l'emploi dudit verbe : être, appelé alors auxiliaire.

Notre travail était terminé lorsque nous avons eu le très vif plaisir de lire un ouvrage remarquable, récemment publié par M. Henri Winkler sous ce titre : *Nomen, Verb und Satz,* et de constater par notre accord sur un certain nombre de points importants que nous ne nous sommes pas trompés, ce qui est une grande satisfaction pour la conscience scientifique. Nous conseillons la lecture de ce livre, aussi intéressant par la philosophie que par la science qu'il contient, à tous ceux qui désirent approfondir la psychologie du langage.

TITRE TROISIÈME

DE LA PRÉSENCE OU DE L'ABSENCE DU VERBE : « ÊTRE, » ET ACCESSOIREMENT DES AUTRES AUXILIAIRES DANS LEUR FONCTION DE « VERBES AUXILIAIRES PROPREMENT DITS, » COMME « INDICES DES TEMPS. »

Ce titre comporte une division en plusieurs chapitres, savoir :

I. — Catégorie des temps : Premièrement, *objectifs :* 1° *momentané* (aoriste 2e); 2° *duratif;* 3° *parfait* (parfait 2e). — Deuxièmement, *subjectifs :* 1° le *passé;* 2° le *présent;* 3° le

futur. — Troisièmement, *relatifs :* imparfait, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel, conditionnel passé.

II. — Catégorie des temps : 1° *imaginaire,* le *futur;* 2° *réels,* tous les autres temps.

III. — Catégorie des temps : 1° *indéterminés;* 2° *déterminés;* 3° *surdéterminés.*

Mais ce sujet est trop vaste et nécessite préalablement l'étude des temps en eux-mêmes; nous renvoyons donc sur ce point à une étude sur la *formation des temps* que nous publierons prochainement.

TITRE QUATRIÈME

DES FONCTIONS LEXIOLOGIQUES DES AUXILIAIRES POUR LA FORMATION DES RADICAUX DES VERBES

L'histoire des auxiliaires autres que le verbe : « être » mérite une place spéciale; outre qu'ils conservent leur sens propre, ils remplissent diverses fonctions, savoir : 1° celle de *copules,* concurremment avec le verbe : « être, » quoique dans des cas plus rares; 2° celle d'*auxiliaires proprement dits* pour la formation des temps; 3° enfin, celle qui leur est spéciale de facteurs de la *dérivation lexiologique.*

Mais leur fonction dominante est certainement celle d'auxiliaires pour la formation des temps. Il en résulte que leur examen, pour ne pas être scindé, sera mieux placé dans notre étude ultérieure sur cette formation des temps.

Nous terminerons le présent travail par la recherche des racines du verbe : « être, » indispensable pour bien comprendre ses rôles successifs.

APPENDICE

EXAMEN DES RACINES DU VERBE : « ÊTRE »

Dans une très remarquable esquisse, M. Henry a étudié les trois racines du verbe : « être » dans les langues indo-germaniques, et nous n'aurions qu'à y renvoyer le lecteur, si nous ne voulions, d'un côté, l'étendre au delà des langues aryennes; d'autre côté, rechercher l'origine même de ces racines.

Posons d'abord quelques principes.

Le premier peut se formuler ainsi : les racines du verbe : « être, » comme de tout mot à fonction abstraite, sont et devaient être multiples. Pourquoi? Parce que le sens et la fonction abstraite usent les mots, comme la fonction intellectuelle use l'ensemble de l'organisme. Un mot concret subsiste, aussi longtemps, du moins, que la durée peut être assurée aux mots comme aux êtres; il n'en est pas de même du mot né abstrait ou devenu tel par fonction grammaticale, il va toujours s'amincissant, se *vidant de son,* après s'être *vidé de sens,* s'agglutinant, se fléchissant, puis s'absorbant après avoir souvent laissé sa trace dans quelque apophonie radicale.

C'est ce qui a lieu pour les indices des cas dans les substantifs, pour les auxiliaires des temps dans les verbes.

Quand le mot vide auxiliaire, le verbe abstrait, est parvenu à l'extrême usure, comment fera-t-on pour le remplacer? Il faudra recourir à un mot concret exprimant à peu près la même idée que le verbe usé exprimait d'abord avant d'entrer en fonction grammaticale. Ce mot se videra à son tour, d'abord de sens, puis même de son, jusqu'à ce qu'il s'atténue tellement qu'il disparaisse. Ce sera alors le tour d'un troisième verbe concret.

On pourrait continuer ainsi à l'infini, si les langues vivaient toujours.

Il y a donc lieu d'étudier la succession des mots venant tour à tour exprimer l'idée d'être.

Un autre principe est celui-ci : le verbe : « être » peut avoir pour origine un mot concret devenu abstrait, ou un mot qui était déjà abstrait avant de signifier : « être. » C'est ainsi que dans plusieurs langues le verbe : « être » a une origine purement pronominale.

C'est cette forme du verbe : « être » qui passe la première à la fonction abstraite.

Troisième principe : le verbe : « être » ou tout autre verbe auxiliaire peut s'exprimer phonétiquement par un seul et unique son dans une foule de langues, sans qu'on en doive conclure la parenté de ces langues, et sans qu'une des expressions dérive de l'autre. Comment expliquer alors la coïncidence d'une des racines du verbe : « être, » en indo-germanique, par exemple, et dans une langue africaine?

Les anciens étymologistes y auraient vu un signe de parenté et auraient fait d'une vérité frappante le point de départ d'erreurs.

Il faut en conclure seulement, mais sûrement ceci : c'est que lexiologiquement chez tous les hommes certains sons correspondent à certaines idées. Les mots : « père, mère, » consistent dans beaucoup de langues dans les mêmes sons, parce qu'il est naturel d'exprimer ce que veut dire alors l'enfant par une réduplication syllabique et par une labiale. S'il en est ainsi des expressions très concrètes, il en est de même des expressions plus abstraites. Le verbe : « être, » idée essentielle, a dû s'exprimer par la même racine chez beaucoup de peuples.

Tels sont les principes généraux qui doivent éclairer notre étude; faisons-en maintenant l'application.

Premièrement. — Groupe indo-germanique.

Les langues de ce groupe, dit M. Henry, ont trois racines pour le verbe : « être » : 1° la racine *as*, 2° la racine *bhu*,

3° la racine *vas*. La première seule signifie directement : *être*, la seconde plus proprement : *naître, devenir;* la troisième : *habiter;* et dans son ouvrage, M. Henry poursuit les trois racines dans les diverses langues. Nous renvoyons le lecteur à son traité sur ce point. Remarquons seulement que la troisième racine : *vas*, ne quitte son sens concret et n'entre en fonction grammaticale que dans les langues germaniques, où il est très usité : *wesen, ich war, i was.*

Souvent les trois racines coexistent dans la conjugaison du verbe : « être; » c'est ce qui a lieu en allemand, où l'on trouve les trois formes : 1° er *ist*, 2° ich *bin*, 3° ich *war*.

La racine *as*, qui quelquefois se redouble *as-as*, se rencontre surtout dans les langues grecque et latine; elle concourt en persan avec la racine *bu, bud*. La racine *bu, bud, bi, be* domine dans les langues germaniques, dont elle se partage le domaine avec la troisième racine : slave, *budu;* allemand, *bin*, autrefois *pi;* gothique, *bu;* slavon, *by*. La racine *vas* est spéciale aux langues germaniques, comme nous l'avons dit.

Mais quelle est l'origine exacte de ces trois racines principales : *as, bhu, vas*, et leur raison d'être?

La racine *as* est la plus abstraite, celle qui s'emploie tout d'abord, qui se suffixe et se fléchit dans le futur sanscrit; il serait cependant inexact de dire que c'est elle qui fournit le plus directement l'idée d'être. Elle a une tout autre signification originaire.

C'est la racine la plus abstraite. En effet, elle était abstraite avant d'être appelée à exprimer l'action d'exister.

Cette racine *as* est la même que la racine pronominale *sa* employée à individualiser les substantifs, sorte d'article exprimant le nominatif.

Sa ou *as* est une racine démonstrative qui sous sa forme *sa*, et appliquée à un substantif, indique que ce n'est pas un verbe; qui sous sa forme *as*, et appliquée à un verbe, marque que ce n'est pas un substantif et exprime l'idée verbale abstraite, l'idée d'existence.

Pour qu'il n'y ait pas de doute, observons une autre langue très différente dans laquelle ce phénomène se reproduit exactement le même, quoique avec l'emploi d'une autre racine, le vieil égyptien.

En vieil égyptien, l'article agglutiné au substantif et dérivant d'un pronom démonstratif est : masculin : *p*, féminin : *t*, pluriel : *n*. Eh bien! quand il s'agit d'exprimer le verbe être, on se sert exactement de cet article *p, t, n,* qui fait fonction de verbe substantif.

A côté de ce verbe substantif indirect existent dans cette langue les verbes directs : 1° *ùon,* 2° *o, oi,* 3° *e, a,* être.

Ce qui s'est produit en égyptien a eu lieu en sanscrit; l'identité est frappante.

Le même fait se rencontre aussi en haussa, avec cette particularité que ce n'est plus le pronom démonstratif, c'est-à-dire de la troisième personne, qui est devenu verbe : « être, » mais le pronom personnel de chacune des trois personnes : *ne, ke, tshe.* De là trois verbes substantifs d'origine pronominale; mais celui tirant origine de la première personne a fini par dominer et a presque éliminé les autres.

Le nahuatl a eu aussi recours au pronom personnel répété, faisant fonction de copule : *nehuatl ni-wai ni-tlatlakoani* = je-moi je-grand je-pécheur.

Le même système fonctionne dans la langue australienne d'Encounter-Bay.

Le pronom démonstratif faisant fonction de verbe : « être » a précédé le verbe : « être » autonome, dans son rôle grammatical.

La racine : *bu, by, bud,* au contraire, signifie immédiatement : *naître, devenir,* verbe qui renferme déjà une certaine abstraction. Ce verbe remplace le précédent lorsque celui-ci s'efface; en outre, il est plus généralement préposé, tandis que l'autre est souvent suffixé.

Quand cette deuxième racine commence à s'user, elle se corrobore par la troisième, tout à fait concrète, *vas,* ayant le sens d'*habiter, demeurer;* c'est le verbe de lieu qui forme

l'auxiliaire, de même que pour les noms c'est le locatif qui engendre les autres cas.

Des trois racines, l'une provient donc d'un mot ayant déjà une fonction abstraite, l'autre d'un mot à demi-abstrait, la dernière d'un mot concret. Aussi celle-ci est-elle à la fois la plus tardive et la plus résistante.

Les langues néo-latines voient apparaître deux autres mots qui expriment aussi le verbe : « être, » comme auxiliaires. Ces mots ont d'abord la signification concrète de : *se tenir debout* et *se tourner*.

Le premier se trouve en français mélangé à la racine *as*, et sa racine propre est : *sta;* on le rencontre à certains temps et à certaines personnes du verbe : « être; » il apparaît aussi mêlé à l'autre en italien. Mais en espagnol le contraste s'établit d'une manière très nette : *ser*, vis-à-vis d'*estar*, dérivé du latin *stare*, tandis que : *ser* dérive du latin : *essere*, pour : *esse*.

Le mot : *estar* exprime d'abord l'idée concrète par opposition à l'abstraite, l'idée d'exister par opposition à la fonction grammaticale.

En outre, ce mot prend une autre nuance, il exprime l'état accidentel, passager, par opposition à l'état habituel exprimé par *ser*. Le verbe *estar* s'est introduit peu à peu et se préparait à envahir le verbe substantif et à chasser *ser*, n'osant d'abord s'appliquer qu'à l'accidentel. En français il devient de droit commun, envahissant des temps entiers.

Remarquons l'origine concrète de : *estar*. Nous avons vu, au commencement de cette étude, que cette origine est presque toujours empruntée à la situation, ou plutôt à la position dans le lieu; qu'en nahuatl et en fidji « être » s'exprime par les noms de diverses postures : « être assis, être couché; » qu'enfin celle : « être debout » avait fini par triompher presque universellement.

Le second mot : *se tourner*, se rencontre en allemand moderne : *werden*, dont la signification étymologique est telle, mais dont le sens positif a toujours été : *devenir*. Cet auxi-

liaire exprime à la fois le passif et le futur. Si ce qui est debout existe, ce qui se tourne devient; le passage du sens concret au sens abstrait est très naturel. On le rencontre aussi en barea sous la forme : *ei*, et en lapon sous la forme : *kalka*.

De même, en bengali, le passif s'exprime par : *hattana*, devenir.

L'emploi de l'auxiliaire : *werden* en allemand est très curieux. Il est à la fois auxiliaire de voix ou *copule*, et *auxiliaire* de temps. C'est ainsi qu'il exprime, d'un côté, le futur, d'autre côté le passif. Il en résulte des expressions comme celles-ci : *ich werde getodtet werden* = *je deviens tué devenir* = je serai tué.

Mais à côté de cette singularité existe une précieuse précision.

Le français : « il est tué » rend très mal le présent du passif; on entend malgré soi par ces mots que l'action de tuer est entièrement accomplie. Le présent passif prend donc forcément chez nous une nuance passée quant à l'action, présente seulement quant à l'état, ce qui fausse le sens; nous ne pouvons pas exprimer correctement cette idée : on est à le tuer. En allemand, au contraire, l'expression est exacte : « *er wird getodtet*, il devient tué, » donc il ne l'est pas encore, donc l'action reste bien présente en devenant passive.

Telles sont les expressions du verbe : « être » dans les langues indo-germaniques.

Deuxièmement. — Langues des autres familles.

La dualité et la trialité des racines du verbe : « être » se retrouvent aussi dans les autres langues.

Le vieil égyptien, comme nous l'avons vu, a plusieurs formes du verbe : « être » : 1° celle d'origine pronominale : *p, t, n;* 2° celles autonomes : *ùon, oi, a*.

L'yoruba en a cinq : 1° *mbé, ma*, exister; 2° *ri*, c'est ainsi; 3° *ni*, c'est; 4° *gbé*, être, rester; 5° *se*.

Le quiché en a deux : *qo* et *ux*.

Le maya deux : *ca* et *hal*, celui-ci avec le sens d'habiter.

Le woloff possède : *a, la, da, don,* et autres, avec de nombreuses nuances.

Parmi les langues altaïques, le turc en possède plusieurs : 1° *ol;* 2° *isim, im,* défectueux; 3° *dir.*

Le tchérémisse possède : *liam* et *olam.*

Le lapon : *orro* et *le.*

Nous avons parlé de l'origine pronominale de la racine *as* en indo-germanique, et de la racine *p, t, n* en égyptien. Quelquefois l'origine du verbe : « être » remonte à une conjonction. C'est ce qui a lieu en langues maya et nahuatl, dans la première desquelles *ca* signifie à la fois : *être,* ainsi que : *et.*

Y a-t-il une ressemblance lexiologique entre les racines du verbe : « être » dans les différentes langues?

Notons d'ailleurs que cette ressemblance ne peut exister pour les formes tirées des verbes absolument concrets.

Voici d'abord le tableau de ces formes :

1° *Racines consistant en :* r, s *et* l.

Indo-germanique : *as*-mi, *es*-se, *are* et les dérivés.

Woloff : *là, a;* dinka : *a;* bullom et temné : *ri;* odschi : *le;* langues dravidiennes : *iru, ira;* japonais : *ari;* langues ouraliennes : *ol;* langues altaïques : *ol;* malgache : *ari;* basque : *iz, izan;* hürkan : *sai;* tamascheq : *ili;* turc : *isim.*

2° *Racines consistant en :* b, be, bi, v, u.

Indo-germanique : *bhu, by, bud, be, bin,* et les dérivés.

Cafre : *be;* mandé : *be;* bambara : *be;* mandchou : *bi;* égyptien et copte : *pe;* kazikumük : *u;* thusch : *u;* copte : *uon;* dacotah : *un;* aware : *ugo.*

BOUND
FEB 28 1917
3 9015 03103 1365